



Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024

www.cibc.com/francais

Le 29 février 2024

Message du président et chef de la direction

Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos le 31 janvier 2024.

Points saillants du premier trimestre

	T1 2024	T1 2023 ¹	T4 2023 ¹	Variation d'un exercice à l'autre	Variation d'un trimestre à l'autre
Produits	6 221 M\$	5 929 M\$	5 847 M\$	+5 %	+6 %
Résultat net comme présenté	1 728 M\$	433 M\$	1 485 M\$	+299 %	+16 %
Résultat net ajusté ²	1 770 M\$	1 842 M\$	1 522 M\$	-4 %	+16 %
Résultat avant impôt et provisions ajusté ²	2 862 M\$	2 662 M\$	2 452 M\$	+8 %	+17 %
Résultat dilué par action comme présenté	1,77 \$	0,39 \$	1,53 \$	+354 %	+16 %
Résultat dilué par action ajusté ²	1,81 \$	1,94 \$	1,57 \$	-7 %	+15 %
Rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté ³	13,5 %	3,1 %	11,8 %		
RCP ajusté ²	13,8 %	15,5 %	12,2 %		
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{3,4}	1,43 %	1,49 %	1,44 %		
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen (non détenu à des fins de négociation) ^{3,4}	1,72 %	1,66 %	1,66 %		
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ⁵	13,0 %	11,6 %	12,4 %		

Les résultats du premier trimestre de 2024 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,04 \$ par action :

- une charge de 91 M\$ (68 M\$ après impôt) en lien avec la cotisation spéciale imposée par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) aux institutions de dépôt des États-Unis, qui a eu une incidence sur CIBC Bank USA (Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis);
- un recouvrement d'impôt sur le résultat de 37 M\$ qui serait éliminé par une proposition du gouvernement fédéral, si elle était adoptée dans sa forme actuelle⁶ (produits et impôt sur le résultat sur une base d'imposition équivalente [BIE] de 52 M\$ dans Marchés des capitaux et Services financiers directs et montants compensatoires dans Siège social et autres; recouvrement d'impôt sur le résultat de 37 M\$ dans Marchés des capitaux et Services financiers directs);
- un montant de 15 M\$ (11 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

Notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires⁵ s'est établi à 13,0 % au 31 janvier 2024, en regard de 12,4 % à la fin du trimestre précédent. Au 31 janvier 2024, le ratio de levier^{5,7} et le ratio de liquidité à court terme⁵ de la Banque CIBC étaient respectivement de 4,3 % et 137 %.

Les résultats du premier trimestre témoignent de la bonne exécution de notre stratégie client, qui s'avère fructueuse pour nos parties intéressées. Notre dynamisme manifeste pour ce qui est d'attirer de nouveaux clients et d'approfondir les relations avec les clients existants, lequel s'appuie sur une gestion toujours rigoureuse des dépenses, une situation de fonds propres solide et une qualité du crédit élevée, nous assure une base solide tandis que nous maintenons notre gestion proactive afin que notre banque continue de progresser et de gagner en élan en 2024.

1) Certaines informations ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 17. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

2) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions, y compris un rapprochement quantitatif des mesures conformes aux PCGR et des charges autres que d'intérêts ajustées et du résultat net ajusté, aux pages 9 à 12, et du résultat avant impôt et provisions ajusté, à la page 12.

3) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

4) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

5) Les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et le ratio de levier, conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF, ces deux lignes directrices étant fondées sur le cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Au 31 janvier 2024, les résultats reflétaient l'incidence de la mise en œuvre des réformes de Bâle III liées aux rajustements de l'évaluation du risque de marché et du crédit qui ont pris effet le 1^{er} novembre 2023. Les résultats du premier trimestre de 2024 et du quatrième trimestre de 2023 reflétaient l'incidence de la mise en œuvre des réformes de Bâle III qui ont pris effet le 1^{er} février 2023. Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions.

6) Cet élément d'importance présente l'incidence sur la charge d'impôt sur le résultat consolidée qui pourrait faire l'objet d'un ajustement dans nos résultats comme présentés pour les périodes subséquentes si une proposition fiscale du gouvernement fédéral était quasi adoptée dans sa forme actuelle. L'incidence correspondante sur la BIE pour Marchés des capitaux et Services financiers directs et Siège social et autres est également prise en compte dans cet élément d'importance, de sorte qu'il n'y ait aucun effet sur l'élément d'importance consolidé.

7) L'exclusion temporaire des réserves auprès des banques centrales de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, instaurée dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19, ne s'applique plus depuis le deuxième trimestre de 2023.

Rendement de nos activités essentielles

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, a enregistré un résultat net de 650 M\$ au premier trimestre, en hausse de 60 M\$, ou 10 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, du fait surtout de l'accroissement des produits attribuable à la hausse de la marge d'intérêts nette et à la croissance des volumes ainsi qu'à la baisse des charges, le tout contrebalancé en partie par une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le résultat avant impôt et provisions ajusté² s'est établi à 1 224 M\$, en hausse de 245 M\$ par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, en raison de la hausse des produits et de la baisse des charges autres que d'intérêts ajustées¹, principalement en lien avec le calendrier des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, a enregistré un résultat net de 498 M\$ au premier trimestre, en hausse de 29 M\$, ou 6 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, essentiellement en raison de la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de l'augmentation des produits. L'augmentation des produits est surtout attribuable à la progression des produits tirés des honoraires sous l'effet de l'appréciation des marchés et à l'accroissement des produits tirés des commissions en lien avec l'intensification des activités des clients de Gestion des avoirs. Les produits de Groupe Entreprises ont été comparables à ceux de l'exercice précédent, la croissance des volumes et la hausse des honoraires ayant été contrebalancées par la diminution des marges sur les prêts et sur les dépôts. Les charges ont augmenté, principalement du fait de la hausse de la rémunération liée au rendement. Le résultat avant impôt et provisions ajusté² s'est chiffré à 705 M\$, en hausse de 19 M\$ par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, ce qui découle surtout de la progression des produits de Gestion des avoirs.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, a enregistré une perte nette de 9 M\$ (7 M\$ US) au premier trimestre, en baisse de 210 M\$ (157 M\$ US, ou 105 %) par rapport à celle du premier trimestre il y a un an, ce qui s'explique surtout par la hausse des charges, ce qui comprend une charge de 91 M\$ (67 M\$ US) en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC, l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, le recul des produits tirés des fonds communs de placement soumis à des honoraires fondés sur le rendement annuel, la baisse des produits nets d'intérêts attribuable à l'accroissement du coût des dépôts et en partie compensée par l'augmentation des marges sur les prêts, et la progression des salaires du personnel. Le résultat avant impôt et provisions ajusté¹ s'est chiffré à 302 M\$ (224 M\$ US), en baisse de 40 M\$ (31 M\$ US) par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, en raison de la diminution des produits et de la hausse des charges.

Marché des capitaux et Services financiers directs a enregistré un résultat net de 612 M\$ au premier trimestre, ce qui est comparable à celui du premier trimestre il y a un an, en raison principalement de l'accroissement des produits, contrebalancé par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. La hausse des produits de nos secteurs Marchés CIBC, réseau mondial, services de Banque d'investissement et Services financiers directs a été contrebalancée en partie par la baisse des produits de Services financiers aux entreprises. Les charges ont augmenté en lien avec la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel. Le résultat avant impôt et provisions ajusté¹ a reculé de 34 M\$, ou 4 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, la progression des produits ayant été plus que contrebalancée par l'augmentation des charges.

1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, s'il y a lieu.

Apporter davantage à nos collectivités

À la Banque CIBC, nous croyons que chaque idée est une possibilité. Nous investissons temps et ressources pour éliminer les obstacles à l'atteinte des objectifs et nous faisons la preuve qu'en unissant nos forces nous créons des changements positifs qui contribuent à l'essor de nos collectivités. Au cours du trimestre considéré :

- la Banque CIBC a annoncé qu'à la suite de la 39^e édition de la Journée du miracle CIBC, tenue le 6 décembre 2023, 6 M\$ seront versés à des organismes d'aide à l'enfance du monde entier;
- la Banque CIBC a fait un don additionnel de 5 M\$ à la Fondation CIBC pour renforcer son engagement à faire croître la Fondation CIBC et poursuivre les efforts de la Banque visant à créer un monde où chaque idée est une possibilité en donnant accès à des occasions;
- la Banque CIBC a fait un don de 500 000 \$ pour la création d'une série de bourses à l'Université Concordia visant à soutenir les femmes, ainsi que les personnes de couleur, autochtones, vivant avec un handicap ou issues de la communauté LGBTQ+ dans la poursuite de leurs études;
- la Banque CIBC a fait équipe avec le hockeyeur professionnel Connor Bedard, des Blackhawks de Chicago, pour qu'il devienne son ambassadeur, et elle a augmenté le montant total de ses dons à la Fondation Christine Sinclair pour le porter à 190 000 \$, pour soutenir le legs de cette joueuse de soccer qui a mis un terme à une carrière internationale au cours de laquelle elle a inscrit un record mondial de 190 buts pour le Canada.

Victor G. Dodig
Président et chef de la direction

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

En 2012, le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (GTDAR) mis sur pied par le Financial Stability Board a publié son rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2023, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web (www.cibc.com/francais). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Informations à fournir	Premier trimestre de 2024			Rapport annuel 2023
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Rapport au titre du troisième pilier et information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
			Pages			
Généralités	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque	51–55		89–91	104–107
	3	Principaux risques et nouveaux risques	26–29			55–58
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	22, 39–41	75	14, 22	37, 39–41, 79, 80, 171–172
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				48, 49
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				47, 50–52
	7	Risques découlant des activités commerciales	29			53, 58
	8	Simulations de crise à l'échelle de la banque	32			35–36, 54, 62, 68, 75, 77
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	21	75		35–37, 171–172
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			13–16	40
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			17	41
	12	Gestion et planification des fonds propres				43–45, 171–172
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	29		5–6	42–43, 58
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			5–6	38, 42–43
	15	Risque de crédit par portefeuille important			35–48	60–66
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			5–6, 9	42–43
	17	Application d'essais à rebours aux modèles			87, 88	54, 62, 73
Liquidités	18	Actifs liquides	38			78
Financement	19	Actifs grevés	39			78
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	44–45			82
	21	Stratégie et sources de financement	42			81
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	35			72
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	35–36			72–76
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				72–76
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				35, 75
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	30–34		10–11, 82–86	63–70, 143–150, 190
	27	Prêts douteux et politiques d'allègement	30, 33			60, 68, 89, 123–124
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	33	69		68, 144
	29	Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés			51–53, 66–69, 86, 35 ¹	60, 64, 82, 159–161
	30	Atténuation du risque de crédit	30		26, 68, 86	60, 160–161
Autres risques	31	Autres risques	45			83–87
	32	Discussion sur des situations de risque connues		77		83, 183

1) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 janvier 2024 et pour le trimestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2023 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens (\$) (CA). Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 28 février 2024. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com, et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 48 à 55.

Table des matières

2	Points saillants financiers du premier trimestre	19	Situation financière
3	Modifications à la présentation de l'information financière	19	Revue du bilan consolidé résumé
3	Vue d'ensemble du rendement financier	20	Gestion des fonds propres
3	Perspectives économiques	25	Arrangements hors bilan
4	Événements importants	26	Gestion du risque
4	Revue des résultats financiers de 2023	26	Vue d'ensemble
6	Revue de l'information financière trimestrielle	26	Principaux risques et nouveaux risques
7	Mesures non conformes aux PCGR	30	Risque de crédit
12	Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques	34	Risque de marché
13	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	37	Risque de liquidité
14	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	45	Autres risques
15	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	45	Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
17	Marchés des capitaux et Services financiers directs	45	Méthodes comptables critiques et estimations
18	Siège social et autres	46	Autres faits nouveaux en matière de réglementation
		47	Contrôles et procédures
		47	Transactions entre parties liées
		48	Glossaire

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques », « Vue d'ensemble du rendement financier – Événements importants », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue des résultats financiers », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue de l'information financière trimestrielle », « Situation financière – Gestion des fonds propres », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Principaux risques et nouveaux risques », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Autres faits nouveaux en matière de réglementation » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles et nos engagements en matière de durabilité (dont ceux visant l'atteinte de zéro émission nette et nos activités liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance [ESG]), nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et nos perspectives pour l'année civile 2024 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « estimer », « prévision », « cible », « engagement », « ambition », « objectif », « s'efforcer de », « projet » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Étant donné l'incidence persistante du taux d'inflation élevé, de la hausse des taux d'intérêt, de l'évolution défavorable soutenue dans le secteur bancaire aux États-Unis exerçant des pressions sur les liquidités et les conditions de financement dans le secteur des services financiers, des effets des ententes de travail hybride et de la hausse des taux d'intérêt dans le secteur de l'immobilier aux États-Unis, de la possibilité d'une récession et de la guerre en Ukraine et du conflit au Moyen-Orient sur l'économie mondiale et les marchés financiers ainsi que sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière, une plus grande part d'incertitude est forcément associée à nos hypothèses par comparaison avec les périodes précédentes. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : les pressions inflationnistes; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale; les risques géopolitiques, y compris ceux découlant de la guerre en Ukraine et du conflit au Moyen-Orient; l'avènement, la persistance ou l'intensification d'urgences de santé publique, comme les effets des ententes de travail hybrides mises en place après la pandémie, ainsi que les politiques et mesures gouvernementales s'y rattachant; le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque de réputation, le risque lié au comportement et les risques juridiques, le risque de réglementation et le risque environnemental; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'exposition à des litiges ou questions réglementaires d'importance et leur résolution, notre capacité de faire appel avec succès en cas d'issue défavorable de ces affaires, ainsi que le calendrier, la détermination et le recouvrement des montants liés à ces affaires; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux, comme la guerre en Ukraine et le conflit au Moyen-Orient, et d'actes terroristes; les catastrophes naturelles, les perturbations occasionnelles aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe sur nos activités; la dépendance envers des tiers pour fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol ou la divulgation d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies, y compris l'utilisation des données et de l'intelligence artificielle dans le cadre de nos activités; la tenue des marchés des capitaux mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; la conjoncture économique et commerciale générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris l'augmentation du niveau d'endettement des ménages au Canada et des risques de crédit à l'échelle mondiale; les changements climatiques et autres risques ESG, y compris notre capacité à mettre en œuvre diverses initiatives en matière de durabilité en interne et avec nos clients dans les délais attendus et notre capacité à accroître la portée de nos produits et services de finance durable; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'épargne; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés; notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les contreparties; le risque que les avantages attendus d'une acquisition, d'une fusion ou d'un dessaisissement ne se concrétisent pas dans les délais prévus ou qu'ils ne se concrétisent pas du tout; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Points saillants financiers du premier trimestre

	31 janv. 2024	31 oct. 2023 ¹	31 janv. 2023 ¹
Non audité, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les			
Résultats financiers (en millions de dollars)			
Produits nets d'intérêts	3 249 \$	3 197 \$	3 205 \$
Produits autres que d'intérêts	2 972	2 650	2 724
Total des produits	6 221	5 847	5 929
Dotation à la provision pour pertes sur créances	585	541	295
Charges autres que d'intérêts	3 465	3 440	4 462
Résultat avant impôt sur le résultat	2 171	1 866	1 172
Impôt sur le résultat	443	381	739
Résultat net	1 728 \$	1 485 \$	433 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	12 \$	8 \$	9 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	67	62	72
Porteurs d'actions ordinaires	1 649	1 415	352
Résultat net applicable aux actionnaires	1 716 \$	1 477 \$	424 \$
Mesures financières			
Coefficient d'efficacité comme présenté ²	55,7 %	58,8 %	75,3 %
Levier d'exploitation comme présenté ²	27,3 %	9,8 %	(39,7) %
Coefficient de pertes sur créances ³	0,36 %	0,35 %	0,19 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté ²	13,5 %	11,8 %	3,1 %
Marge d'intérêts nette ²	1,32 %	1,32 %	1,33 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{2, 4}	1,43 %	1,44 %	1,49 %
Rendement de l'actif moyen ^{2, 4}	0,70 %	0,61 %	0,18 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen ^{2, 4}	0,76 %	0,67 %	0,20 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	20,4 %	20,4 %	63,0 %
Renseignements sur les actions ordinaires			
Par action (\$)⁴			
– résultat de base	1,77 \$	1,53 \$	0,39 \$
– résultat dilué comme présenté	1,77	1,53	0,39
– dividendes	0,900	0,870	0,850
– valeur comptable ⁵	52,46	51,61	49,12
Cours de clôture de l'action (\$)	60,76	48,91	60,74
Nombre d'actions en circulation (en milliers)⁴			
– moyen pondéré de base	931 775	924 798	906 770
– moyen pondéré dilué	932 330	924 960	907 725
– à la fin de la période	937 223	931 099	911 629
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	56 946 \$	45 540 \$	55 372 \$
Mesures de valeur			
Rendement total pour les actionnaires	25,98 %	(14,38) %	(0,30) %
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	5,9 %	7,1 %	5,6 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté ²	50,9 %	56,8 %	218,8 %
Ratio cours/valeur comptable	1,16	0,95	1,24
Principales mesures financières – ajustées⁶			
Coefficient d'efficacité ajusté ⁷	54,0 %	58,1 %	55,1 %
Levier d'exploitation ajusté ⁷	2,1 %	6,1 %	(1,4) %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté	13,8 %	12,2 %	15,5 %
Taux d'impôt effectif ajusté	22,3 %	20,4 %	22,2 %
Résultat dilué par action ajusté	1,81 \$	1,57 \$	1,94 \$
Ratio de versement de dividendes ajusté	49,6 %	55,4 %	43,8 %
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)			
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	274 757 \$	267 066 \$	238 819 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	539 295	540 153	531 306
Total de l'actif	971 667	975 690	921 938
Dépôts	724 545	723 376	694 724
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ²	49 166	48 006	44 725
Actif moyen ⁴	982 321	962 405	953 164
Actif productif d'intérêts moyen ^{2, 4}	902 747	882 196	852 588
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires ^{2, 4}	48 588	47 435	45 078
Biens administrés ^{2, 8, 9}	3 143 839	2 853 007	3 002 744
Biens sous gestion ^{2, 9}	325 713	300 218	304 948
Mesures de qualité du bilan et mesures en matière de liquidité¹⁰			
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)	316 333 \$	326 120 \$	315 038 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	13,0 %	12,4 %	11,6 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	14,6 %	13,9 %	13,2 %
Ratio du total des fonds propres	17,0 %	16,0 %	15,6 %
Ratio de levier ¹¹	4,3 %	4,2 %	4,3 %
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	137 %	135 %	134 %
Ratio de liquidité à long terme (NSFR)	115 %	118 %	115 %
Autres renseignements			
Équivalents temps plein	48 047	48 074	49 530

1) Certaines informations ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 17. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

2) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

3) Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, nets de la provision pour pertes sur créances.

4) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

5) Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de la période.

6) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures ajustées sont calculées de la même façon que les mesures comme présentées, mis à part le fait que l'information financière utilisée dans le calcul des mesures ajustées a été ajustée pour éliminer l'incidence des éléments d'importance. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, le cas échéant.

7) Depuis le début du premier trimestre de 2024, nous ne majorons plus les produits exonérés d'impôt afin de les ramener au montant de la BIE aux fins de l'application de ce coefficient à nos résultats consolidés. Les montants des périodes antérieures ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle du trimestre considéré.

8) Comprendent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une contrepartie à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 2 485,4 G\$ (2 241,9 G\$ au 31 octobre 2023 et 2 382,7 G\$ au 31 janvier 2023).

9) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

10) L'APR et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), le ratio de levier conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF et le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme (NSFR) conformément à la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, toutes fondées sur le cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Au 31 janvier 2024, les résultats reflétaient l'incidence de la mise en œuvre des réformes de Bâle III liées aux rajustements de l'évaluation du risque de marché et du crédit qui ont pris effet le 1^{er} novembre 2023. Les résultats du premier trimestre de 2024 et du quatrième trimestre de 2023 reflétaient l'incidence de la mise en œuvre des réformes de Bâle III qui ont pris effet le 1^{er} février 2023. Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions.

11) L'exclusion temporaire des réserves auprès des banques centrales de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, instaurée dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19, ne s'applique plus depuis le deuxième trimestre de 2023.

Modifications à la présentation de l'information financière

Les modifications à la présentation de l'information financière qui suivent ont été apportées au premier trimestre de 2024. Les montants des périodes précédentes ont été retraités en conséquence. Les montants liés à l'incidence des mesures sur les fonds propres réglementaires pour la période comparative n'ont pas été retraités.

Adoption de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17)

Nous avons adopté, à compter du 1^{er} novembre 2023, l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17) qui remplace l'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). En raison de l'adoption de l'IFRS 17, nous avons dû retraiter les montants de l'exercice comparatif clos le 31 octobre 2023. Les résultats liés aux assurances sont désormais présentés au poste Produits des activités d'assurance, montant net, dans les Produits autres que d'intérêt, poste qui remplace Produits tirés des assurances, nets des réclamations au compte de résultat. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur l'adoption de l'IFRS 17.

Vue d'ensemble du rendement financier

Perspectives économiques

La politique monétaire stricte devrait entraîner une croissance mondiale inférieure à la normale en 2024. Le Royaume-Uni et certains pays de la zone euro devraient entrer en récession, la hausse des taux d'intérêt faisant sentir ses effets dans cette région déjà vulnérable en raison des retombées négatives de la guerre en Ukraine. L'économie de la Chine s'est essouffée, à mesure que les profits ponctuels liés à la levée des mesures de confinement instaurées dans le contexte de la pandémie de COVID-19 sont devenus chose du passé. En 2024, les prix moyens de la plupart des marchandises devraient être inférieurs à ceux qui ont perduré antérieurement au cours de cette expansion, bien que les risques géopolitiques sur l'approvisionnement pourraient exercer des pressions à la hausse sur certaines marchandises. Malgré les risques à court terme qui existent en raison des opérations militaires dans un important couloir de navigation, les chaînes d'approvisionnement devraient continuer à profiter d'une atténuation encore plus marquée des perturbations liées à la COVID-19 et de l'allègement attendu des pressions exercées par la demande à l'échelle mondiale.

Au Canada, la Banque du Canada devrait maintenir son taux de financement à un jour à 5 % jusqu'au milieu de l'année environ, en attendant que davantage de signes indiquent que la faible croissance devrait mener à une baisse plus marquée de l'inflation. La croissance a déjà ralenti considérablement et nous prévoyons que la faible croissance trimestrielle du PIB persistera au cours du premier semestre de 2024, alors que davantage de ménages refinanceront leur prêt hypothécaire à des taux d'intérêt plus élevés et réduiront leurs achats discrétionnaires. Le ralentissement économique en découlant pourrait toutefois faire en sorte que l'inflation se situera près du taux cible de 2 % à la fin de l'année en cours. Pour l'ensemble de l'année 2024, nous prévoyons une croissance inférieure à 1 % et anticipons que le taux de chômage dépassera la barre des 6 %. Cependant, si à la fin de l'année les taux de financement à un jour ont diminué de 125 points de base comme nous l'anticipons, la croissance devrait s'intensifier au cours du deuxième semestre de 2024 et le taux de chômage devrait se mettre à reculer par rapport au sommet atteint.

Aux États-Unis, la résilience face à la hausse des taux d'intérêt a été bien plus grande jusqu'à présent, mais une croissance plus modeste de l'emploi et la faiblesse de la demande de prêts aux entreprises laissent entrevoir un ralentissement de la croissance au cours de l'année 2024. Le taux de croissance pourrait toujours avoisiner 2 % pour l'ensemble de 2024, mais l'essoufflement de la croissance trimestrielle devrait faire en sorte que le taux de chômage augmente légèrement pour franchir le seuil de 4 %, permettant ainsi de freiner l'inflation salariale. Des risques de révision à la baisse des perspectives de croissance aux États-Unis persistent, en raison de la faiblesse des activités de prêts aux entreprises. Toutefois, nous prévoyons que la baisse de l'inflation permettra à la Réserve fédérale de réduire son taux cible de 100 points de base au cours du deuxième semestre de l'année pour tenter d'éviter une véritable récession.

Un ralentissement de la croissance économique et les taux d'intérêt élevés au cours du premier semestre de l'année auront probablement de vastes répercussions sur nos unités d'exploitation stratégiques. L'augmentation du taux de chômage et la stabilisation des taux d'intérêt à des taux élevés devraient entraîner un léger recul de la qualité du crédit des ménages et des entreprises. La détérioration soutenue de la qualité du crédit dans certains portefeuilles, dont celui du marché des immeubles de bureaux aux États-Unis, pourrait s'intensifier sous l'effet de l'évolution défavorable de la conjoncture économique ou du marché. La croissance des dépôts sera lente, car les mesures de resserrement quantitatif feront en sorte que les obligations actuellement détenues par la banque centrale devront être financées sur les marchés publics, les taux d'intérêt plus élevés engendrant une croissance des dépôts à terme plus élevée que celle des dépôts à court terme. Bien que la hausse des taux d'intérêt semble s'être stabilisée dans un contexte laissant supposer des baisses, nous entrevoyons que son incidence sur la marge d'intérêts nette de toutes nos unités d'exploitation stratégiques demeurera assez stable en 2024.

En ce qui a trait à Services bancaires personnels, région du Canada, la croissance des prêts hypothécaires devrait demeurer anémique avant de s'intensifier plus tard au cours de l'année, en phase avec la faiblesse des volumes de ventes de logements et la variation limitée des prix moyens des logements en raison des taux d'intérêt élevés au premier semestre de 2024. Même si la hausse de la demande de crédit à la consommation autre qu'hypothécaire d'une année à l'autre devrait être favorisée par l'accroissement de la population, la baisse de l'inflation et la diminution des dépenses discrétionnaires devraient quant à elles entraîner un ralentissement de la croissance en valeurs monétaires.

La croissance des prêts dans les activités de Groupe Entreprises et Services financiers aux entreprises au Canada devrait continuer de diminuer jusqu'au milieu de 2024, en raison de l'affaiblissement de la croissance économique et du ralentissement de la construction d'immeubles résidentiels, avant de reprendre de la vigueur au deuxième semestre de l'année. Pour les activités de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, la croissance des prêts a fléchi, en phase avec les tendances sectorielles, mais devrait reprendre de la vigueur plus tard dans l'année dans le contexte de la diminution attendue des taux d'intérêt. Les niveaux des dépôts se sont stabilisés, sous l'effet de la croissance observée aux deux trimestres précédents, ce qui découle en partie des entrées de trésorerie à caractère saisonnier et des initiatives liées aux dépôts.

Les marchés financiers ont tiré parti des attentes quant à d'éventuelles diminutions des taux d'intérêt par les banques centrales plus tard cette année. Même si nous nous attendons à ce que la conjoncture économique déprimée ait une incidence sur les résultats des entreprises, le contexte devrait s'améliorer pour les sociétés de gestion de patrimoine au Canada et aux États-Unis à mesure que l'année 2024 progresse et que les marchés misent sur une croissance plus forte en 2025.

Les activités de Marchés des capitaux et Services financiers directs devraient encore profiter de la reprise à mesure que les activités de fusions et acquisitions continuent à se rétablir par rapport au faible niveau observé au début de 2023, tandis que les émissions d'obligations de sociétés pourraient reprendre du rythme plus tard en 2024 étant donné que les taux à plus long terme ont reculé par rapport aux sommets atteints précédemment.

Les perspectives économiques précitées reposent sur bon nombre d'hypothèses quant aux répercussions économiques des taux d'intérêt élevés, à l'assouplissement des pressions inflationnistes, à l'incidence des événements récents dans le secteur bancaire aux États-Unis, ainsi qu'aux risques économiques mondiaux liés à la guerre en Ukraine, au conflit au Moyen-Orient et au ralentissement de l'économie chinoise. Par conséquent, les résultats réels pourraient être très différents des résultats attendus. L'incidence des événements géopolitiques et du ralentissement de l'économie en Chine sur notre environnement de risque est décrite dans la section Principaux risques et nouveaux risques. Les variations du niveau d'incertitude économique continuent d'influer sur nos estimations et hypothèses comptables importantes, surtout en ce qui concerne l'estimation des pertes de crédit attendues. Se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

Événements importants

Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Le 31 octobre 2023, FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) a annoncé avoir conclu une entente pour vendre ses actifs bancaires situés à Curaçao et à Saint-Martin. Les transactions sont assujetties à l'obtention des approbations réglementaires et au respect des autres conditions de clôture, ce qui devrait être finalisé au premier trimestre de 2025. Les répercussions de la clôture des transactions ne devraient pas être importantes.

Revue des résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 728 M\$, en regard de 433 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1 485 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat net ajusté¹ pour le trimestre s'est établi à 1 770 M\$, comparativement à 1 842 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 1 522 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre considéré s'est établi à 1,77 \$, en regard de 0,39 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,53 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté¹ pour le trimestre considéré s'est établi à 1,81 \$, en regard de 1,94 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,57 \$ au trimestre précédent.

Au cours du trimestre considéré, les éléments d'importance suivants ont entraîné une augmentation des charges autres que d'intérêts de 106 M\$, ainsi qu'une diminution de l'impôt sur le résultat de 64 M\$ et une baisse du résultat net de 42 M\$:

- une charge de 91 M\$ (68 M\$ après impôt) en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC aux institutions de dépôts des États-Unis, qui a eu une incidence sur CIBC Bank USA (Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis);
- un recouvrement d'impôt sur le résultat de 37 M\$ qui serait éliminé par une proposition du gouvernement fédéral, si elle était adoptée dans sa forme actuelle² (produits et impôt sur le résultat sur une base d'imposition équivalente [BIE] de 52 M\$ dans Marchés des capitaux et Services financiers directs, et montants compensatoires dans Siège social et autres; recouvrement d'impôt sur le résultat de 37 M\$ dans Marchés des capitaux et Services financiers directs);
- un montant de 15 M\$ (11 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (5 M\$ après impôt dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et 6 M\$ après impôt dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis).

Produits nets d'intérêts³

Les produits nets d'intérêts se sont accrus de 44 M\$, ou 1 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse de la marge d'intérêts nette et de la croissance des volumes dans la plupart de nos activités autres que de négociation, contrebalancées en partie par la diminution des produits nets d'intérêts issus de la négociation.

Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 52 M\$, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, du fait surtout de la hausse de la marge d'intérêts nette, neutralisée en partie par la baisse des produits nets d'intérêts issus de la négociation.

Produits autres que d'intérêts³

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 248 M\$, ou 9 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, sous l'effet surtout de l'accroissement des produits autres que d'intérêts issus de la négociation, de la progression de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, et de la hausse des produits tirés des honoraires, de l'augmentation des commissions sur crédit et des produits tirés des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, le tout contrebalancé en partie par la baisse des profits tirés des opérations de change autres que de négociation et la diminution des produits tirés des fonds communs de placement.

Les produits autres que d'intérêts ont progressé de 322 M\$, ou 12 %, en regard de ceux du trimestre précédent, du fait surtout de l'accroissement des produits autres que d'intérêts issus de la négociation, de la progression de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, de l'augmentation des produits tirés des fonds communs de placement et des produits tirés des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

1) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, s'il y a lieu.

2) Cet élément d'importance présente l'incidence sur la charge d'impôt sur le résultat consolidée qui pourrait faire l'objet d'un ajustement dans nos résultats comme présentés pour les périodes subséquentes si une proposition fiscale du gouvernement fédéral était quasi adoptée dans sa forme actuelle. L'incidence correspondante sur la BIE pour Marchés des capitaux et Services financiers directs et Siège social et autres est également prise en compte dans cet élément d'importance, de sorte qu'il n'y ait aucun effet sur l'élément d'importance consolidé.

3) Les activités de négociation comprennent les activités qui répondent à la définition du risque qui régit la négociation aux fins de gestion des fonds propres réglementaires et du risque de marché lié aux activités de négociation, conformément à la ligne directrice NFP du BSIF. À compter du premier trimestre de 2024, la mise en œuvre d'une définition révisée du risque qui régit la négociation a entraîné un changement dans le classement de certaines activités de financement à revenu fixe qui étaient auparavant considérées comme des activités à des fins autres que de négociation et qui sont maintenant classées comme des activités à des fins de négociation, lesquelles comprennent les activités de financement à revenu fixe qui étaient déjà prises en compte dans les activités à des fins de négociation depuis le premier trimestre de 2023. La définition révisée a été adoptée dans le cadre de la mise en œuvre des règles du Fundamental Review of the Trading Book (FRTB) aux termes des réformes de Bâle III pour tenir compte du risque de marché, règles qui ont pris effet le 1^{er} novembre 2023. Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits de négociation, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2024	31 oct. 2023	31 janv. 2023
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances – prêts douteux			
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	285 \$	259 \$	188 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	16	11	26
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	189	205	41
Marchés des capitaux et Services financiers directs	6	6	(11)
Siège social et autres	(4)	(3)	15
	492	478	259
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances – prêts productifs			
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	44	23	(30)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	4	-	20
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	55	44	57
Marchés des capitaux et Services financiers directs	2	(2)	1
Siège social et autres	(12)	(2)	(12)
	93	63	36
	585 \$	541 \$	295 \$

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 585 M\$, en hausse de 290 M\$ comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté, une amélioration de nos perspectives économiques ayant été observée dans les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent, neutralisée en partie par une migration du crédit plus désavantageuse. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté sous l'effet surtout de l'augmentation de la dotation à la provision dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 44 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs s'est accrue du fait d'une migration du crédit plus désavantageuse et de la mise à jour des paramètres des modèles. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté sous l'effet surtout de l'augmentation de la dotation à la provision dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada, compensée en partie par une diminution de la dotation à la provision dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont fléchi de 997 M\$, ou 22 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, au cours duquel avait été observée une hausse des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance, en partie contrebalancée par une charge en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC au trimestre considéré, présentée à titre d'élément d'importance, une hausse des charges liées au matériel informatique, aux logiciels et au matériel de bureau, et la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 25 M\$, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, du fait surtout d'une charge en lien avec la cotisation spéciale précitée imposée par la FDIC au trimestre considéré et de la progression de la rémunération liée au rendement, en partie neutralisées par une baisse des charges liées au matériel informatique, aux logiciels et au matériel de bureau, une diminution des salaires du personnel, y compris la hausse des coûts liés aux cessations d'emploi au trimestre précédent, et le recul des honoraires.

Impôt sur le résultat et taxes

La charge d'impôt sur le résultat a diminué de 296 M\$, ou 40 %, en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, étant donné qu'au premier trimestre de 2023, une charge d'impôt sur le résultat avait été inscrite afin de comptabiliser le dividende pour la relance au Canada (DRC) et l'incidence rétroactive de la hausse de 1,5 % du taux d'imposition, présentée à titre d'élément d'importance.

La charge d'impôt sur le résultat s'est accrue de 62 M\$, ou 16 %, par rapport à celle du trimestre précédent, en raison surtout d'une hausse du résultat.

Le gouvernement fédéral canadien a publié des propositions fiscales qui auront une incidence sur la CIBC si elles sont adoptées. Le 28 novembre 2023, le gouvernement fédéral a déposé au Parlement le projet de loi C-59, qui comprend des propositions législatives visant la mise en œuvre de certaines mesures fiscales tirées de l'*Énoncé économique de l'automne 2023* et du budget fédéral de 2023. Le projet de loi C-59 comprend une proposition prévoyant le refus de la déduction pour dividendes reçus à l'égard des dividendes reçus par les banques et les sociétés d'assurance canadiennes sur des actions canadiennes qui constituent des biens évalués à la valeur du marché, ainsi qu'un impôt de 2 % sur certains rachats d'actions, et il a fait l'objet de discussions continues entre les intervenants du secteur et le gouvernement fédéral au cours du trimestre considéré. La date proposée pour l'application de ces mesures a été fixée au 1^{er} janvier 2024. Les propositions contenues dans le projet de loi C-59 n'avaient pas encore été quasi adoptées au 31 janvier 2024 et, par conséquent, ne sont pas prises en compte dans la charge d'impôt sur le résultat présentée au trimestre considéré.

Le 4 août 2023, le gouvernement fédéral du Canada a publié une version préliminaire de la *Loi de l'impôt minimum mondial* (LIMM). Les dispositions de la LIMM ne sont pas intégrées au projet de loi C-59 et n'avaient pas été autrement déposées au Parlement au 31 janvier 2024. La LIMM prévoit la mise en œuvre au Canada d'un impôt minimum mondial de 15 % conformément à l'engagement du pays d'adopter le régime du Pilier 2 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Plus de 135 pays membres de l'OCDE ont convenu de l'adopter. Certains pays dans lesquels la CIBC mène ses activités ont adopté des dispositions législatives pour la mise en œuvre du Pilier 2, lesquelles ne sont toutefois pas encore en vigueur. Pour respecter le calendrier de mise en œuvre recommandé par l'OCDE, le Canada devrait adopter la LIMM en 2024 et les règles prévues par celle-ci s'appliqueraient à compter de l'exercice 2025 de la CIBC. La CIBC continue d'évaluer l'incidence des changements précités sur ses activités à l'échelle mondiale.

L'IASB a publié un document intitulé Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2, qui modifie l'IAS 12, *Impôts sur le résultat* (IAS 12), qui prévoit une exception temporaire à la comptabilisation et à la présentation de l'impôt différé instaurée dans le cadre de la mise en œuvre du modèle de règles du Pilier 2. La CIBC a appliqué l'exception à la comptabilisation et à la présentation de l'impôt différé rattaché à l'impôt sur le résultat découlant des règles du Pilier 2. D'autres modifications à l'IAS 12 exigent la présentation d'informations supplémentaires à l'égard des périodes au cours desquelles les règles du Pilier 2 ont été adoptées ou quasi adoptées, mais sans être encore en vigueur.

Change

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion du dollar américain (\$ US) sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire qui découle de fluctuations de taux de change moyens.

En millions de dollars, sauf les montants par action, pour les trimestres clos les	31 janv. 2024 par rapport au 31 janv. 2023	31 janv. 2024 par rapport au 31 oct. 2023
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :		
Total des produits	(1) \$	(19) \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	-	(4)
Charges autres que d'intérêts	(1)	(13)
Impôt sur le résultat	-	(2)
Résultat net (perte nette)	-	-
Incidence sur le résultat par action :		
De base	- \$	- \$
Dilué	-	-
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	(0,1) %	(1,7) %

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les montants par action, pour les trimestres clos les

	2024				2023 ¹			2022	
	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	
Produits									
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	2 497 \$	2 458 \$	2 414 \$	2 282 \$	2 262 \$	2 262 \$	2 321 \$	2 143 \$	
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	1 374	1 366	1 350	1 336	1 351	1 316	1 338	1 303	
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	681	672	666	648	706	653	604	591	
Marchés des capitaux et Services financiers directs ²	1 561	1 290	1 355	1 362	1 481	1 182	1 199	1 316	
Siège social et autres ²	108	61	67	76	129	(25)	109	23	
Total des produits	6 221 \$	5 847 \$	5 852 \$	5 704 \$	5 929 \$	5 388 \$	5 571 \$	5 376 \$	
Produits nets d'intérêts	3 249 \$	3 197 \$	3 236 \$	3 187 \$	3 205 \$	3 185 \$	3 236 \$	3 088 \$	
Produits autres que d'intérêts	2 972	2 650	2 616	2 517	2 724	2 203	2 335	2 288	
Total des produits	6 221	5 847	5 852	5 704	5 929	5 388	5 571	5 376	
Dotation à la provision pour pertes sur créances	585	541	736	438	295	436	243	303	
Charges autres que d'intérêts	3 465	3 440	3 307	3 140	4 462	3 483	3 183	3 114	
Résultat avant impôt sur le résultat	2 171	1 866	1 809	2 126	1 172	1 469	2 145	1 959	
Impôt sur le résultat	443	381	377	437	739	284	479	436	
Résultat net	1 728 \$	1 485 \$	1 432 \$	1 689 \$	433 \$	1 185 \$	1 666 \$	1 523 \$	
Résultat net applicable aux :									
Participations ne donnant pas le contrôle	12 \$	8 \$	10 \$	11 \$	9 \$	7 \$	6 \$	5 \$	
Actionnaires	1 716	1 477	1 422	1 678	424	1 178	1 660	1 518	
Résultat par action – de base	1,77 \$	1,53 \$	1,48 \$	1,77 \$	0,39 \$	1,26 \$	1,79 \$	1,63 \$	
– dilué	1,77	1,53	1,47	1,76	0,39	1,26	1,78	1,62	

1) Certaines informations ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 17. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et Services financiers directs sont présentés sur une BIE, et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours que les autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et sur les marchés des capitaux.

Produits

Les produits tirés des activités de prêt et de dépôt dépendent habituellement de la croissance des volumes, des honoraires tirés des activités transactionnelles des clients et de l'environnement des taux d'intérêt. Nos activités de gestion des avoirs sont arrimées aux activités de ventes nettes, qui ont une incidence sur les biens sous gestion et les biens administrés, au niveau d'activité de placement de nos clients et à la conjoncture du marché. Les produits de Marchés des capitaux sont également tributaires, dans une mesure importante, de la conjoncture des marchés qui a une incidence sur l'activité de négociation de clients, sur les activités de prise ferme ainsi que sur les activités de services consultatifs.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, a profité de l'accroissement des prêts et des dépôts au cours des huit derniers trimestres, porté par la croissance interne liée aux clients et l'approfondissement des liens avec sa clientèle. Au cours des périodes plus récentes, le contexte de hausse des taux d'intérêt a fait ralentir la croissance des prêts et des dépôts et a amélioré la marge d'intérêts nette, reflet de la progression des marges sur les dépôts, contrebalancée en partie par une compression des marges sur les prêts.

Les produits de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, ont profité de la croissance des volumes de Groupe Entreprises, contrebalancée par l'incidence des difficultés qu'a connues le marché sur nos activités de gestion des avoirs. Pour Groupe Entreprises, la croissance des produits a été soutenue par la forte demande des clients qui s'est atténuée au cours des derniers trimestres et par la hausse des taux d'intérêt. Pour Gestion des avoirs, la croissance des biens administrés et des biens sous gestion ainsi que les produits d'honoraires connexes ont été touchés par la volatilité des marchés boursiers et l'incidence des facteurs macroenvironnementaux, qui présentent depuis peu des signes de reprise.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, continue de profiter des acquisitions de clients en interne, ce qui permet de contrebalancer une partie de l'incidence du contexte difficile lié aux taux d'intérêt et au marché qui s'est fait sentir au cours des huit derniers trimestres. Une diminution des soldes de dépôts au deuxième et au troisième trimestres de 2023 a été accompagnée d'un changement dans la composition des dépôts en lien avec le contexte des taux d'intérêt, mais les soldes se sont accrus au quatrième trimestre de 2023 et au premier trimestre de 2024. Les prêts ont diminué au cours des deux derniers trimestres, le recours à des facilités de crédit renouvelables et la demande demeurant faibles. Pour

Gestion des avoirs, les biens administrés et les biens sous gestion ont subi les contrecoups du marché et fait face à sa volatilité au cours du premier semestre de 2023, et la croissance récente été favorisée par l'appréciation du marché.

Marchés des capitaux et Services financiers directs a présenté une baisse des produits de négociation au troisième et au quatrième trimestres de 2022 et de 2023. Une hausse des produits de négociation, portée par une conjoncture des marchés robuste et l'intensification des activités des clients, a été observée au premier trimestre de 2023 et de 2024.

Les produits de Siège social et autres reflètent l'incidence de l'accroissement des marges d'intérêts nettes de Services bancaires internationaux dans le contexte de hausse des taux d'intérêt. À partir du deuxième trimestre de 2023, les coûts de financement se sont accrus en raison de la volatilité des taux d'intérêt, ce qui a eu une incidence défavorable sur Siège social et autres. Cette incidence défavorable s'est atténuée à mesure que les coûts de financement plus élevés ont été transférés aux unités d'exploitation stratégiques.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit, de la performance au chapitre du crédit dans les portefeuilles de prêts ainsi que de l'évolution de nos perspectives économiques. Nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain en raison des préoccupations liées aux taux d'intérêt et d'inflation plus élevés, aux événements géopolitiques et au ralentissement de la croissance économique. L'estimation des pertes sur créances attendues dans le contexte actuel nécessite une part de jugement considérable.

Le relèvement des taux d'intérêt à un rythme plus rapide que prévu conjugué à la hausse de l'inflation, aux perturbations soutenues de la chaîne d'approvisionnement et aux préoccupations géopolitiques croissantes à l'échelle mondiale s'est répercuté sur notre dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs aux deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2022 et aux troisième et quatrième trimestres de 2023. Une migration du crédit désavantageuse a également pesé sur notre dotation à la provision pour pertes sur créances au cours de tous les trimestres de 2023 et du premier trimestre de 2024. Les perspectives défavorables dans le secteur de l'immobilier et de la construction aux États-Unis ont contribué à une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs aux deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2023 et au premier trimestre de 2024.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, la dotation à la provision du deuxième trimestre de 2022 a été influencée par la diminution des cas d'insolvabilité et des radiations au titre des cartes de crédit par rapport aux niveaux d'avant la pandémie. La diminution du nombre de cas d'insolvabilité est conforme à la tendance nationale canadienne, et la diminution des radiations est une conséquence positive de l'augmentation des épargnes des ménages pendant la pandémie. À compter du deuxième trimestre de 2022, nos pertes sur prêts comprennent les radiations découlant d'une meilleure connaissance du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco acquis. Depuis le troisième trimestre de 2022, les radiations sur les prêts à la consommation ont affiché une tendance à la hausse.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, a présenté une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante pour l'exercice 2023 et au premier trimestre de 2024.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les résultats du deuxième et du quatrième trimestres de 2022, de tous les trimestres de 2023 et du premier trimestre de 2024 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante. La hausse de la dotation à la provision aux deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2023 et au premier trimestre de 2024 était essentiellement attribuable au secteur de l'immobilier et de la construction.

Pour Marchés des capitaux et Services financiers directs, les pertes sur prêts douteux sont demeurées faibles.

Pour Siège social et autres, la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux dans Services bancaires internationaux est demeurée relativement stable. Des reprises de provision ont été comptabilisées au quatrième trimestre de 2023 et au premier trimestre de 2024.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période ont découlé en grande partie des variations des salaires du personnel, des investissements dans les initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats du premier trimestre de 2024 comprenaient une charge en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC, présentée à titre d'élément d'importance. Les résultats du quatrième trimestre de 2022 et du premier trimestre de 2023 tenaient compte d'une augmentation des provisions pour procédures judiciaires dans Siège social et autres, présentée à titre d'élément d'importance. Une baisse des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance, a été inscrite au deuxième trimestre de 2023. Les résultats du quatrième trimestre de 2022 faisaient état de charges liées à la consolidation de notre portefeuille immobilier du fait de notre emménagement dans le nouveau siège social mondial, ces deux éléments étant présentés à titre d'éléments d'importance.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du revenu imposable dans les territoires desquels le résultat provient. Les résultats du premier trimestre de 2023 tenaient compte d'une charge d'impôt sur le résultat inscrite afin de comptabiliser le DRC et l'incidence rétroactive de la hausse de 1,5 % du taux d'imposition, présentés à titre d'éléments d'importance.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR, qui comprennent des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR décrits dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*, peuvent permettre aux investisseurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes.

Mesures ajustées

La direction évalue les résultats comme présentés et ajustés et juge que ces mesures de performance sont toutes deux utiles. Les mesures ajustées, qui comprennent le total des produits ajusté, la dotation à la provision pour pertes sur créances ajustée, les charges autres que d'intérêts ajustées, le résultat avant impôt sur le résultat ajusté, l'impôt sur le résultat ajusté et le résultat net ajusté, qui s'ajoutent aux mesures ajustées décrites ci-après, excluent les éléments d'importance des résultats comme présentés aux fins du calcul de nos résultats ajustés. Les éléments d'importance comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui ne reflètent pas, selon la direction, le rendement des activités sous-jacentes. Nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances. Bien que nous croyions que

ces mesures ajustées permettent de faciliter les comparaisons entre nos résultats et ceux des autres banques canadiennes qui font des ajustements similaires dans leurs informations publiques, il faut préciser qu'il n'y a pas de signification normalisée des mesures ajustées selon les PCGR.

Nous ajustons également les résultats de nos unités d'exploitation stratégiques pour majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs mobilières pour les ramener au montant de la BIE, soit le montant des produits pleinement imposables, en supposant qu'ils soient imposables au taux d'impôt prévu par la loi qui permettrait de dégager les mêmes produits après impôt. Se reporter à la section Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques et à la note 30 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2023 pour plus de précisions.

Résultat dilué par action ajusté

Nous ajustons le résultat dilué par action comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du résultat dilué par action ajusté.

Coefficient d'efficacité ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance. Depuis le début du premier trimestre de 2024, nous ne majorons plus les produits exonérés d'impôt afin de les ramener au montant de la BIE aux fins de l'application de ce coefficient à nos résultats consolidés. Les montants des périodes antérieures ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle du trimestre considéré.

Levier d'exploitation ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance. Depuis le début du premier trimestre de 2024, nous ne majorons plus les produits exonérés d'impôt afin de les ramener au montant de la BIE aux fins de l'application de ce coefficient à nos résultats consolidés. Les montants des périodes antérieures ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle du trimestre considéré.

Ratio de versement de dividendes ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du ratio de versement des dividendes ajusté.

Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté.

Taux d'impôt effectif ajusté

Nous ajustons le résultat avant impôt sur le résultat comme présenté et l'impôt sur le résultat comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du taux d'impôt effectif ajusté.

Résultat avant impôt et provisions

Le résultat avant impôt et provisions correspond aux produits, nets des charges autres que d'intérêts, et fournit aux lecteurs une évaluation de notre capacité à dégager un résultat pour couvrir les pertes de crédit au cours du cycle de crédit, ainsi qu'une base supplémentaire aux fins de la comparaison du rendement des activités sous-jacentes entre les périodes, en excluant l'incidence de la dotation à la provision pour pertes sur créances, ce qui nécessite que des jugements soient posés et que des estimations soient faites à l'égard de questions qui sont incertaines et qui peuvent varier de façon importante d'une période à l'autre. Nous ajustons le résultat avant impôt et provisions pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du résultat avant impôt et provisions ajusté. Comme il a été énoncé précédemment, nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances.

Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires sont répartis entre les unités d'exploitation stratégiques en fonction du montant estimé des fonds propres réglementaires nécessaires pour soutenir leurs activités, comme il a été déterminé pour la banque au niveau consolidé selon les exigences en matière de fonds propres réglementaires et les cibles internes du BSIF. Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires non répartis sont présentés dans Siège social et autres. La répartition du capital sur cette base fournit un cadre cohérent pour évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Au premier trimestre de 2024, nous avons accru les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis entre nos unités d'exploitation stratégiques pour les faire passer à 12 % des exigences de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires de chacune d'elles, soit une hausse par rapport à 11 % en 2023. Dans le cadre de l'adoption des réformes de Bâle III, une approche révisée pour répartir l'APR reflétant le risque opérationnel entre chacune des unités d'exploitation stratégiques a pris effet le 30 avril 2023. Les nouvelles répartitions sont établies selon les contributions de chaque unité d'exploitation stratégique au total des produits sur trois ans et au total des pertes opérationnelles sur dix ans. Ce changement de méthode a eu une incidence sur les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis à partir du troisième trimestre de 2023. Se reporter à la section Risques découlant des activités commerciales pour plus de précisions.

Rendement des capitaux propres sectoriel

Nous utilisons le rendement des capitaux propres sectoriel comme l'une des mesures permettant d'évaluer le rendement et de prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le rendement des capitaux propres pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires, alors que le rendement des capitaux propres sectoriel offre une mesure semblable fondée sur les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis entre les unités d'exploitation stratégiques. Par conséquent, le rendement des capitaux propres sectoriel est un ratio non conforme aux PCGR. Le rendement des capitaux propres sectoriel correspond au résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires pour chaque unité d'exploitation stratégique, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis, soit la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis mensuels au cours de la période. Au premier trimestre de 2024, nous avons accru le montant des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis entre nos unités d'exploitation stratégiques, comme il a été mentionné précédemment.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 janvier 2024	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux et Services financiers directs	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	2 497 \$	1 374 \$	681 \$	1 561 \$	108 \$	6 221 \$	507 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	329	20	244	8	(16)	585	182
Charges autres que d'intérêts	1 280	669	478	712	326	3 465	356
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	888	685	(41)	841	(202)	2 171	(31)
Impôt sur le résultat	238	187	(32)	229	(179)	443	(24)
Résultat net (perte nette)	650	498	(9)	612	(23)	1 728	(7)
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	12	12	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	650	498	(9)	612	(35)	1 716	(7)
Résultat dilué par action (\$)						1,77 \$	
Incidence des éléments d'importance¹							
Produits							
Recouvrement d'impôt sur le résultat qui serait éliminé par une proposition du gouvernement fédéral, si elle était adoptée dans sa forme actuelle ²	- \$	- \$	- \$	(52) \$	52 \$	- \$	- \$
Incidence des éléments d'importance sur les produits	-	-	-	(52)	52	-	-
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(7)	-	(8)	-	-	(15)	(6)
Charge en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC	-	-	(91)	-	-	(91)	(67)
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(7)	-	(99)	-	-	(106)	(73)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	7	-	99	(52)	52	106	73
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	-	2	-	-	4	1
Recouvrement d'impôt sur le résultat qui serait éliminé par une proposition du gouvernement fédéral, si elle était adoptée dans sa forme actuelle ²	-	-	-	(15)	52	37	-
Charge en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC	-	-	23	-	-	23	17
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	2	-	25	(15)	52	64	18
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	5 \$	- \$	74 \$	(37) \$	- \$	42 \$	55 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)						0,04 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés³							
Total des produits – ajusté ⁴	2 497 \$	1 374 \$	681 \$	1 509 \$	160 \$	6 221 \$	507 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances – ajustée	329	20	244	8	(16)	585	182
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 273	669	379	712	326	3 359	283
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat – ajusté(e)	895	685	58	789	(150)	2 277	42
Impôt sur le résultat – ajusté	240	187	(7)	214	(127)	507	(6)
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	655	498	65	575	(23)	1 770	48
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	12	12	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	655	498	65	575	(35)	1 758	48
Résultat dilué par action ajusté (\$)						1,81 \$	

1) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

2) Cet élément d'importance présente l'incidence sur la charge d'impôt sur le résultat consolidée qui pourrait faire l'objet d'un ajustement dans nos résultats comme présentés pour les périodes subséquentes si une proposition fiscale du gouvernement fédéral était quasi adoptée dans sa forme actuelle. L'incidence correspondante sur la BIE pour Marchés des capitaux et Services financiers directs et Siège social et autres est également prise en compte dans cet élément d'importance, de sorte qu'il n'y ait aucun effet sur l'élément d'importance consolidé.

3) Montant ajusté pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

4) Les résultats pour l'ensemble de la CIBC ne tiennent pas compte d'un ajustement sur une BIE de 68 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 (62 M\$ au 31 octobre 2023 et 62 M\$ au 31 janvier 2023).

5) Certaines informations ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 17. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

6) La charge d'impôt sur le résultat comprend un montant de 510 M\$ qui représente la valeur actualisée du montant estimé du dividende pour la relance au Canada (DRC) établi à 555 M\$, ainsi qu'une charge de 35 M\$ liée à l'incidence pour l'exercice 2022 de la hausse de 1,5 % du taux d'imposition qui s'applique au revenu imposable supérieur à 100 M\$ de certaines banques et de certains assureurs-vie pour les périodes ouvertes après avril 2022. L'écart d'actualisation de 45 M\$ sur l'impôt au titre du DRC est amorti sur la période de versement de quatre ans à compter de la comptabilisation initiale.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 octobre 2023	Services bancaires personnels et PME, région du Canada ⁵	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux et Services financiers directs	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	2 458 \$	1 366 \$	672 \$	1 290 \$	61 \$	5 847 \$	492 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	282	11	249	4	(5)	541	183
Charges autres que d'intérêts	1 307	679	387	734	333	3 440	284
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	869	676	36	552	(267)	1 866	25
Impôt sur le résultat	232	186	(14)	169	(192)	381	(10)
Résultat net (perte nette)	637	490	50	383	(75)	1 485	35
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	8	8	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	637	490	50	383	(83)	1 477	35
Résultat dilué par action (\$)						1,53 \$	
Incidence des éléments d'importance¹							
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(6) \$	- \$	(9) \$	- \$	(30) \$	(45) \$	(6) \$
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts							
	(6)	-	(9)	-	(30)	(45)	(6)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net							
	6	-	9	-	30	45	6
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	-	3	-	3	8	2
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat							
	2	-	3	-	3	8	2
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net							
	4 \$	- \$	6 \$	- \$	27 \$	37 \$	4 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)							
						0,04 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés³							
Total des produits – ajusté ⁴	2 458 \$	1 366 \$	672 \$	1 290 \$	61 \$	5 847 \$	492 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances – ajustée	282	11	249	4	(5)	541	183
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 301	679	378	734	303	3 395	278
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat – ajusté(e)	875	676	45	552	(237)	1 911	31
Impôt sur le résultat – ajusté	234	186	(11)	169	(189)	389	(8)
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	641	490	56	383	(48)	1 522	39
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	8	8	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	641	490	56	383	(56)	1 514	39
Résultat dilué par action ajusté (\$)						1,57 \$	

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada ⁵	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux et Services financiers directs	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 janvier 2023							
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	2 262 \$	1 351 \$	706 \$	1 481 \$	129 \$	5 929 \$	526 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	158	46	98	(10)	3	295	73
Charges autres que d'intérêts	1 290	665	380	650	1 477	4 462	283
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	814	640	228	841	(1 351)	1 172	170
Impôt sur le résultat	224	171	27	229	88	739	20
Résultat net (perte nette)	590	469	201	612	(1 439)	433	150
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	9	9	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	590	469	201	612	(1 448)	424	150
Résultat dilué par action (\$)						0,39 \$	
Incidence des éléments d'importance¹							
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(7) \$	- \$	(16) \$	- \$	(3) \$	(26) \$	(12) \$
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	(1 169)	(1 169)	-
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(7)	-	(16)	-	(1 172)	(1 195)	(12)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	7	-	16	-	1 172	1 195	12
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	-	4	-	-	6	3
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	325	325	-
Charge d'impôt sur le résultat en lien avec le budget fédéral canadien 2022 ⁶	-	-	-	-	(545)	(545)	-
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	2	-	4	-	(220)	(214)	3
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	5 \$	- \$	12 \$	- \$	1 392 \$	1 409 \$	9 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)						1,55 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés³							
Total des produits – ajusté ⁴	2 262 \$	1 351 \$	706 \$	1 481 \$	129 \$	5 929 \$	526 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances – ajustée	158	46	98	(10)	3	295	73
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 283	665	364	650	305	3 267	271
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat – ajusté(e)	821	640	244	841	(179)	2 367	182
Impôt sur le résultat – ajusté	226	171	31	229	(132)	525	23
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	595	469	213	612	(47)	1 842	159
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	9	9	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	595	469	213	612	(56)	1 833	159
Résultat dilué par action ajusté (\$)						1,94 \$	

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le résultat net (comme présenté) conforme aux PCGR et le résultat avant impôt et provisions (ajusté) non conforme aux PCGR par secteur.

		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux et Services financiers directs	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos les								
31 janv. 2024	Résultat net (perte nette)	650 \$	498 \$	(9) \$	612 \$	(23) \$	1 728 \$	(7) \$
	Ajouter : dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	329	20	244	8	(16)	585	182
	Ajouter : impôt sur le résultat	238	187	(32)	229	(179)	443	(24)
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)¹	1 217	705	203	849	(218)	2 756	151
	Incidence avant impôt des éléments d'importance ²	7	-	99	(52)	52	106	73
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)³	1 224 \$	705 \$	302 \$	797 \$	(166) \$	2 862 \$	224 \$
31 oct. 2023 ⁴	Résultat net (perte nette)	637 \$	490 \$	50 \$	383 \$	(75) \$	1 485 \$	35 \$
	Ajouter : dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	282	11	249	4	(5)	541	183
	Ajouter : impôt sur le résultat	232	186	(14)	169	(192)	381	(10)
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)¹	1 151	687	285	556	(272)	2 407	208
	Incidence avant impôt des éléments d'importance ²	6	-	9	-	30	45	6
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)³	1 157 \$	687 \$	294 \$	556 \$	(242) \$	2 452 \$	214 \$
31 janv. 2023 ⁴	Résultat net (perte nette)	590 \$	469 \$	201 \$	612 \$	(1 439) \$	433 \$	150 \$
	Ajouter : dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	158	46	98	(10)	3	295	73
	Ajouter : impôt sur le résultat	224	171	27	229	88	739	20
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)¹	972	686	326	831	(1 348)	1 467	243
	Incidence avant impôt des éléments d'importance ²	7	-	16	-	1 172	1 195	12
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)³	979 \$	686 \$	342 \$	831 \$	(176) \$	2 662 \$	255 \$

1) Mesure non conforme aux PCGR.

2) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

3) Montant ajusté pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

4) Certaines informations ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 17. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires plus de précisions.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux et Services financiers directs. Ces unités d'exploitation stratégiques bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres placements de portefeuille, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers des unités d'exploitation stratégiques sont présentées à la page 21 de notre Rapport annuel 2023.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires, de même qu'au moyen de canaux numériques et mobiles pour les aider à faire de leurs idées une réalité.

Résultats¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2024	31 oct. 2023 ²	31 janv. 2023 ²
Produits	2 497 \$	2 458 \$	2 262 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	285	259	188
Prêts productifs	44	23	(30)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	329	282	158
Charges autres que d'intérêts	1 280	1 307	1 290
Résultat avant impôt sur le résultat	888	869	814
Impôt sur le résultat	238	232	224
Résultat net	650 \$	637 \$	590 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires	650 \$	637 \$	590 \$
Total des produits			
Produits nets d'intérêts	1 927 \$	1 908 \$	1 709 \$
Produits autres que d'intérêts ³	570	550	553
	2 497 \$	2 458 \$	2 262 \$
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{4,5}	2,41 %	2,38 %	2,16 %
Coefficient d'efficacité	51,2 %	53,2 %	57,0 %
Levier d'exploitation	11,2 %	9,2 %	(8,4) %
Rendement des capitaux propres ⁶	23,6 %	25,8 %	26,4 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ⁶	10 963 \$	9 781 \$	8 863 \$
Équivalents temps plein	13 474	13 208	13 476

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Certaines informations ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 17. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

3) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

4) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

5) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

6) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 650 M\$, en hausse de 60 M\$, en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une augmentation des produits, neutralisée en partie par une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net s'est accru de 13 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, du fait surtout d'une augmentation des produits et d'une diminution des charges autres que d'intérêts, en partie compensées par l'accroissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Produits

Les produits ont progressé de 235 M\$, ou 10 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 218 M\$, ou 13 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse de la marge d'intérêts nette et de l'accroissement des volumes. Les produits autres que d'intérêts se sont accrus de 17 M\$, ou 3 %, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des honoraires.

Les produits ont grimpé de 39 M\$, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits nets d'intérêts ont progressé de 19 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, du fait surtout de l'accroissement de la marge d'intérêts nette. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 20 M\$, ou 4 %, ce qui est surtout attribuable à la hausse des honoraires.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 25 points de base comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 3 points de base comparativement à celle du trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse de la croissance relative des produits à marge élevée.

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 171 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs essentiellement attribuable à une migration du crédit désavantageuse a été comptabilisée au trimestre considéré, comparativement à une reprise de provision liée à une évolution favorable de nos perspectives économiques, en partie neutralisée par une migration du crédit désavantageuse au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été plus élevée, du fait surtout de l'accroissement des radiations au titre des cartes de crédit et du portefeuille des prêts personnels.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 47 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté, en raison surtout d'une migration du crédit plus désavantageuse. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, du fait d'un accroissement des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont reculé de 10 M\$, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement du calendrier des dépenses liées aux initiatives stratégiques, neutralisé en partie par la hausse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts ont fléchi de 27 M\$, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement du calendrier des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la hausse des coûts liés aux cessations d'emploi au trimestre précédent, contrebalancés en partie par la hausse de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 14 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 6 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, en lien surtout avec la hausse du résultat.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Résultats¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2024	31 oct. 2023	31 janv. 2023
Produits			
Groupe Entreprises	621 \$	634 \$	621 \$
Gestion des avoirs	753	732	730
Total des produits	1 374	1 366	1 351
Dotation à la provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	16	11	26
Prêts productifs	4	-	20
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	20	11	46
Charges autres que d'intérêts	669	679	665
Résultat avant impôt sur le résultat	685	676	640
Impôt sur le résultat	187	186	171
Résultat net	498 \$	490 \$	469 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires	498 \$	490 \$	469 \$
Total des produits			
Produits nets d'intérêts	449 \$	452 \$	464 \$
Produits autres que d'intérêts ²	925	914	887
	1 374 \$	1 366 \$	1 351 \$
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen^{3,4}	3,31 %	3,37 %	3,49 %
Coefficient d'efficacité	48,7 %	49,7 %	49,2 %
Levier d'exploitation	1,1 %	0,7 %	5,4 %
Rendement des capitaux propres⁵	21,3 %	23,1 %	21,4 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis⁵	9 289 \$	8 401 \$	8 682 \$
Équivalents temps plein⁶	5 355	5 433	5 351

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

4) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

5) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

6) Au premier trimestre de 2023, 389 équivalents temps plein liés aux activités du centre d'appels ont fait l'objet d'un transfert au secteur Siège social et autres, sans qu'il y ait d'incidence financière, car les coûts connexes ont été réattribués au secteur Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, après le transfert aux termes de notre processus de répartition entre les unités d'exploitation stratégiques.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 498 M\$, en hausse de 29 M\$ en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à une hausse des produits.

Le résultat net a grimpé de 8 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable à la diminution des charges autres que d'intérêts et à la hausse des produits, compensées en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Produits

Les produits ont progressé de 23 M\$, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont été comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, la croissance des volumes et la hausse des honoraires ayant été neutralisées par la baisse des marges sur les prêts et sur les dépôts.

Les produits de Gestion des avoirs se sont accrus de 23 M\$, en raison principalement de la progression des produits tirés des honoraires sous l'effet de l'appréciation des marchés et de la hausse des produits tirés des commissions liée à l'intensification des activités des clients, neutralisées en partie par la baisse des volumes de dépôts.

Les produits ont progressé de 8 M\$ par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont fléchi de 13 M\$, ce qui s'explique surtout par la diminution des honoraires et des marges sur les prêts.

Les produits de Gestion des avoirs ont progressé de 21 M\$, reflet surtout de la hausse des produits tirés des honoraires sous l'effet de l'appréciation des marchés et de l'augmentation des produits tirés des commissions liée à l'intensification des activités des clients.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a diminué de 18 points de base par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est surtout attribuable à la baisse des marges sur les prêts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a diminué de 6 points de base par rapport à celle du trimestre précédent, en lien essentiellement avec la baisse des marges sur les prêts.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 26 M\$ comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué en raison d'une migration du crédit désavantageuse au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a reculé sous l'effet de la diminution de la dotation à la provision dans les secteurs de l'agriculture et de la fabrication de biens de consommation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 9 M\$ en regard de celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a légèrement augmenté. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté sous l'effet de la hausse de la dotation à la provision dans le secteur du commerce de détail et de gros.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 4 M\$, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse de la rémunération liée au rendement, neutralisée en partie par la diminution des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 10 M\$, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de la hausse des coûts liés aux cessations d'emploi au trimestre précédent et de la diminution de la rémunération liée au rendement au trimestre considéré.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 16 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse du résultat, et a été comparable à celui du trimestre précédent.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, offre des solutions de services bancaires et de gestion des avoirs personnalisées et axées sur les relations partout aux États-Unis, principalement aux sociétés du marché intermédiaire et aux sociétés de taille moyenne, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans six marchés américains.

Résultats en dollars canadiens¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2024	31 oct. 2023	31 janv. 2023
Produits			
Groupe Entreprises	467 \$	462 \$	442 \$
Gestion des avoirs	214	210	264
Total des produits	681	672	706
Dotation à la provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	189	205	41
Prêts productifs	55	44	57
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	244	249	98
Charges autres que d'intérêts	478	387	380
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	(41)	36	228
Impôt sur le résultat	(32)	(14)	27
Résultat net (perte nette)	(9) \$	50 \$	201 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :			
Actionnaires	(9) \$	50 \$	201 \$
Total des produits			
Produits nets d'intérêts	465 \$	476 \$	476 \$
Produits autres que d'intérêts	216	196	230
	681 \$	672 \$	706 \$
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis²	11 618 \$	11 267 \$	11 461 \$
Équivalents temps plein	2 790	2 780	2 500

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Résultats en dollars américains¹

En millions de \$ US, pour les trois mois clos les	31 janv. 2024	31 oct. 2023	31 janv. 2023
Produits			
Groupe Entreprises	348 \$	338 \$	329 \$
Gestion des avoirs	159	154	197
Total des produits	507	492	526
Dotation à la provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	141	151	31
Prêts productifs	41	32	42
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	182	183	73
Charges autres que d'intérêts	356	284	283
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	(31)	25	170
Impôt sur le résultat	(24)	(10)	20
Résultat net (perte nette)	(7) \$	35 \$	150 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :			
Actionnaires	(7) \$	35 \$	150 \$
Total des produits			
Produits nets d'intérêts	346 \$	348 \$	355 \$
Produits autres que d'intérêts	161	144	171
	507 \$	492 \$	526 \$
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen^{2, 3}	3,49 %	3,44 %	3,54 %
Coefficient d'efficacité	70,1 %	57,6 %	53,7 %
Levier d'exploitation	(29,3) %	(5,7) %	(3,1) %
Rendement des capitaux propres⁴	(0,3) %	1,7 %	7,0 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis⁴	8 658 \$	8 252 \$	8 535 \$

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

3) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

4) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 9 M\$ (7 M\$ US), par rapport à un résultat net de 201 M\$ (150 M\$ US) au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une hausse des charges autres que d'intérêts, y compris une charge de 91 M\$ (67 M\$ US) en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC, présentée à titre d'élément d'importance, à une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à une diminution des produits.

La perte nette pour le trimestre s'est élevée à 9 M\$ (7 M\$ US) par rapport à un résultat net de 50 M\$ (35 M\$ US) au trimestre précédent, ce qui découle surtout de l'augmentation des charges autres que d'intérêts, y compris une charge de 91 M\$ (67 M\$ US) en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC, comme il a été mentionné précédemment, en partie contrebalancée par la hausse des produits et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Produits

Les produits ont reculé de 19 M\$ US, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont progressé de 19 M\$ US, en raison surtout de l'augmentation des marges sur les prêts, en partie contrebalancée par la diminution des marges sur les dépôts.

Les produits de Gestion des avoirs ont baissé de 38 M\$ US, en raison principalement de la baisse des marges sur les dépôts et du recul des produits tirés des fonds communs de placement soumis à des honoraires fondés sur le rendement annuel.

Les produits se sont accrus de 15 M\$ US, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont progressé de 10 M\$ US, en raison surtout de la hausse des marges sur les prêts et de l'accroissement des volumes de dépôts, en partie neutralisés par la baisse des marges sur les dépôts, la diminution des volumes de dépôts et le recul des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 5 M\$ US, sous l'effet surtout des produits tirés des fonds communs de placement soumis à des honoraires fondés sur le rendement annuel, en partie neutralisés par la baisse des marges sur les dépôts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a diminué de 5 points de base par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est surtout attribuable à la diminution des marges sur les dépôts jumelée à un changement dans la composition des dépôts et à la baisse des volumes.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 5 points de base par rapport à celle du trimestre précédent, ce qui est surtout attribuable à l'augmentation des marges sur les prêts et à l'accroissement des volumes de dépôts, en partie contrebalancés par la diminution des marges sur les dépôts.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 109 M\$ US par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux s'est accrue, en raison de l'augmentation de la dotation à la provision dans les secteurs de l'immobilier et de la construction.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 1 M\$ US par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a progressé en raison d'une hausse de la dotation à la provision dans le portefeuille d'immeubles de bureaux aux États-Unis au sein des secteurs américains de l'immobilier et de la construction et d'une mise à jour des paramètres des modèles, en partie neutralisées par l'élimination d'une provision à la suite de la migration du crédit, des prêts étant passés du statut de prêts productifs à celui de prêts douteux, au sein du portefeuille d'immeubles de bureaux aux États-Unis et par une évolution favorable de nos perspectives économiques pour les autres secteurs. La

dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué en lien avec la baisse de la dotation à la provision dans les secteurs de l'immobilier et de la construction.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 73 M\$ US, ou 26 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement d'une charge de 67 M\$ US en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC, présentée à titre d'élément d'importance, et d'une hausse des salaires du personnel, neutralisées en partie par la baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 72 M\$ US, ou 25 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement d'une charge de 67 M\$ US en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC, comme il a été mentionné précédemment, et de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

Une économie d'impôt sur le résultat de 24 M\$ US a été comptabilisée au trimestre considéré, en regard d'une charge d'impôt sur le résultat de 20 M\$ US au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La charge d'impôt sur le résultat a diminué de 44 M\$ US en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une baisse du résultat et de la composition des bénéfices.

L'économie d'impôt a augmenté de 14 M\$ US comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse du résultat et de la composition des bénéfices.

Marchés des capitaux et Services financiers directs

Marchés des capitaux et Services financiers directs offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services de Banque d'investissement et des Services financiers aux entreprises, ainsi que des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale, et tire parti des capacités numériques de la CIBC afin d'offrir un ensemble cohérent de services bancaires et de placement directs ainsi que des solutions de paiement multidevises novatrices aux clients de la CIBC.

Résultats¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2024	31 oct. 2023	31 janv. 2023
Produits			
Marchés CIBC, réseau mondial	797 \$	555 \$	786 \$
Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement	443	423	389
Services financiers directs	321	312	306
Total des produits²	1 561	1 290	1 481
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	6	6	(11)
Prêts productifs	2	(2)	1
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	8	4	(10)
Charges autres que d'intérêts	712	734	650
Résultat avant impôt sur le résultat	841	552	841
Impôt sur le résultat²	229	169	229
Résultat net	612 \$	383 \$	612 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires	612 \$	383 \$	612 \$
Coefficient d'efficacité	45,6 %	56,9 %	43,9 %
Levier d'exploitation	(4,1) %	(2,8) %	4,6 %
Rendement des capitaux propres ³	26,4 %	18,8 %	25,9 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ³	9 216 \$	8 122 \$	9 379 \$
Équivalents temps plein	2 388	2 411	2 330

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement sur une BIE de 68 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 (62 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2023 et 62 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023). Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres.

3) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre a été comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'accroissement des produits ayant été en partie neutralisé par la hausse des charges autres que d'intérêts et une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré, en regard d'une reprise de provision au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le résultat net a grimpé de 229 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des produits et à la diminution des charges autres que d'intérêts, neutralisées en partie par une dotation à la provision pour pertes sur créances plus élevée.

Produits

Les produits se sont accrues de 80 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont augmenté de 11 M\$, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des produits tirés de la négociation de dérivés sur actions et des activités liées aux opérations de change, en partie neutralisée par le recul des produits tirés de la négociation de titres à revenu fixe.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont augmenté de 54 M\$, reflète surtout de l'augmentation des produits tirés des services consultatifs et des activités de souscription de titres de créance, en partie contrebalancée par le recul des produits tirés des services financiers aux entreprises.

Les produits de Services financiers directs ont augmenté de 15 M\$, principalement en raison de la hausse des produits tirés de la Financière Simplii et de la croissance de nos activités d'opérations de change et de paiements, le tout en partie contrebalancé par la baisse du volume de transactions observée au sein des services de placement direct.

Les produits se sont accrus de 271 M\$, ou 21 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, Marché mondial, ont grimpé de 242 M\$, fait attribuable surtout à la hausse des produits tirés des activités liées aux opérations de change et de la négociation de titres à revenu fixe et des dérivés sur marchandises, ainsi qu'à la progression des produits tirés des activités de financement.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont augmenté de 20 M\$, en raison essentiellement de l'augmentation des produits tirés des activités des services consultatifs et des services financiers aux entreprises et des pertes moins importantes dans nos portefeuilles de titres de placement, le tout contrebalancé en partie par le ralentissement des activités de souscription de titres de participation.

Les produits de Services financiers directs ont progressé de 9 M\$, principalement en raison de la hausse du volume de transactions observée au sein des services de placement direct et de la croissance de nos activités d'opérations de change et de paiements.

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 8 M\$ au trimestre considéré, comparativement à une reprise de la provision de 10 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre considéré comportaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux liée à la Financière Simplii, alors que ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent comportaient une reprise de provision liée au secteur des services publics.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le trimestre considéré a augmenté de 4 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Les résultats du trimestre considéré comportaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs, alors que ceux du trimestre précédent comportaient une reprise de provision. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été comparable à celle du trimestre précédent.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 62 M\$, ou 10 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont fléchi de 22 M\$, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement des provisions pour procédures judiciaires plus élevées au trimestre précédent, de la baisse de rémunération liée au rendement, y compris la hausse des coûts liés aux cessations d'emploi au trimestre précédent, le tout en partie compensé par une hausse de la rémunération liée au rendement au trimestre considéré.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a été comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et s'est accru de 60 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, en lien surtout avec la hausse du résultat.

Siège social et autres

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres placements de portefeuille, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2024	31 oct. 2023	31 janv. 2023
Produits			
Services bancaires internationaux	239 \$	234 \$	239 \$
Divers	(131)	(173)	(110)
Total des produits ²	108	61	129
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	(4)	(3)	15
Prêts productifs	(12)	(2)	(12)
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	(16)	(5)	3
Charges autres que d'intérêts	326	333	1 477
Perte avant impôt sur le résultat	(202)	(267)	(1 351)
Impôt sur le résultat ²	(179)	(192)	88
Perte nette	(23) \$	(75) \$	(1 439) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle	12 \$	8 \$	9 \$
Actionnaires	(35)	(83)	(1 448)
Équivalents temps plein ³	24 040	24 242	25 873

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et Services financiers directs sont présentés sur une BIE. Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement sur une BIE de 68 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 (62 M\$ au 31 octobre 2023 et 62 M\$ au 31 janvier 2023).

3) Comprendent les équivalents temps plein pour lesquels les charges sont réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des équivalents temps plein en ce qui a trait aux coûts fonctionnels et de soutien de CIBC Bank USA sont pris en compte dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre considéré a été de 23 M\$, comparativement à une perte nette de 1 439 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse des charges autres que d'intérêts et à une reprise de provision au trimestre considéré, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre correspondant de l'exercice précédent, le tout en partie

contrebalancé par une diminution des produits. Au trimestre correspondant de l'exercice précédent, une hausse des provisions pour procédures judiciaires avait été comptabilisée et présentée à titre d'élément d'importance.

La perte nette pour le trimestre s'est chiffrée à 23 M\$ par rapport à une perte nette de 75 M\$ au trimestre précédent, ce qui reflète surtout l'augmentation des produits, une hausse de la reprise de provision pour pertes sur créances et le recul des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont reculé de 21 M\$, ou 16 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont été comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est surtout attribuable à la baisse des honoraires, compensée en partie par l'accroissement de la marge d'intérêts nette et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les produits Divers ont reculé de 21 M\$, en raison principalement d'une baisse des produits de trésorerie.

Les produits ont augmenté de 47 M\$, ou 77 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont progressé de 5 M\$, du fait surtout de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur titres de créance et de la hausse des honoraires.

Les produits Divers ont augmenté de 42 M\$, en raison principalement d'une progression des produits de trésorerie découlant de la hausse des coûts de financement transférés aux unités d'exploitation stratégiques.

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances

La reprise de provision pour pertes sur créances a été de 16 M\$, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances de 3 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de provision pour pertes sur prêts productifs a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une petite reprise de provision pour pertes sur prêts douteux a été comptabilisée, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances attribuable à Services bancaires internationaux au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La reprise de provision pour pertes sur créances a augmenté de 11 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La reprise de provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté en lien surtout avec l'amélioration des perspectives économiques. La reprise de provision pour pertes sur prêts douteux a été comparable à celle comptabilisée au trimestre précédent.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 1 151 M\$, ou 78 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout d'une baisse des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance au trimestre précédent et en partie contrebalancée par une hausse des charges liées à l'impartition de certaines activités d'exploitation.

Les charges autres que d'intérêts ont baissé de 7 M\$, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en lien principalement avec une baisse de l'amortissement et de la dépréciation d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, présentée à titre d'élément d'importance, et une diminution des dépenses dans Services bancaires internationaux, le tout en partie contrebalancé par une hausse des charges liées à l'impartition de certaines activités d'exploitation.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a augmenté de 267 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, lequel tenait compte d'une charge d'impôt sur le résultat inscrite afin de comptabiliser le DRC et de l'incidence rétroactive de la hausse de 1,5 % du taux d'imposition, présentées à titre d'éléments d'importance.

L'économie d'impôt a reculé de 13 M\$ en regard de celle du trimestre précédent, en raison surtout de pertes moins élevées.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, aux	31 janv. 2024	31 oct. 2023 ¹
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	46 520 \$	55 718 \$
Valeurs mobilières	228 237	211 348
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	92 458	94 835
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	539 295	540 153
Dérivés	24 634	33 243
Autres actifs	40 523	40 393
	971 667 \$	975 690 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	724 545 \$	723 376 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	117 339	113 865
Dérivés	32 687	41 290
Autres passifs	34 927	37 513
Titres secondaires	7 843	6 483
Capitaux propres	54 326	53 163
	971 667 \$	975 690 \$

1) Certaines informations ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 17. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

Actif

Au 31 janvier 2024, le total de l'actif avait reculé de 4,0 G\$, en comparaison de celui au 31 octobre 2023, net d'une tranche d'environ 11 G\$ découlant de la dépréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont diminué de 9,2 G\$, ou 17 %, essentiellement en raison de la baisse des placements à court terme de l'unité Trésorerie.

L'augmentation de 16,9 G\$, ou 8 %, des valeurs mobilières est principalement attribuable à des hausses touchant les titres de participation détenus à des fins de négociation, les portefeuilles de titres de créance des activités de négociation et de l'unité Trésorerie et les titres adossés à des créances hypothécaires.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont diminué de 2,4 G\$, ou 3 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances, ont reculé de 0,9 G\$, du fait essentiellement de la diminution des prêts aux entreprises et aux gouvernements, déduction faite de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, ce qui a été en partie compensé par l'accroissement des prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

Les dérivés ont diminué de 8,6 G\$, ou 26 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de change, des dérivés de taux d'intérêt et des autres dérivés sur marchandises, contrebalancée en partie par la hausse des évaluations des dérivés sur actions.

Les autres actifs ont augmenté de 0,1 G\$, en raison surtout d'une hausse des montants à recevoir des courtiers, contrebalancée en partie par une diminution des biens donnés en garantie sur dérivés.

Passif

Au 31 janvier 2024, le total du passif avait diminué de 5,2 G\$, ou 1 %, en comparaison de celui au 31 octobre 2023, net d'une tranche d'environ 10 G\$ découlant de la dépréciation du dollar américain.

Les dépôts ont progressé de 1,2 G\$, en raison surtout de l'accroissement du financement de gros et des volumes dans les dépôts de détail, contrebalancé en partie par une diminution des dépôts d'entreprises et de gouvernements. Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur la composition des dépôts.

Les engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert et en vertu de mises en pension de titres, ont augmenté de 3,5 G\$, ou 3 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les dérivés ont diminué de 8,6 G\$, ou 21 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de change et des dérivés de taux d'intérêt, contrebalancée en partie par la hausse des évaluations des autres dérivés sur marchandises et des dérivés sur actions.

Les autres passifs ont baissé de 2,6 G\$, ou 7 %, en raison surtout de la diminution des acceptations, du règlement de sommes à payer au titre des salaires et avantages du personnel et des créanciers et charges à payer.

Les titres secondaires ont augmenté de 1,4 G\$, ou 21 %, en raison de l'émission de titres secondaires au cours du trimestre considéré. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

Capitaux propres

Au 31 janvier 2024, les capitaux propres avaient progressé de 1,2 G\$, ou 2 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2023, ce qui s'explique surtout par une hausse nette des résultats non distribués, attribuable au résultat net, qui était en excédent des dividendes et des distributions, et à l'ajustement des résultats non distribués négatifs lié à l'adoption de l'IFRS 17, et par l'émission d'actions ordinaires essentiellement aux termes du régime d'investissement à l'intention des actionnaires, le tout neutralisé en partie par une diminution nette du cumul des autres éléments du résultat global. La diminution nette du cumul des autres éléments du résultat global était surtout le fait d'une perte de change nette en lien avec notre investissement net dans des établissements à l'étranger et des pertes nettes découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit, ce qui a été en partie compensé par les profits nets sur les couvertures de flux de trésorerie et sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Gestion des fonds propres

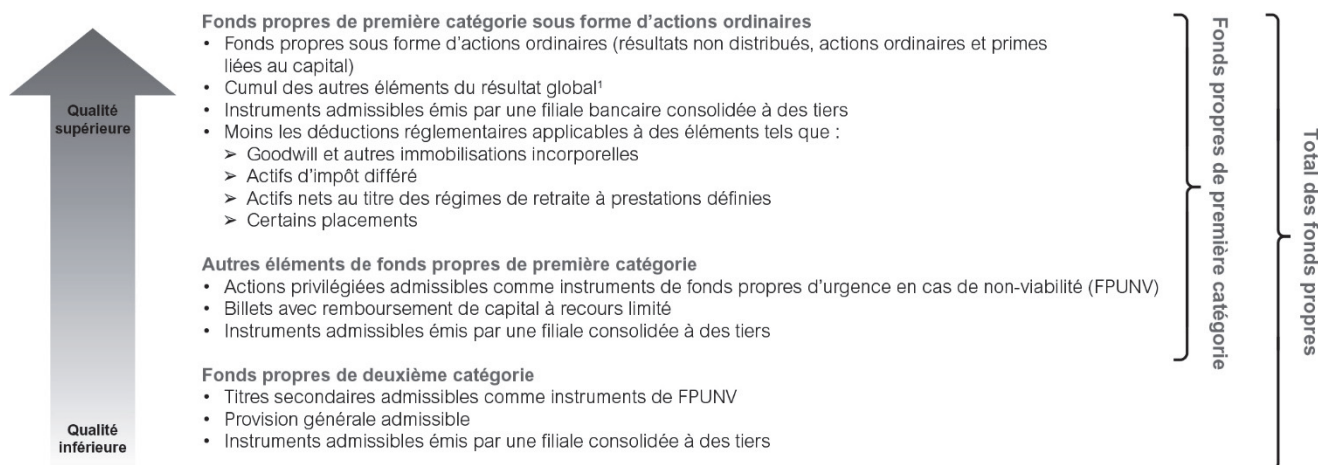
Notre objectif général en matière de gestion des fonds propres est de maintenir des sources de capitaux solides et efficaces. Se reporter aux pages 35 à 45 de notre Rapport annuel 2023 pour plus de précisions sur la gestion des fonds propres.

Exigences de fonds propres réglementaires et de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP)

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres élaboré par le CBCB.

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.

Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres qui comprennent des réserves. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada. Les BISN sont assujetties à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. En outre, le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure (RSI), laquelle vise à répondre aux risques associés au deuxième pilier qui ne sont pas adéquatement pris en compte dans les exigences du premier pilier. La RSI, qui était de 3,0 % au 1^{er} novembre 2023, était établie à 3,5 % au 31 janvier 2024, mais elle peut être de l'ordre de 0 % à 4,0 % de l'APR. De plus, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à leur réserve moyenne pondérée au Canada et dans certains autres États où elles sont exposées au risque de crédit du secteur privé.

En outre, les normes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprennent une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition aux fins du ratio de levier. L'exposition aux fins du ratio de levier est décrite dans les normes comme étant la somme des éléments suivants :

- les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- les expositions sur dérivés;
- les expositions sur opérations de financement par titres;
- les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions de titrisation).

Aux termes de la ligne directrice sur la CTAP du BSIF, les BISN sont tenues de maintenir un ratio de CTAP cible prudentiel (qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur le risque) ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum (qui s'appuie sur le ratio de levier). La CTAP s'entend de la somme du total des fonds propres et des autres instruments de CTAP, soit essentiellement des instruments de recapitalisation interne admissibles dont l'échéance résiduelle est de plus de 365 jours. La CTAP vise à faire en sorte que les BISN non viables disposent d'une capacité d'absorption de pertes suffisante pour assurer leur recapitalisation, pour ainsi faciliter un règlement ordonné pour les BISN tout en réduisant au maximum les répercussions défavorables sur la stabilité du secteur des services financiers et pour les contribuables.

Les ratios cibles actuels des fonds propres réglementaires et de la CTAP du BSIF sont résumés ci-après. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. Nous nous conformons à toutes les exigences actuelles en matière de ratios de fonds propres, de levier et de CTAP du BSIF.

	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Réserve applicable aux BISN	Cibles du premier pilier ¹	Réserve pour stabilité intérieure ²	Cibles, y compris toutes les réserves
Au 31 janvier 2024						
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	3,5 %	11,5 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,5 %	1,0 %	9,5 %	3,5 %	13,0 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	1,0 %	11,5 %	3,5 %	15,0 %
Ratio de levier	3,0 %	s. o.	0,5 %	3,5 %	s. o.	3,5 %
Ratio de CTAP	18,0 %	2,5 %	1,0 %	21,5 %	3,5 %	25,0 %
Ratio de levier CTAP	6,75 %	s. o.	0,5 %	7,25 %	s. o.	7,25 %

1) La réserve anticyclique de fonds propres applicable était négligeable pour la CIBC au 31 janvier 2024.

2) La RSI a été portée de 3,0 % à 3,5 % à compter du 1^{er} novembre 2023. Le 8 décembre 2023, le BSIF a annoncé que la RSI serait maintenue à 3,5 % s. o. Sans objet.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, comme c'est le cas pour nos états financiers, à l'exception de nos filiales d'assurance (CIBC Cayman Reinsurance Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. La méthode de consolidation appliquée aux états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2023. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujettie au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

Ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de CTAP

Nos situations de fonds propres et de CTAP dépassent les exigences réglementaires du BSIF. Nos ratios de fonds propres, de levier et de CTAP sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, aux	31 janv. 2024	31 oct. 2023
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	41 160 \$	40 327 \$
Fonds propres de première catégorie	46 103	45 270
Total des fonds propres	53 779	52 119
L'APR se compose de ce qui suit :		
Risque de crédit	260 352 \$	274 714 \$
Risque de marché	11 634	8 004
Risque opérationnel	44 347	43 402
Total de l'APR	316 333 \$	326 120 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	13,0 %	12,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	14,6 %	13,9 %
Ratio du total des fonds propres	17,0 %	16,0 %
Exposition aux fins du ratio de levier	1 080 906 \$	1 079 103 \$
Ratio de levier	4,3 %	4,2 %
CTAP disponible	99 812 \$	100 176 \$
Ratio de CTAP	31,6 %	30,7 %
Ratio de levier CTAP	9,2 %	9,3 %

Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires

Au 31 janvier 2024, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait augmenté de 0,6 % par rapport à celui au 31 octobre 2023, porté par l'incidence d'une baisse de l'APR et d'une augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires est surtout le fait du capital autogénéré (résultat net moins les dividendes et les distributions), de la hausse du nombre d'actions ordinaires essentiellement liée au régime d'investissement à l'intention des actionnaires et de l'augmentation du cumul des autres éléments du résultat global liée aux titres de créance évalués à la JVAERG, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et de l'adoption de l'IFRS 17.

La baisse de l'APR s'explique par une diminution de l'APR reflétant le risque de crédit, neutralisée en partie par une augmentation de l'APR reflétant le risque opérationnel et le risque de marché. La diminution de l'APR reflétant le risque de crédit découle surtout de la conversion selon l'approche fondée sur les notations internes (NI) de la majeure partie des portefeuilles de crédit de CIBC Bank USA pour lesquels l'approche standard était auparavant utilisée, de changements réglementaires ayant une incidence sur les rajustements de l'évaluation du crédit (REC), de la conversion des monnaies étrangères et de la migration du crédit au sein des portefeuilles, le tout en partie neutralisé par les changements réglementaires en lien avec certains prêts hypothécaires à l'habitation en amortissement négatif. L'augmentation de l'APR reflétant le risque de marché est en grande partie attribuable à la mise en œuvre des réformes de Bâle III liées au risque de marché et à un accroissement des niveaux de risque. L'augmentation de l'APR reflétant le risque opérationnel s'explique par un accroissement des niveaux de risque.

Ratio des fonds propres de première catégorie

Au 31 janvier 2024, le ratio des fonds propres de première catégorie avait augmenté de 0,7 % par rapport à celui au 31 octobre 2023 en raison surtout des facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

Ratio du total des fonds propres

Au 31 janvier 2024, le ratio du total des fonds propres avait augmenté de 1,0 % par rapport à celui au 31 octobre 2023, fait surtout attribuable à l'émission au trimestre considéré de débentures subordonnées d'un montant de 1,25 G\$ qui sont incluses dans les fonds propres de deuxième catégorie et aux facteurs susmentionnés ayant eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie, le tout en partie neutralisé par une diminution des provisions admissibles incluses dans les fonds propres de deuxième catégorie. Se reporter à la section Initiatives liées aux fonds propres pour plus de précisions.

Ratio de levier

Au 31 janvier 2024, le ratio de levier avait augmenté de 0,1 % par rapport à celui au 31 octobre 2023, en lien principalement avec une augmentation des fonds propres de première catégorie susmentionnée, en partie compensée par l'incidence de la hausse de l'exposition aux fins du ratio de levier. La hausse de l'exposition aux fins du ratio de levier a été principalement attribuable à la hausse des expositions au bilan, partiellement neutralisée par la baisse des opérations de financement par titres (OFT) et des expositions sur dérivés.

Ratio de CTAP et ratio de levier CTAP

Au 31 janvier 2024, le ratio de CTAP avait augmenté de 0,9 % par rapport à celui au 31 octobre 2023, en raison d'une diminution de l'APR en partie contrebalancée par une baisse du total des instruments de CTAP. La baisse des instruments de CTAP découle essentiellement de la diminution des émissions de passifs admissibles à la recapitalisation interne, ce qui a été en partie contrebalancé par une hausse du total des fonds propres attribuable aux facteurs susmentionnés.

Au 31 janvier 2024, le ratio de levier CTAP avait reculé de 0,1 % par rapport à celui au 31 octobre 2023, ce qui découle essentiellement de la baisse susmentionnée des instruments de CTAP et de l'augmentation susmentionnée de l'exposition aux fins du ratio de levier.

Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires et de CTAP

Les paragraphes ci-après présentent une mise à jour au sujet des réformes de Bâle III et des exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées ainsi que des publications du CBCB et du BSIF depuis la publication de notre Rapport annuel 2023.

Réformes de Bâle III et exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées

En 2023, nous avons adopté les versions révisées de la ligne directrice NFP et de la ligne directrice Normes de liquidité qui sont entrées en vigueur au deuxième trimestre de 2023 dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III par le BSIF, et nous avons mis en œuvre les exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées connexes, entrées en vigueur aux deuxième et quatrième trimestres de 2023. Au cours du premier trimestre de 2024, nous avons mis en œuvre les réformes de Bâle III liées aux cadres révisés pour le risque de marché et les REC qui sont entrés en vigueur le 1^{er} novembre 2023. Les exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées connexes pour le risque de marché et les REC seront mises en œuvre au quatrième trimestre de 2024. L'incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires des réformes de Bâle III a été décrite précédemment dans la section Ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de CTAP.

Cadre de capacité totale d'absorption des pertes par établissement des sociétés mères

La version finale de la ligne directrice Cadre de capacité totale d'absorption des pertes par établissement des sociétés mères de BISN est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2023. Le ratio de TLAC par établissement s'appuie sur le ratio de CTAP fondé sur le risque prévu par la ligne directrice TLAC et sur les ratios de fonds propres fondés sur le risque prévus par la ligne directrice NFP. Le BSIF se servira principalement du ratio de TLAC par établissement fondé sur le risque pour mesurer la suffisance de la capacité d'absorption des pertes par établissement (entité juridique distincte) à la disposition immédiate d'une banque mère.

Nous continuons de suivre les développements ayant une incidence sur les exigences de fonds propres réglementaires et de CTAP et les informations à fournir à cet égard et de nous y préparer.

Initiatives liées aux fonds propres

Voici les principales initiatives liées aux fonds propres mises en œuvre en 2024 :

Régime d'achat d'actions par les employés

Aux termes du régime d'achat d'actions par les employés, nous avons émis 671 192 actions ordinaires pour une contrepartie de 39 M\$ pour le trimestre considéré, clos le 31 janvier 2024.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Aux termes du régime d'investissement à l'intention des actionnaires, nous avons émis 5 117 729 actions ordinaires pour une contrepartie de 308 M\$ pour le trimestre considéré, clos le 31 janvier 2024.

Dividendes

Les dividendes sur actions ordinaires et actions privilégiées sont déclarés chaque trimestre au gré du conseil d'administration de la CIBC. La déclaration et le versement des dividendes sont également régis par l'article 79 de la *Loi sur les banques* (Canada) et par les modalités des actions privilégiées, comme il est expliqué à la note 15 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2023.

Titres secondaires

Le 16 janvier 2024, nous avons émis des débentures à 5,30 % d'un montant en capital de 1,25 G\$ échéant le 16 janvier 2034. Les débentures portent intérêt à un taux fixe de 5,30 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 16 janvier 2029 et par la suite, à un taux annuel égal au taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) composé quotidiennement et majoré de 2,02 % (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 16 janvier 2034. Les débentures sont admissibles à titre de fonds propres de deuxième catégorie.

Instruments convertibles

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de FPUNV en circulation :

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 31 janvier 2024	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire	Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion
	Nombre d'actions	Valeur nominale		
Actions privilégiées^{1, 2}				
Série 39 (FPUNV)	16 000 000	400 \$	2,50 \$	160 000 000
Série 41 (FPUNV)	12 000 000	300	2,50	120 000 000
Série 43 (FPUNV)	12 000 000	300	2,50	120 000 000
Série 47 (FPUNV)	18 000 000	450	2,50	180 000 000
Série 49 (FPUNV)	13 000 000	325	2,50	130 000 000
Série 51 (FPUNV)	10 000 000	250	2,50	100 000 000
Série 56 (FPUNV)	600 000	600	2,50	240 000 000
Billets avec remboursement de capital à recours limité^{2, 3}				
Billets de série 1 avec remboursement de capital à recours limité à 4,375 % (FPUNV)	s. o.	750	2,50	300 000 000
Billets de série 2 avec remboursement de capital à recours limité à 4,000 % (FPUNV)	s. o.	750	2,50	300 000 000
Billets de série 3 avec remboursement de capital à recours limité à 7,150 % (FPUNV)	s. o.	800	2,50	320 000 000
Titres secondaires^{2, 4}				
Débetures à 2,95 % échéant le 19 juin 2029 (FPUNV)	s. o.	1 500	2,50	900 000 000
Débetures à 2,01 % échéant le 21 juillet 2030 (FPUNV)	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débetures à 1,96 % échéant le 21 avril 2031 (FPUNV)	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débetures à 4,20 % échéant le 7 avril 2032 (FPUNV)	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débetures à 5,33 % échéant le 20 janvier 2033 (FPUNV)	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débetures à 5,35 % échéant le 20 avril 2033 (FPUNV)	s. o.	750	2,50	450 000 000
Débetures à 5,30 % échéant le 16 janvier 2034 (FPUNV)	s. o.	1 250	2,50	750 000 000
Total		12 425 \$		6 470 000 000

- 1) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action (1 000 \$ l'action dans le cas des actions de série 56), plus les dividendes déclarés et non versés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.
 - 2) Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte de l'incidence des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.
 - 3) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les actions privilégiées de série 53, de série 54 et de série 55 détenues dans la fiducie à recours limité au soutien des billets avec remboursement de capital à recours limité sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 1 000 \$ par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions).
 - 4) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débetures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions).
- s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 87 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 31 janvier 2024. Tel qu'il a été décrit dans la ligne directrice NFP, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable, ou qu'elle est sur le point de ne plus l'être et, si une fois tous les instruments de fonds propres d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

En plus des effets dilutifs éventuels liés aux instruments de FPUNV susmentionnés, au 31 janvier 2024, 56,9 G\$ (60,8 G\$ au 31 octobre 2023) de nos passifs en cours étaient assujettis à la conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Aux termes du régime de recapitalisation interne, il n'y a pas de ratio de conversion contractuel fixe et préétabli pour la conversion de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC qui sont assujettis à la conversion en actions ordinaires aux fins de la recapitalisation interne, et il n'y a pas d'exigence particulière quant à la conversion des passifs assujettis en actions ordinaires de la CIBC ou un membre de son groupe. La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) décide du moment de la conversion aux fins de la recapitalisation interne et du montant des actions et des passifs admissibles devant être convertis ainsi que des modalités de la conversion, sous réserve des paramètres énoncés dans le régime de recapitalisation interne. Se reporter à la section Exigences de fonds propres réglementaires et de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) pour plus de précisions.

Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le BSIF exige que les indicateurs ci-après soient divulgués conformément à son préavis *Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles*. Les banques d'importance systémique mondiale (BSIM) sont désignées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le Financial Stability Board (FSB). La CIBC est une banque fédérale, mais n'a pas été désignée comme une BSIM. Cependant, les banques fédérales qui ont un ratio de levier supérieur à l'équivalent de 200 G€ à la fin de l'exercice sont tenues de divulguer annuellement au moins les 13 indicateurs (en valeurs libellées en dollars canadiens) utilisés pour désigner les BSIM. Les indicateurs sont calculés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB, qui sont mises à jour chaque année, et conformément au périmètre de consolidation réglementaire. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Le tableau suivant présente les 13 indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation du CBCB permettant de recenser les BSIM :

En millions de dollars, aux 31 octobre ou pour les exercices clos à ces dates

Section		Indicateurs	2023	2022
A. Activité transfrontière	1. Créances transfrontières		323 878 \$	291 289 \$
	2. Passifs transfrontières		208 435	210 684 ¹
B. Taille	3. Expositions totales telles que définies par le ratio de levier ²		1 075 618 \$	1 023 383 \$
C. Interdépendance	4. Actifs dans le système financier		69 970 \$	70 922 \$
	5. Passifs dans le système financier		79 845	66 473
	6. Titres en circulation		223 108	226 151
D. Substituabilité / infrastructure financière	7. Activité de paiement		21 147 012 \$	20 716 002 \$
	8. Actifs sous garde		1 760 406	1 908 016
	9. Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers		64 211	49 465
	10. Volume de transactions			
	Volumes de transactions – titres à revenu fixe		1 756 901	1 563 117
	Volume de transactions – actions et autres titres		2 624 925	2 930 224
E. Complexité	11. Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré		7 120 729 \$	6 487 648 \$
	12. Valeurs du compte de négociation et autres valeurs		35 314	26 928
	13. Actifs de niveau 3		953	1 422

1) Retraités par rapport aux montants présentés précédemment.

2) Le calcul de cette mesure aux fins de la présentation des indicateurs par les BSIM ne tient pas compte des ajustements réglementaires visant les déductions en capital. Le montant présenté au 31 octobre 2022 ne tient pas compte non plus de l'exemption provisoire du BSIF quant aux réserves auprès des banques centrales.

Modifications apportées aux mesures des BSIM

Les modifications apportées aux mesures par rapport à celles de 2022 ont surtout trait aux changements courants dans les activités et aux variations des taux de change.

A. Activité transfrontière

L'objectif de cette section est de déterminer l'empreinte mondiale d'une banque (c.-à-d. l'importance des activités d'une banque en dehors de sa juridiction d'origine). Le concept qui sous-tend cette section est que les conséquences à l'échelle mondiale des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque varient en fonction de sa part de créances et de passifs transfrontières.

B. Taille

La taille est une mesure clé de l'importance étant donné que les difficultés financières ou la défaillance d'une banque sont plus susceptibles de nuire à l'économie mondiale ou aux marchés financiers si les activités de la banque représentent une large part de l'activité mondiale.

C. Interdépendance

Les difficultés financières d'un établissement peuvent fortement accroître la probabilité de difficultés d'autres établissements en raison du réseau d'obligations contractuelles dans lequel ils évoluent. L'impact systémique d'une banque devrait être positivement corrélé avec son interdépendance vis-à-vis des autres établissements financiers.

D. Substituabilité / infrastructure financière

L'objectif de cette section est de déterminer le rôle de la banque en tant que pourvoyeur d'infrastructures financières. Le concept qui sous-tend cette section est que plus la banque a un rôle important dans une ligne de métier donnée ou comme prestataire de services dans l'infrastructure financière sous-jacente (systèmes de paiement par exemple), plus les perturbations résultant de sa défaillance seront grandes en termes d'insuffisance des services (y compris le coût que représentera, pour les clients de la banque défaillante, la recherche d'un service identique auprès d'un autre établissement) et de réduction de la liquidité des marchés et de l'infrastructure.

E. Complexité

L'impact systémique des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque est, en toute logique, corrélé positivement à sa complexité d'ensemble, à savoir sa complexité commerciale, structurelle et opérationnelle. Plus une banque est complexe, plus les coûts et délais nécessaires à la résolution de sa défaillance seront importants.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal des affaires. D'autres précisions sur nos arrangements hors bilan figurent également aux pages 45 et 46 de notre Rapport annuel 2023 ainsi qu'aux notes 6 et 21 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2023.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 47 à 87 de notre Rapport annuel 2023.

Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, des unités d'exploitation stratégiques, des groupes fonctionnels et des régions;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec notre intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour identifier et tester la conception et l'efficacité du fonctionnement de nos principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion du risque incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) En tant que première ligne de défense, la direction de la CIBC est responsable du recensement et de l'appréciation des risques inhérents aux activités des unités d'exploitation stratégiques et des groupes fonctionnels en fonction de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, et d'en rendre compte. De plus, la direction doit établir et maintenir des contrôles pour atténuer ces risques. La direction peut inclure des groupes de gouvernance au sein de l'entreprise pour faciliter les processus liés au cadre de contrôle et les autres processus relatifs aux risques. Un groupe de gouvernance s'entend d'un groupe relevant de la direction de l'unité d'exploitation (première ligne de défense) chargé des activités de gestion de la gouvernance, du risque et de contrôle au nom de la direction de l'unité d'exploitation. Le groupe de gouvernance fait partie de la première ligne de défense, tout comme la direction de l'unité d'exploitation. Les groupes de contrôle sont responsables de types de risque précis à l'échelle de l'entreprise et font également partie de la première ligne de défense. Ils fournissent une expertise à la direction et peuvent également mettre en place et gérer des programmes et des activités de contrôle à l'échelle organisationnelle pour les aspects relevant de leur expertise (par exemple la sécurité de l'information). En plus de collaborer avec la direction pour recenser et gérer les risques, les groupes de contrôle remettent en question les décisions et les stratégies d'atténuation à l'égard des risques.
- ii) La deuxième ligne de défense est indépendante de la première et fournit une vue d'ensemble des types de risques précis à l'échelle de la banque, établit des lignes directrices et remet en question de façon efficace les activités liées aux risques et aux contrôles. La fonction Gestion du risque constitue la principale deuxième ligne de défense. Elle peut avoir recours à l'expertise technique d'autres groupes (p. ex. des tiers ou des groupes de contrôle) à l'appui de ses évaluations indépendantes, s'il y a lieu.
- iii) En tant que troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC est responsable de fournir une assurance raisonnable à la haute direction et au Comité de vérification du conseil d'administration quant à l'efficacité des pratiques de gouvernance, des processus de gestion du risque et du contrôle interne de la CIBC, dans le cadre de son plan de vérification axé sur les risques et conformément à son mandat, comme il est décrit dans la Charte de vérification interne.

Une culture de risque éprouvée et une communication fluide entre les trois lignes de défense constituent des éléments essentiels d'une gestion du risque efficace.

Nous exerçons une surveillance constante de notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes, et en prenant les mesures qui s'imposent pour maintenir un équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte géopolitique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La tenue de discussions et la production de rapports périodiques et clairs sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion du risque à l'échelle de l'entreprise.

Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. Les principaux risques et les nouveaux risques sont ceux qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative qui est importante pour la CIBC. Se reporter aux pages 55 à 58 de notre Rapport annuel 2023 pour plus de précisions sur les principaux risques et nouveaux risques suivants :

- inflation, taux d'intérêt et croissance économique;
- risque lié aux changements climatiques;
- risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité;
- risque de désintermédiation;
- risque lié aux tiers;
- réglementation bancaire aux États-Unis;
- transactions d'entreprise.

Le reste de la présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui ont été mis à jour pour tenir compte des faits nouveaux survenus depuis la publication de notre Rapport annuel 2023, ainsi que des faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien

Au troisième trimestre de 2023, le ratio dette-revenu et le ratio du service de la dette des ménages étaient conformes aux niveaux d'avant la pandémie, les tendances récentes indiquant que la croissance du revenu disponible s'est accélérée, alors que celle de l'endettement a ralenti. La dette hypothécaire continue d'évoluer près des sommets historiques, et le ratio de la dette autre qu'hypothécaire sur le revenu et le ratio du service de la dette autre qu'hypothécaire demeurent à des niveaux historiquement élevés, alors que les clients maintiennent des taux d'utilisation faibles et des taux de remboursement élevés. Le ratio du service de la dette hypothécaire pourrait poursuivre sa progression alors que les prêts hypothécaires continuent d'être renouvelés à des taux plus élevés, et l'essoufflement du marché du travail devrait freiner la croissance des revenus.

Le volume de ventes de logements en 2023 a diminué pour se situer près des niveaux de 2018, et l'indice des prix des maisons a reculé quatre mois de suite depuis les hausses de taux d'intérêt supplémentaires observées au troisième trimestre de 2023, mais il demeure de 4 % plus élevé qu'au premier trimestre de 2023. Les taux d'intérêt toujours élevés continueront de peser sur les ventes et la croissance des prêts hypothécaires, ce qui exercera une pression sur le dénominateur de ce qui constitue d'importants taux d'arriérés, alors que les paiements en souffrance au titre des cohortes de prêts de l'exercice 2021-2022 arrivant à échéance sont en hausse. Le taux de chômage a augmenté et se situe au niveau d'avant la pandémie, mais demeure relativement faible d'un point de vue historique. De nouvelles hausses du taux de chômage pourraient faire augmenter l'endettement autre qu'hypothécaire, ainsi que les taux de défaillance et de pertes sur les prêts non garantis, ce qui représente une phase habituelle du cycle de crédit. Le BSIF a révisé ses lignes directrices Normes de fonds propres et Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance hypothécaire, ce qui a entraîné, à compter du 1^{er} novembre 2023, une hausse de l'APR pour les prêts hypothécaires qui sont en situation d'amortissement négatif depuis trois mois consécutifs et dont le ratio prêt-valeur (RPV) est supérieur à 65 %. Ces changements ont été mis en œuvre par la CIBC.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux mondiaux dépende de la nature de l'événement, en règle générale, tout événement majeur pourrait être une source d'instabilité et de volatilité, ce qui pourrait entraîner un élargissement des écarts de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et une augmentation des achats d'or. À court terme, la perturbation des marchés peut nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Le risque géopolitique pourrait entraîner un ralentissement de la croissance économique et, de pair avec les répercussions possibles sur les prix des marchandises et la montée récente du protectionnisme, avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires en général. À l'heure actuelle, il existe plusieurs facteurs préoccupants :

- le conflit au Moyen-Orient;
- les relations entre les États-Unis et l'Iran;
- la guerre en Ukraine;
- les enjeux commerciaux persistants et les relations tendues entre les États-Unis, le Canada et la Chine;
- l'intensification des troubles civils et de l'activisme à l'échelle mondiale.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

Prix des marchandises

Les prix des marchandises ont généralement reculé au cours du trimestre considéré, principalement sous l'influence du secteur de l'énergie. Les prix du pétrole brut, qui ont baissé après avoir récemment atteint un sommet au début du conflit au Moyen-Orient, demeurent stables en raison d'une demande plus faible que prévu et d'une hausse de l'approvisionnement des pays non membres de l'OPEP. Cependant, les tensions au Moyen-Orient se sont intensifiées en janvier à la suite des perturbations touchant les expéditions en mer Rouge et des attaques de drones visant les troupes américaines, ce qui a accru le risque d'une hausse des prix du pétrole. La baisse des prix du gaz naturel est attribuable aux températures hivernales clémentes et aux importants stocks constitués. Les prix de l'or ont légèrement augmenté depuis octobre 2023 et continuent de susciter l'intérêt en tant que protection contre les préoccupations géopolitiques. La CIBC continue de surveiller les faits nouveaux qui pourraient survenir à plus long terme alors que les tensions géopolitiques et une volonté d'indépendance sur le plan énergétique s'opposent aux objectifs de décarbonation.

Risque lié aux données et à l'intelligence artificielle

Tout au long de l'exercice 2023, nous avons observé le développement des outils d'intelligence artificielle (IA) générative et une progression constante des activités d'exploration en IA à l'échelle de la banque. La commercialisation de modèles de langage avancés, les progrès réalisés au chapitre de l'accès et de la disponibilité et l'accent qui est mis sur les pratiques responsables ont donné lieu à plusieurs cas d'utilisation. Les répercussions de l'IA sur le plan éthique, y compris les questions d'exactitude, de partis pris et d'équité qui y sont associées, suscitent de plus en plus l'attention du public et des organismes de réglementation. Afin de traiter ces questions, un modèle de gouvernance de l'IA est en cours d'élaboration à la banque, de même qu'un cadre de référence pour l'IA à l'échelle de l'entreprise, visant à intégrer des principes éprouvés dans les pratiques de développement et de déploiement de l'IA. En ce qui concerne la gestion du risque lié aux modèles, le BSIF a publié un projet de révision de la ligne directrice E-23 sur la gestion du risque de modélisation qui tient compte du fait que l'essor de l'analytique fondée sur l'IA et l'apprentissage automatique (AA) entraîne un accroissement du risque lié à l'utilisation de modèles. Ainsi, la définition de « modèle » dans le projet de révision de la ligne directrice E-23 englobe expressément les méthodes fondées sur l'IA et l'AA. Tandis que nous nous efforçons de composer avec les problèmes complexes liés à l'intégration de l'IA, notre approche demeurera axée sur l'utilisation responsable de cette technologie, la validation des modèles, la protection des données et la mise en place de mesures robustes en matière de cybersécurité.

Sanctions et lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes

Le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les autres crimes connexes constituent une menace pour la stabilité et l'intégrité du secteur financier d'un pays et de son économie en général. À la lumière de cette menace, la communauté internationale s'est fixé comme priorité de lutter contre ces activités illégales. Nous nous engageons à nous conformer à toutes les exigences réglementaires en matière de sanctions et de lutte

contre le blanchiment d'argent (LBA) et le financement des activités terroristes (LFAT) dans les territoires où nous exerçons nos activités, ainsi qu'à mettre en place les meilleures pratiques afin d'atténuer l'incidence de telles activités. Au Canada, des modifications apportées aux règlements pris en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* continuent d'être publiées (dont certaines dispositions entreront en vigueur en 2024) afin de renforcer le régime de LBA et de LFAT. Conformément à ces modifications, nous avons mis en place des procédures, des processus et des contrôles liés au processus de diligence raisonnable à l'égard des clients, à la tenue des dossiers et à la présentation de rapports, ainsi que des formations annuelles obligatoires en matière de sanctions et de LBA/LFAT pour tous les employés afin de veiller au respect des obligations réglementaires pertinentes dans chaque pays où nous exerçons nos activités. Le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne (UE) continuent de modifier et d'intensifier les sanctions économiques imposées à la Russie en raison de la guerre qu'elle mène en Ukraine et, plus récemment, les sanctions liées au conflit au Moyen-Orient, ces deux conflits ne cessant d'évoluer. Bien que l'exposition globale de la CIBC soit limitée, nous continuons de surveiller et d'améliorer les contrôles, au besoin, pour répondre à ces situations en évolution.

Transition liée à la réforme des taux interbancaires offerts

Les taux d'intérêt de référence, dont le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) et d'autres taux de référence, ont fait l'objet d'une réforme et ont été remplacés par des taux de référence alternatifs (taux alternatifs) qui répondent aux critères définis par les organismes de réglementation. La transition vers des taux alternatifs des taux LIBOR en livres sterling, en yens japonais, en francs suisses et en euros ainsi que des taux LIBOR en dollars américains pour certaines échéances a été effectuée en 2022, et celle des taux LIBOR en dollars américains pour les autres échéances a eu lieu en 2023. La transition du taux CDOR vers un taux alternatif devrait être effectuée en juin 2024. Se reporter à la section Autres faits nouveaux en matière de réglementation pour plus de précisions.

Réforme fiscale

Le 28 novembre 2023, le gouvernement fédéral a déposé au Parlement le projet de loi C-59, qui comprend des propositions législatives visant la mise en œuvre de certaines mesures fiscales tirées de l'Énoncé économique de l'automne 2023 et du budget fédéral de 2023. Le projet de loi C-59 comprend une proposition prévoyant le refus de la déduction pour dividendes reçus à l'égard des dividendes reçus par les banques et les sociétés d'assurance canadiennes sur des actions canadiennes qui constituent des biens évalués à la valeur du marché, ainsi qu'un impôt de 2 % sur certains rachats d'actions. La date proposée pour l'application de ces mesures a été fixée au 1^{er} janvier 2024. Les propositions contenues dans le projet de loi C-59 n'avaient pas encore été quasi adoptées au 31 janvier 2024.

Le 4 août 2023, le gouvernement fédéral du Canada a publié une version préliminaire de la LImm. Les dispositions de la LImm ne sont pas intégrées au projet de loi C-59 et n'avaient pas été autrement déposées au Parlement au 31 janvier 2024. La LImm prévoit la mise en œuvre au Canada d'un impôt minimum mondial de 15 % conformément à l'engagement du pays d'adopter le régime du Pilier 2 de l'OCDE. Plus de 135 pays membres de l'OCDE ont convenu de l'adopter. Les règles du Pilier 2 en sont à différentes étapes de leur adoption à l'échelle mondiale. Certains pays dans lesquels la CIBC mène ses activités ont adopté des dispositions législatives pour la mise en place du Pilier 2, lesquelles ne sont toutefois pas encore en vigueur. Pour respecter le calendrier de mise en œuvre recommandé par l'OCDE, le Canada devrait adopter la LImm en 2024, et les règles prévues par celle-ci s'appliqueraient à compter de l'exercice 2025 de la CIBC. La CIBC continue d'évaluer l'incidence des changements précités sur ses activités à l'échelle mondiale. Se reporter à la section Revue des résultats financiers – Impôt sur le résultat et taxes pour plus de précisions.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Se reporter aux sections Gestion des fonds propres, Risque de crédit et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation.

Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente nos activités commerciales et les mesures de risque correspondantes fondées sur l'APR, ainsi que les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis au 31 janvier 2024 :

Banque CIBC						
					Siège social et autres	
Unités d'exploitation stratégiques	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux et Services financiers directs		
Activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> Dépôts Prêts hypothécaires à l'habitation Prêts personnels Cartes de crédit Prêts aux entreprises Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Courtage de plein exercice Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine Services bancaires personnels et PME 	<ul style="list-style-type: none"> Services financiers aux entreprises Marchés CIBC, réseau mondial Services de Banque d'investissement Services financiers directs 	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires internationaux Portefeuilles de placement Coentreprises Groupes fonctionnels et de soutien (voir page 18) 	
Bilan ¹	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	
Actif moyen	323 080	92 335	59 152	312 583	195 171	
Dépôts moyens	223 456	97 521	48 301	118 898	244 181	
APR	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	
Risque de crédit	72 291	61 825	49 751	56 714	19 771	
Risque de marché	-	-	7	11 115	512	
Risque opérationnel	16 918	7 104	2 479	6 479	11 367	
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ⁵	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
Proportion du total de la CIBC	23	19	24	19	15	
Comprend :						
Risque de crédit	77	80	60	76	48	
Risque de marché	-	-	-	13	1	
Risque opérationnel	18	9	3	8	21	
Autres risques ⁶	5	11	37	3	30	
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant principalement le risque stratégique, le risque environnemental et le risque social connexe, le risque lié à la conformité réglementaire, le risque d'assurance, les risques juridiques et de réputation et le risque lié au comportement.					

1) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

2) Comprend le risque de crédit de contrepartie (RCC) de 9 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Comprend le RCC de 11 438 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

4) Comprend le RCC de 465 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

5) Les capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis constituent une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions sur la composition de cette mesure non conforme aux PCGR.

6) Correspondent aux capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis liés aux déductions en capital, comme le goodwill et les immobilisations incorporelles, conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle de nos activités de prêt dans chacune de nos unités d'exploitation stratégiques et dans Services bancaires internationaux, qui est inclus dans Siège social et autres. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

Expositions au risque de crédit

Le tableau ci-après présente nos expositions au risque de crédit par portefeuille, selon la façon dont nous gérons nos activités et les risques qui s'y rattachent. Les montants des expositions brutes au risque de crédit présentées dans le tableau ci-dessous représentent notre estimation de l'exposition en cas de défaut (ECD) compte tenu des accords généraux de compensation de dérivés et des REC, mais compte non tenu de la provision pour pertes sur créances et de l'atténuation du risque de crédit selon les approches NI. Les montants bruts des expositions au risque de crédit liées à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements sont réduits du montant des garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres, ce qui reflète l'ECD de ces garanties.

En millions de dollars, aux	31 janv. 2024			31 oct. 2023		
	Approche NI ¹	Approche standard	Total	Approche NI ¹	Approche standard	Total
Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements						
Engagements utilisés	378 371 \$	14 532 \$	392 903 \$	318 366 \$	80 259 \$	398 625 \$
Engagements non utilisés	68 698	984	69 682	58 823	9 661	68 484
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	352 318	-	352 318	340 267	-	340 267
Divers – hors bilan	16 311	390	16 701	15 482	937	16 419
Dérivés de gré à gré	15 713	75	15 788	17 688	140	17 828
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	831 411	15 981	847 392	750 626	90 997	841 623
Moins : garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres	336 055	-	336 055	325 118	-	325 118
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	495 356	15 981	511 337	425 508	90 997	516 505
Portefeuilles de détail						
Engagements utilisés	323 594	7 562	331 156	320 785	11 012	331 797
Engagements non utilisés	106 767	3 934	110 701	103 846	3 826	107 672
Divers – hors bilan	386	103	489	413	116	529
ECD du portefeuille de détail, montant brut	430 747	11 599	442 346	425 044	14 954	439 998
Expositions de titrisation ²	24 511	14 818	39 329	24 171	13 870	38 041
ECD, montant brut ³	1 286 669 \$	42 398 \$	1 329 067 \$	1 199 841 \$	119 821 \$	1 319 662 \$
ECD, montant net ³	950 614 \$	42 398 \$	993 012 \$	874 723 \$	119 821 \$	994 544 \$

1) Depuis le premier trimestre de 2024, l'approche NI est appliquée à la majeure partie des portefeuilles de crédit de CIBC Bank USA pour lesquels l'approche standard était auparavant utilisée.

2) Les lignes directrices du BSIF définissent une hiérarchie des approches du traitement des expositions de titrisation dans notre portefeuille bancaire. Selon leurs caractéristiques sous-jacentes, les expositions sont admissibles à l'approche standard ou à l'approche NI. L'approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA), qui comprend l'approche fondée sur les évaluations internes (SEC-IAA), inclut les expositions admissibles à l'approche NI, ainsi que les expositions assujetties à l'approche standard.

3) Excluent les expositions découlant de dérivés et de transactions assimilées à des mises en pension de titres qui sont réglés par l'entremise de contreparties centrales admissibles (CCA), ainsi que les expositions au risque de crédit découlant d'autres actifs qui sont soumises au cadre de gestion du risque de crédit, notamment les autres actifs figurant au bilan qui ont une pondération en fonction du risque de 100 %, les participations significatives dans les fonds propres d'institutions autres que financières qui ont une pondération en fonction du risque de 1 250 %, le risque de non-règlement et les montants inférieurs aux seuils de déduction qui ont une pondération en fonction du risque de 250 %. Les expositions aux titres détenus à des fins autres que de négociation sont également exclues et sont assujetties à un ensemble de pondérations en fonction du risque qui s'applique selon la nature du titre.

Techniques d'allégement

Nous utilisons des techniques d'allégement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons découlant des difficultés financières d'un emprunteur, réduisant ainsi la possibilité de défaut. La restructuration de la dette totale est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. La dotation à la provision pour pertes sur créances est ajustée, le cas échéant.

En ce qui concerne les prêts de détail, les techniques d'allégement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur.

Les solutions qui existent pour les entreprises clientes et les clients commerciaux dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit pour la banque de rajuster le taux d'intérêt ou d'accélérer le remboursement du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent faire intervenir d'autres options spéciales de gestion.

Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Le portefeuille de prêts personnels garantis par des biens immobiliers comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garantis par des biens immobiliers résidentiels (marges de crédit hypothécaires). Ce portefeuille présente un risque plus faible par rapport à d'autres portefeuilles de détail, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Les informations suivantes sont exigées par le BSIF aux termes de la ligne directrice B-20, Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels (ligne directrice B-20).

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 31 janvier 2024	Prêts hypothécaires à l'habitation ¹				Marges de crédit hypothécaires ²				Total	
	Assurés		Non assurés		Non assurées		Assurés		Non assurés	
Ontario ³	18,9 \$	13 %	130,5 \$	87 %	10,8 \$	100 %	18,9 \$	12 %	141,3 \$	88 %
Colombie-Britannique et territoires ⁴	6,2	12	45,1	88	3,9	100	6,2	11	49,0	89
Alberta	10,6	41	15,5	59	1,8	100	10,6	38	17,3	62
Québec	4,7	21	17,3	79	1,2	100	4,7	20	18,5	80
Provinces des Prairies / du Centre	2,8	39	4,3	61	0,6	100	2,8	36	4,9	64
Provinces de l'Atlantique	2,8	31	6,2	69	0,7	100	2,8	29	6,9	71
Portefeuille canadien ^{5, 6}	46,0	17	218,9	83	19,0	100	46,0	16	237,9	84
Portefeuille américain ⁵	-	-	2,6	100	-	-	-	-	2,6	100
Autre portefeuille international ⁵	-	-	2,7	100	-	-	-	-	2,7	100
Total des portefeuilles	46,0 \$	17 %	224,2 \$	83 %	19,0 \$	100 %	46,0 \$	16 %	243,2 \$	84 %
31 octobre 2023	47,4 \$	17 %	223,9 \$	83 %	19,0 \$	100 %	47,4 \$	16 %	242,9 \$	84 %

1) Les soldes reflètent la valeur du capital.

2) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023.

3) Comprend un montant de 8,4 G\$ (8,7 G\$ au 31 octobre 2023) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 80,5 G\$ (80,1 G\$ au 31 octobre 2023) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,2 G\$ (6,2 G\$ au 31 octobre 2023) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.

4) Comprend un montant de 2,7 G\$ (2,8 G\$ au 31 octobre 2023) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 30,6 G\$ (30,9 G\$ au 31 octobre 2023) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,5 G\$ (2,5 G\$ au 31 octobre 2023) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.

5) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

6) Une tranche de 58 % (58 % au 31 octobre 2023) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (DBRS).

Le tableau suivant présente les rapports prêt-valeur¹ (RPV) moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés qui ont été montés et acquis au cours du trimestre clos le 31 janvier 2024.

Pour les trois mois clos les	31 janv. 2024		31 oct. 2023		31 janv. 2023	
	Prêts hypo- thécaires à l'habitation	Marges de crédit hypo- thécaires	Prêts hypo- thécaires à l'habitation	Marges de crédit hypo- thécaires	Prêts hypo- thécaires à l'habitation	Marges de crédit hypo- thécaires
Ontario ²	66 %	66 %	65 %	64 %	65 %	65 %
Colombie-Britannique et territoires ³	63	63	62	62	62	62
Alberta	71	71	71	72	72	71
Québec	68	70	68	69	68	70
Provinces des Prairies / du Centre	71	74	71	72	71	72
Provinces de l'Atlantique	68	69	68	69	69	69
Portefeuille canadien ⁴	67 %	66 %	66 %	65 %	66 %	65 %
Portefeuille américain ⁴	65 %	négl.	70 %	négl.	63 %	négl.
Autre portefeuille international ⁴	73 %	négl.	71 %	négl.	71 %	négl.

1) Les RPV pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés et acquis depuis peu sont calculés en fonction des moyennes pondérées.

2) Les RPV moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 66 % (65 % au 31 octobre 2023 et 65 % au 31 janvier 2023).

3) Les RPV moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 62 % (62 % au 31 octobre 2023 et 61 % au 31 janvier 2023).

4) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.
négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les RPV moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
31 janvier 2024^{1, 2}	54 %	51 %
31 octobre 2023 ^{1, 2}	52 %	50 %

1) Les RPV pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour le 31 janvier 2024 et le 31 octobre 2023 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement au 31 décembre 2023 et au 30 septembre 2023. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des logements au Canada.

2) Le RPV moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 51 % (49 % au 31 octobre 2023). Le RPV moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 44 % (44 % au 31 octobre 2023).

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, en supposant que les prêts hypothécaires à taux variable sont renouvelés à un taux correspondant à celui du tableau d'amortissement original. Le deuxième tableau résume le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux en fonction des paiements réels des clients.

En fonction des paiements contractuels

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	Plus de 35 ans
Portefeuille canadien								
31 janvier 2024	- %	1 %	1 %	11 %	49 %	38 %	- %	- %
31 octobre 2023	- %	1 %	1 %	11 %	50 %	37 %	- %	- %
Portefeuille américain								
31 janvier 2024	- %	- %	- %	2 %	11 %	87 %	- %	- %
31 octobre 2023	- %	1 %	- %	2 %	10 %	87 %	- %	- %
Autre portefeuille international								
31 janvier 2024	7 %	12 %	20 %	22 %	22 %	16 %	1 %	- %
31 octobre 2023	7 %	12 %	20 %	23 %	21 %	16 %	1 %	- %

En fonction des paiements réels des clients

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	Plus de 35 ans ¹
Portefeuille canadien								
31 janvier 2024	1 %	3 %	6 %	14 %	31 %	23 %	1 %	21 %
31 octobre 2023	1 %	3 %	6 %	13 %	31 %	22 %	2 %	22 %
Portefeuille américain								
31 janvier 2024	1 %	2 %	6 %	8 %	12 %	71 %	- %	- %
31 octobre 2023	1 %	2 %	7 %	8 %	11 %	71 %	- %	- %
Autre portefeuille international								
31 janvier 2024	7 %	12 %	20 %	22 %	22 %	16 %	1 %	- %
31 octobre 2023	7 %	12 %	20 %	23 %	21 %	16 %	1 %	- %

1) Comprend des prêts hypothécaires à taux variable de 55,9 G\$ (59,9 G\$ au 31 octobre 2023), dont une tranche de 38,1 G\$ (42,9 G\$ au 31 octobre 2023) est liée aux prêts hypothécaires pour lesquels tous les paiements contractuels fixes ont été imputés au remboursement de l'intérêt selon les taux d'intérêt en vigueur respectivement au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023, et les modalités des prêts hypothécaires, la tranche des intérêts qui devaient être versés en vertu de l'obligation contractuelle et qui ne l'ont pas été étant ajoutée au montant du principal. Puisque le profil des périodes d'amortissement présentées dans le tableau ci-dessus se fonde sur les paiements contractuels réels, il ne tient pas compte du fait que les paiements contractuels devront être augmentés au moment du renouvellement des prêts hypothécaires, selon le montant nécessaire pour ramener la période d'amortissement à la période pendant laquelle le prêt hypothécaire a été octroyé.

L'allongement de la période d'amortissement est entraîné par la hausse du taux préférentiel qui a commencé tôt en 2022 et qui touche les clients ayant un prêt hypothécaire à taux variable. Cette hausse des taux d'intérêt n'a pas eu d'effet sur les périodes d'amortissement restantes liées aux prêts hypothécaires à taux fixe qui, dans le contexte des taux d'intérêt actuels, sont présumés avoir été renouvelés selon une période d'amortissement équivalente, ou plus courte.

Nous avons deux types de prêts liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 janvier 2024, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 40,3 G\$ (40,2 G\$ au 31 octobre 2023), et une tranche de 18 % de ces prêts (18 % au 31 octobre 2023) était assurée. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 2,1 G\$ (2,2 G\$ au 31 octobre 2023) ou 1,1 % (1,1 % au 31 octobre 2023) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 6,2 G\$ (6,3 G\$ au 31 octobre 2023). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 121 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix des logements, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes, soit semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés lorsque le Canada a connu une récession, soit plus prudentes que celles-ci. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Le 12 décembre 2023, le BSIF et le ministère des Finances ont confirmé que le taux admissible minimal pour les prêts hypothécaires non assurés et assurés demeurera le taux le plus élevé entre : i) le taux du contrat hypothécaire majoré de 2 %; ou ii) 5,25 %, comme taux plancher minimal.

Prêts douteux

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars, aux dates indiquées
ou pour les trois mois clos les

	31 janv. 2024			31 oct. 2023			31 janv. 2023		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total
Prêts douteux bruts									
Solde au début de la période	1 956 \$	1 034 \$	2 990 \$	1 711 \$	905 \$	2 616 \$	920 \$	823 \$	1 743 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	456	633	1 089	509	582	1 091	232	489	721
Transfert dans les prêts productifs au cours de la période	(78)	(88)	(166)	(15)	(82)	(97)	(47)	(91)	(138)
Remboursements nets ¹	(226)	(124)	(350)	(127)	(113)	(240)	(41)	(92)	(133)
Montants radiés	(222)	(289)	(511)	(188)	(272)	(460)	(11)	(222)	(233)
Change et autres	(47)	(8)	(55)	66	14	80	(11)	(7)	(18)
Solde à la fin de la période	1 839 \$	1 158 \$	2 997 \$	1 956 \$	1 034 \$	2 990 \$	1 042 \$	900 \$	1 942 \$
Provision pour pertes sur créances – prêts douteux	636 \$	437 \$	1 073 \$	667 \$	405 \$	1 072 \$	410 \$	327 \$	737 \$
Prêts douteux nets²									
Solde au début de la période	1 289 \$	629 \$	1 918 \$	1 084 \$	532 \$	1 616 \$	569 \$	510 \$	1 079 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	(117)	124	7	245	129	374	122	77	199
Variation nette de la provision	31	(32)	(1)	(40)	(32)	(72)	(59)	(14)	(73)
Solde à la fin de la période	1 203 \$	721 \$	1 924 \$	1 289 \$	629 \$	1 918 \$	632 \$	573 \$	1 205 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets			0,36 %			0,36 %			0,23 %

1) Comprenant les cessions de prêts.

2) Les prêts douteux nets correspondent aux prêts douteux bruts, nets de la provision pour pertes sur créances de troisième stade.

Prêts douteux bruts

Au 31 janvier 2024, les prêts douteux bruts s'élevaient à 2 997 M\$, soit une hausse de 1 055 M\$ comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de hausses dans le secteur de l'immobilier et de la construction aux États-Unis, ainsi que dans les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels au Canada, le tout contrebalancé en partie par une baisse dans Services bancaires internationaux.

Les prêts douteux bruts ont augmenté de 7 M\$ comparativement à ceux du trimestre précédent, en raison surtout d'augmentations dans les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels au Canada, ainsi que dans les secteurs de l'immobilier et de la construction et des services aux entreprises, le tout contrebalancé en partie par une baisse dans le secteur du commerce de détail et de gros et l'incidence de la dépréciation du dollar américain.

Une tranche de 45 % des prêts douteux bruts se rapportait au Canada, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels et aux secteurs de l'immobilier et de la construction, de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux ainsi que du commerce de détail et de gros.

Une tranche de 43 % des prêts douteux bruts se rapportait aux États-Unis, dont la majorité était liée aux secteurs de l'immobilier et de la construction, des services aux entreprises, des institutions financières et du commerce de détail et de gros.

Les prêts douteux bruts restants se rapportaient à Services bancaires internationaux, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels, ainsi qu'aux secteurs des services aux entreprises et de l'immobilier et de la construction.

Provision pour pertes sur créances – prêts douteux

La provision pour pertes sur prêts douteux s'est élevée à 1 073 M\$, soit une hausse de 336 M\$ comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de hausses dans le secteur de l'immobilier et de la construction aux États-Unis, ainsi que dans les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels au Canada, le tout contrebalancé en partie par une baisse dans le secteur du commerce de détail et de gros.

La provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 1 M\$ comparativement à celle du trimestre précédent, en raison de hausses dans le secteur de l'immobilier et de la construction aux États-Unis, ainsi que dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada, le tout contrebalancé en partie par une baisse dans le secteur du commerce de détail et de gros.

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts non douteux, dont les remboursements de principal ou les versements d'intérêts sont en souffrance aux termes du contrat. Les prêts en souffrance depuis moins de 30 jours sont exclus, car ces prêts ne sont en général pas représentatifs de la capacité des emprunteurs de s'acquitter de leurs obligations de paiement.

En millions de dollars, aux	31 janv. 2024			31 oct. 2023
	De 31 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 024 \$	- \$	1 024 \$	1 019 \$
Prêts personnels	302	-	302	280
Cartes de crédit	269	150	419	361
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	243	-	243	184
	1 838 \$	150 \$	1 988 \$	1 844 \$

Expositions à certains pays et à certaines régions

Le tableau suivant présente nos expositions à certains pays et à certaines régions à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Nos expositions directes présentées dans le tableau ci-après se composent : A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur valeur comptable); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant); et C) des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ces régions :

En millions de dollars, au 31 janvier 2024	Expositions directes								Créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres ¹			
	Capitalisées				Non capitalisées							
	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques	Total des expositions capitalisées (A)	Prêts aux entreprises	Prêts aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques	Expositions nettes (C)	Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
Royaume-Uni	11 780 \$	2 706 \$	2 592 \$	17 078 \$	6 460 \$	929 \$	7 389 \$	657 \$	14 \$	412 \$	1 083 \$	25 550 \$
Europe, compte non tenu du Royaume-Uni ²	8 144	2 155	4 794	15 093	6 560	1 416	7 976	74	164	792	1 030	24 099
Caraïbes	5 098	2 197	3 100	10 395	1 883	2 091	3 974	29	-	52	81	14 450
Amérique latine ³	690	33	8	731	452	11	463	-	64	-	64	1 258
Asie	631	4 804	1 934	7 369	331	515	846	-	200	782	982	9 197
Océanie ⁴	7 180	988	741	8 909	3 319	85	3 404	29	-	18	47	12 360
Divers	394	-	48	442	349	1	350	70	-	-	70	862
Total⁵	33 917 \$	12 883 \$	13 217 \$	60 017 \$	19 354 \$	5 048 \$	24 402 \$	859 \$	442 \$	2 056 \$	3 357 \$	87 776 \$
31 octobre 2023	29 883 \$	11 469 \$	14 007 \$	55 359 \$	20 111 \$	5 822 \$	25 933 \$	986 \$	523 \$	1 884 \$	3 393 \$	84 685 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC et des garanties. La garantie offerte à l'égard des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 3,4 G\$ (3,4 G\$ au 31 octobre 2023), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 79,1 G\$ (82,1 G\$ au 31 octobre 2023), les deux garanties comprenant des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

2) Les expositions à la Russie et à l'Ukraine sont plus que minimes.

3) Comprend le Mexique, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

4) Comprend l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

5) Compte non tenu d'expositions de 4 791 M\$ (5 293 M\$ au 31 octobre 2023) à des entités supranationales (organisation multinationale ou union politique dont les membres sont des États-nations).

6) Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le trimestre considéré.

Exposition au secteur de l'immobilier de bureaux aux États-Unis

Au 31 janvier 2024, le montant utilisé des prêts octroyés dans le portefeuille lié aux secteurs de l'immobilier et de la construction aux États-Unis s'élevait à 22 078 M\$ (23 468 M\$ au 31 octobre 2023), dont un montant de 4 369 M\$ (3 250 M\$ US) (4 723 M\$ (3 405 M\$ US) au 31 octobre 2023) est attribuable à notre exposition au secteur de l'immobilier de bureaux aux États-Unis. Le montant total de nos prêts commerciaux en cours en lien avec le secteur de l'immobilier de bureaux aux États-Unis était de 4 644 M\$ (3 454 M\$ US) (5 067 M\$ (3 653 M\$ US) au 31 octobre 2023), dont un montant de 273 M\$ (203 M\$ US) (344 M\$ (248 M\$ US) au 31 octobre 2023) lié à des secteurs autres que celui de l'immobilier et de la construction comprenant une tranche de 908 M\$ (675 M\$ US) (913 M\$ (659 M\$ US) au 31 octobre 2023) considérée comme étant des prêts douteux. Le RPV moyen du portefeuille était de 60 % (60 % au 31 octobre 2023) au moment de sa création, mais les valeurs ont fortement reculé en raison des difficultés qu'a connues ce secteur. Nous surveillons étroitement le portefeuille à mesure que la conjoncture évolue.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et marchandises détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif (GAP) et aux activités de placement.

Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

	31 janv. 2024				31 oct. 2023 ¹				
	Bilan consolidé	Exposés au risque de marché ²		Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	Exposés au risque de marché ²		Non exposés au risque de marché	Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
		Activités de négociation	Activités autres que de négociation			Activités de négociation	Activités autres que de négociation		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	8 910 \$	-	2 607 \$	6 303 \$	20 816 \$	-	2 777 \$	18 039 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	37 610	1	37 609	-	34 902	-	34 902	-	de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	228 237	77 010	151 227	-	211 348	65 728	145 620	-	de taux d'intérêt, lié aux actions
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	19 763	-	19 763	-	14 651	-	14 651	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	72 695	11 011 ³	61 684	-	80 184	-	80 184	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	274 478	-	274 478	-	274 244	-	274 244	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	45 460	-	45 460	-	45 587	-	45 587	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	18 617	-	18 617	-	18 538	-	18 538	-	de taux d'intérêt
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	194 904	180	194 724	-	194 870	117	194 753	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(4 020)	-	(4 020)	-	(3 902)	-	(3 902)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	24 634	22 865	1 769	-	33 243	30 756	2 487	-	de taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 856	-	9 856	-	10 816	-	10 816	-	de taux d'intérêt
Autres actifs	40 523	2 045	25 201	13 277	40 393	1 947	24 833	13 613	de taux d'intérêt, lié aux actions, de change
	971 667 \$	113 112	\$ 838 975 \$	19 580 \$	975 690 \$	98 548	\$ 845 490 \$	31 652 \$	
Dépôts	724 545 \$	25 924 ⁴	\$ 632 911 \$	65 710 \$	723 376 \$	23 190 ⁴	\$ 635 028 \$	65 158 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	20 138	20 042	96	-	18 666	17 710	956	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	7 591	-	7 591	-	8 081	-	8 081	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	89 610	-	89 610	-	87 118	-	87 118	-	de taux d'intérêt
Dérivés	32 687	31 428	1 259	-	41 290	39 081	2 209	-	de taux d'intérêt, de change
Acceptations	9 910	-	9 910	-	10 820	-	10 820	-	de taux d'intérêt
Autres passifs	25 017	3 003	11 062	10 952	26 693	2 789	11 827	12 077	de taux d'intérêt
Titres secondaires	7 843	-	7 843	-	6 483	-	6 483	-	de taux d'intérêt
	917 341 \$	80 397	\$ 760 282 \$	76 662 \$	922 527 \$	82 770	\$ 762 522 \$	77 235 \$	

1) Certaines informations ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 17. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

2) Les expositions au titre des rajustements de l'évaluation liés au financement (REF) sont exclues des activités de négociation aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, les dérivés de couverture connexes pour ces expositions au titre des REF étant également exclus du calcul.

3) Au premier trimestre de 2024, certains soldes ont été reclassés dans les activités de négociation dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III liées au risque de marché.

4) Comprend des dépôts désignés à la juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché, y compris certains billets de dépôt exposés au risque lié aux actions et couverts sur le plan économique par les portefeuilles de négociation.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de change, sur actions, sur marchandises et de crédit.

Valeur à risque

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR et d'autres mesures de risque.

Le tableau ci-après présente la VAR selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation.

En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les			31 janv. 2024		31 oct. 2023		31 janv. 2023	
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	11,9 \$	5,3 \$	7,5 \$	7,4 \$	7,9 \$	7,5 \$	7,1 \$	7,1 \$
Risque d'écart de taux	2,8	1,7	2,6	2,4	2,1	1,9	1,6	1,4
Risque lié aux actions	7,5	4,8	5,2	5,7	4,6	5,0	5,4	5,7
Risque de change	1,9	0,5	1,2	0,9	1,2	0,7	0,8	1,1
Risque lié aux marchandises	3,8	1,6	3,0	2,7	1,9	1,9	3,4	2,5
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(9,1)	(9,8)	(7,2)	(7,6)	(10,1)	(9,0)
Total de la VAR (mesure de un jour)	13,1 \$	7,1 \$	10,4 \$	9,3 \$	10,5 \$	9,4 \$	8,2 \$	8,8 \$

1) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le trimestre considéré.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 a baissé de 0,1 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait surtout de l'augmentation de l'avantage de diversification, contrebalancée par la hausse des risques liés aux marchandises, aux actions et aux écarts de taux.

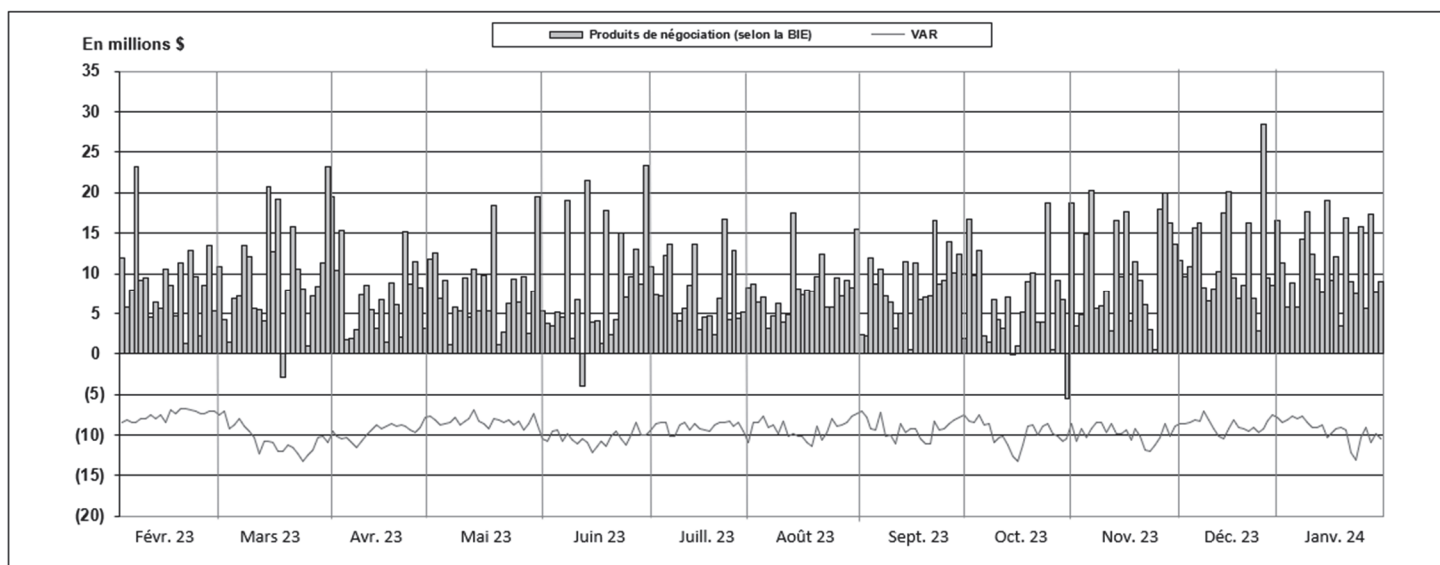
Produits de négociation

Les produits de négociation (selon la BIE) comprennent les produits de négociation nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (selon la BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent certains portefeuilles abandonnés.

Au cours du trimestre, les produits de négociation (selon la BIE) ont été positifs 100 % des jours. Les produits quotidiens moyens de négociation (selon la BIE) se sont établis à 11,0 M\$ au cours du trimestre. Les produits quotidiens moyens de négociation (selon la BIE) correspondent au total des produits de négociation (selon la BIE), divisé par le nombre de jours ouvrables dans la période.

Produits de négociation (selon la BIE) c. la VAR

Le graphique des produits de négociation (selon la BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (selon la BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux.



Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant de non-concordance entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation. La gestion du risque de taux d'intérêt structurel vise à pérenniser les marges des produits et à générer des produits nets d'intérêts stables et prévisibles au fil du temps, tout en gérant le risque pour la valeur économique de nos actifs découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt structurel résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs figurant au bilan et hors bilan, des options intégrées dans les produits de détail, ainsi que d'autres caractéristiques des produits qui pourraient influencer sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, comme les options relatives au remboursement anticipé des prêts ou au rachat des dépôts à terme avant leur échéance contractuelle. Les modèles utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel se fondent sur un certain nombre d'hypothèses touchant les flux de trésorerie, la révision des prix des produits et l'administration des taux. Les hypothèses clés ont trait au profil de financement prévu des engagements hypothécaires, aux comportements en matière de remboursement anticipé des prêts à taux fixe et de rachat des dépôts à terme, ainsi qu'au traitement des dépôts sans échéance et des capitaux propres. Toutes les hypothèses sont tirées de l'observation empirique des comportements passés des clients, de la composition du bilan et de la tarification des produits en prenant en compte d'éventuels changements prospectifs. Tous les modèles et toutes les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel font l'objet d'une surveillance indépendante par le groupe Gestion du risque. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence avant impôt potentielle d'une hausse ou baisse immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur les produits nets d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres prévus sur 12 mois pour notre bilan structurel, en supposant qu'il n'y ait aucune opération de couverture ultérieure.

Sensibilité au risque de taux d'intérêt structurel – mesures

En millions de dollars (avant impôt), aux	31 janv. 2024			31 oct. 2023			31 janv. 2023		
	\$ CA ¹	\$ US	Total	\$ CA ¹	\$ US	Total	\$ CA ¹	\$ US	Total
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	163 \$	114 \$	277 \$	303 \$	91 \$	394 \$	255 \$	37 \$	292 \$
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	(787)	(363)	(1 150)	(588)	(295)	(883)	(523)	(335)	(858)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	(217)	(111)	(328)	(327)	(88)	(415)	(297)	(25)	(322)
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	708	379	1 087	507	319	826	465	351	816

1) Comprend l'exposition au dollar canadien et à d'autres devises.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière rentable pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources courantes de risque de liquidité propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les autres exigences en matière de mise en gage ou de garantie.

Notre approche en matière de gestion du risque de liquidité appuie notre stratégie d'entreprise, s'harmonise avec notre intérêt à l'égard du risque et respecte les attentes en matière de réglementation.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements du contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à une crise de liquidité sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. Nous incluons des simulations de crise à notre gestion et à notre évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration de notre plan de financement d'urgence.

Le risque de liquidité est géré au moyen du modèle des trois lignes de défense, et la gestion continue du risque de liquidité incombe au trésorier, avec l'appui du Comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP).

Le trésorier est responsable de la gestion des activités et processus requis pour évaluer la position de risque de liquidité de la CIBC, en faire le suivi et en faire rapport, ce qui représente la première ligne de défense.

Le groupe Gestion du risque de marché lié à l'illiquidité et aux activités autres que de négociation procède à une surveillance indépendante de la mesure, du suivi et du contrôle du risque de liquidité, soit la deuxième ligne de défense.

La fonction Vérification interne est responsable de la troisième ligne de défense en fournissant une assurance raisonnable à la haute direction et au Comité de vérification du conseil d'administration quant à l'efficacité des pratiques de gouvernance de la CIBC, des processus de gestion du risque et du contrôle interne de la CIBC dans le cadre de son plan de vérification axé sur les risques et conformément à son mandat, comme il est décrit dans la Charte de vérification interne.

Le CMGAP dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés à la gestion du risque de liquidité sont évalués régulièrement et cadrent avec les exigences de la CIBC. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, surveille le risque global de liquidité et a la responsabilité de s'assurer que le profil de risque de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément à l'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) assure la gouvernance au moyen d'un examen semestriel de la politique de gestion du risque de liquidité de la CIBC et recommande au conseil un seuil de tolérance au risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, lequel est examiné chaque année.

Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités et de titres négociables non grevés au bilan et hors bilan pouvant être utilisés pour accéder à du financement en temps opportun. Les actifs liquides grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs liquides grevés et non grevés au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, aux		Actifs liquides détenus par la banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ¹
31 janv. 2024	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	46 520 \$	- \$	46 520 \$	827 \$	45 693 \$
	Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	163 000	90 282	253 282	136 371	116 911
	Autres titres de créance	5 224	11 480	16 704	5 027	11 677
	Titres de participation	50 280	35 141	85 421	39 959	45 462
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> garantis par le gouvernement canadien	33 629	1 290	34 919	14 721	20 198
	Autres actifs liquides ²	13 100	2 594	15 694	7 125	8 569
		311 753 \$	140 787 \$	452 540 \$	204 030 \$	248 510 \$
31 oct. 2023	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	55 718 \$	- \$	55 718 \$	862 \$	54 856 \$
	Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	155 487	94 880	250 367	134 415	115 952
	Autres titres de créance	5 729	11 681	17 410	4 343	13 067
	Titres de participation	43 798	28 432	72 230	33 317	38 913
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> garantis par le gouvernement canadien	31 733	4 908	36 641	17 365	19 276
	Autres actifs liquides ²	12 597	2 685	15 282	8 238	7 044
		305 062 \$	142 586 \$	447 648 \$	198 540 \$	249 108 \$

1) Les actifs liquides non grevés correspondent aux actifs au bilan, aux actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension de titres et aux autres garanties hors bilan reçues, moins les actifs liquides grevés.

2) Comprennent des liquidités données en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés, certains titres adossés à des créances mobilières et des métaux précieux.

Le tableau ci-après présente un sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses filiales canadiennes et étrangères :

En millions de dollars, aux	31 janv. 2024	31 oct. 2023
CIBC (société mère)	170 993 \$	175 523 \$
Filiales canadiennes	13 471	13 571
Filiales étrangères	64 046	60 014
	248 510 \$	249 108 \$

Dans un scénario de crise de liquidité, des hypothèses liées à la décote et à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées à la valeur des actifs liquides non grevés pour estimer les entrées de trésorerie générées par la monétisation des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables dans les banques centrales, comme la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine, d'observations historiques, et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés au 31 janvier 2024 affichaient une diminution de 0,6 G\$ depuis le 31 octobre 2023, du fait surtout de la réduction des soldes de trésorerie, en partie contrebalancée par une augmentation des titres liquides non grevés détenus. Ces variations découlent d'une baisse des dépôts des clients au cours de la période considérée.

En outre, nous conservons notre admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte de la Réserve fédérale américaine.

Actifs assortis d'une charge

Dans le cours de nos activités quotidiennes, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés au bilan et hors bilan :

En millions de dollars, aux	Actifs grevés		Actifs non grevés		Total de l'actif
	Donnés en garantie	Divers ¹	Disponibles à titre de garantie	Divers ²	
31 janv. 2024					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	827 \$	45 693 \$	- \$	46 520 \$
Valeurs mobilières ³	182 020	7 627	176 666	-	366 313
Prêts, nets de la provision ⁴	-	51 512	29 505	448 422	529 439
Autres actifs	6 462	-	2 540	66 011	75 013
	188 482 \$	59 966 \$	254 404 \$	514 433 \$	1 017 285 \$
31 oct. 2023					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	862 \$	54 856 \$	- \$	55 718 \$
Valeurs mobilières ³	173 467	7 226	169 180	-	349 873
Prêts, nets de la provision ⁴	-	51 357	30 111	447 869	529 337
Autres actifs ⁵	6 846	-	2 481	75 125	84 452
	180 313 \$	59 445 \$	256 628 \$	522 994 \$	1 019 380 \$

1) Comprend les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la CIBC et les actifs faisant l'objet de restrictions d'ordre juridique ou autre, dont celles visant les liquidités soumises à restrictions.

2) Les autres actifs non grevés ne font l'objet d'aucune restriction quant à leur utilisation pour obtenir du financement ou à titre de garantie, mais ils ne sont pas considérés comme disponibles immédiatement aux fins des programmes d'emprunts existants.

3) Le total des valeurs mobilières comprend certaines valeurs mobilières au bilan et celles hors bilan obtenues dans le cadre de prises en pension de titres, de transactions d'emprunts garantis et d'échanges de sûretés.

4) Les prêts figurant comme disponibles à titre de garantie correspondent aux prêts sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et aux prêts admissibles auprès des Federal Home Loan Banks.

5) Certaines informations ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 17. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des restrictions importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, le versement de dividendes ou les remboursements de capital. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières compétents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du LCR est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues par le BSIF d'atteindre un LCR minimal de 100 %. Nous respectons cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, nous présentons chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés sur le total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants.

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs en temps opportun en période de crise. Notre portefeuille d'actifs liquides, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts auprès de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites quant à l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement notre évaluation interne quant à notre capacité à monétiser nos actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement définis pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi nos principales sorties de trésorerie pour le LCR. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées de trésorerie prescrits pour le LCR par le BSIF et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA arrivant à échéance.

De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC réalise ses opérations principalement dans les grandes monnaies échangées sur des marchés des changes larges et fongibles.

Lors d'une crise financière, les institutions peuvent utiliser leurs ressources de HQLA, les faisant passer sous le seuil des 100 %, puisque le fait de maintenir le LCR au seuil de 100 % en pareilles circonstances pourrait entraîner des répercussions négatives excessives pour les institutions et d'autres participants au marché.

Le LCR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle standard prescrit par le BSIF.

En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 31 janvier 2024

	Valeur non pondérée totale ¹	Valeur pondérée totale ²
HQLA		
1 HQLA	s. o.	191 694 \$
Sorties de trésorerie		
2 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	213 417 \$	16 358
3 Dépôts stables	98 394	2 952
4 Dépôts moins stables	115 023	13 406
5 Financement de gros non garanti, dont :	241 075	116 790
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	109 712	26 314
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	100 304	59 417
8 Dettes non garanties	31 059	31 059
9 Financement de gros garanti	s. o.	15 229
10 Exigences supplémentaires, dont :	159 687	35 960
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	21 344	7 718
12 Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	5 263	5 263
13 Facilités de crédit et de liquidité	133 080	22 979
14 Autres obligations de financement contractuelles	4 941	4 064
15 Autres obligations de financement conditionnelles	423 603	8 482
16 Total des sorties de trésorerie	s. o.	196 883
Entrées de trésorerie		
17 Prêts garantis (p. ex. prises en pension de titres)	112 288	28 962
18 Entrées liées aux expositions parfaitement productives	24 314	11 892
19 Autres entrées de trésorerie	16 119	16 119
20 Total des entrées de trésorerie	152 721 \$	56 973 \$
		Valeur ajustée totale
21 Total des HQLA	s. o.	191 694 \$
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	139 910 \$
23 LCR	s. o.	137 %
En millions de dollars, moyenne du trimestre clos le 31 octobre 2023		Valeur ajustée totale
24 Total des HQLA	s. o.	187 770 \$
25 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	138 857 \$
26 LCR	s. o.	135 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.
s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 31 janvier 2024, notre LCR moyen avait augmenté, passant de 135 % au trimestre précédent à 137 %, ce qui découle d'une augmentation des HQLA en partie contrebalancée par une hausse du total des sorties nettes de trésorerie. L'augmentation des HQLA par rapport au trimestre précédent reflète principalement la hausse du financement de gros moyen.

Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan. Les banques canadiennes désignées BISN sont tenues de maintenir un NSFR minimal de 100 % sur une base consolidée bancaire. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, nous présentons chaque trimestre des rapports sur le NSFR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total du financement stable disponible (FSD) sur le total du financement stable exigé (RSF).

Le numérateur est la part des fonds propres et des passifs qui est considérée comme fiable sur une période d'un an. Le NSFR considère que les sources de financement à long terme sont plus stables que le financement à court terme et que les dépôts de clients de détail et d'entreprises sont plus stables dans les faits que le financement de gros de même durée. Conformément à notre stratégie en matière de financement, les principaux facteurs qui sous-tendent notre FSD comprennent les dépôts provenant des clients, ainsi que le financement de gros garanti et non garanti et les instruments de fonds propres.

Le dénominateur représente le montant du financement stable requis en fonction des caractéristiques de liquidité définies par le BSIF et de la durée résiduelle des actifs et des expositions hors bilan. Le NSFR attribue divers niveaux de RSF, de telle sorte que les HQLA et les expositions à court terme sont présumés avoir des exigences de financement moins élevées que les expositions moins liquides et à plus long terme. Notre RSF est en grande partie influencé par les prêts de détail, commerciaux et aux entreprises, les investissements dans des actifs liquides, les expositions sur dérivés, ainsi que les marges de crédit non utilisées et les liquidités.

Le FSD et le RSF peuvent être ajustés à 0 % pour certains passifs et actifs qui sont considérés comme interdépendants s'ils respectent les critères définis pour le NSFR, lesquels tiennent compte notamment de la fin servie par ces passifs et actifs interdépendants, de leur montant, des flux de trésorerie qui y sont associés, de leur durée et de leurs contreparties afin de s'assurer que l'institution agit exclusivement en tant qu'unité de transmission pour les transactions sous-jacentes. Le cas échéant, nous présentons les actifs et passifs interdépendants des opérations qui sont admissibles à un tel traitement selon la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF.

Le NSFR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle de déclaration prescrit par le BSIF, lequel présente les principaux renseignements quantitatifs en fonction des caractéristiques de liquidité propres au NSFR, comme il est défini dans la ligne directrice Normes de liquidité. Par conséquent, les montants présentés dans le tableau ci-après pourraient ne pas permettre d'effectuer une comparaison directe entre eux et les montants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires.

	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée
	a Sans échéance	b Moins de 6 mois	c De 6 mois à 1 an	d Plus de 1 an	
En millions de dollars, au 31 janvier 2024					
Élément de FSD					
1 Fonds propres	54 876 \$	- \$	- \$	7 278 \$	62 154 \$
2 Fonds propres réglementaires	54 876	-	-	7 278	62 154
3 Autres instruments de fonds propres	-	-	-	-	-
4 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises	172 687	59 597	24 950	19 925	257 059
5 Dépôts stables	87 350	22 289	11 788	9 446	124 801
6 Dépôts moins stables	85 337	37 308	13 162	10 479	132 258
7 Financement de gros	171 147	210 928	35 242	101 576	224 754
8 Dépôts opérationnels	106 567	3 956	-	-	55 261
9 Autres financements de gros	64 580	206 972	35 242	101 576	169 493
10 Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants	-	1 431	858	11 729	-
11 Autres passifs	-	-	110 243 ¹	-	7 100
12 Passifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	10 115 ¹	-	-
13 Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	-	56 780	129	43 219	7 100
14 FSD total					551 067
Élément de RSF					
15 Total des HQLA du NSFR					18 202
16 Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	2 415	-	20	1 228
17 Prêts et titres productifs	76 386	124 467	59 647	376 402	397 662
18 Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	10 325	3 309	42	2 212
19 Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	3 954	46 136	6 140	19 761	31 947
20 Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	37 503	47 078	25 028	148 098	163 989
21 Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	-	-	-	-
22 Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	18 103	19 349	24 661	201 277	178 028
23 Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	10 103	19 271	24 575	196 020	173 477
24 Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	16 826	1 579	509	7 224	21 486
25 Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants	-	1 431	858	11 729	-
26 Autres actifs	12 572	-	74 280 ¹	-	46 636
27 Produits de base physiques, y compris l'or	2 540	-	-	-	2 159
28 Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale	-	-	11 737 ¹	-	9 977
29 Actifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	7 048 ¹	-	-
30 Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée	-	-	57 ¹	-	960
31 Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	10 032	48 138	190	7 110	33 540
32 Éléments hors bilan			419 578 ¹		14 341
33 RSF total					478 069 \$
34 NSFR					115 %
En millions de dollars, au 31 octobre 2023					
35 FSD total					Valeur pondérée
36 RSF total					563 515 \$
37 NSFR					476 312 \$
					118 %

1) Aucune période définie pour la conception du modèle de présentation.

Au 31 janvier 2024, notre NSFR avait diminué, passant de 118 % au trimestre précédent à 115 %, principalement en raison du recul du financement de gros.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR, le NSFR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur les mesures de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les conditions de marché ayant une incidence sur les garanties.

La présentation du LCR et du NSFR est calibrée de façon centralisée par l'unité Trésorerie, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégiques et d'autres groupes fonctionnels.

Financement

Nous finançons nos activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'au moyen d'une grande variété de financements de gros.

Notre approche principale vise à financer notre bilan consolidé au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des services aux particuliers et des services aux entreprises. Nous conservons des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité fait régulièrement l'objet d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes actuels, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties.

Nous évaluons constamment les occasions de diversification de nos produits de financement et des segments d'investisseurs afin d'optimiser la souplesse du financement et de réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de risque de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR examinent et approuvent le plan de financement de la CIBC, qui englobe la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions sur la situation de liquidité.

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos sources de financement de gros, à leur valeur comptable :

En millions de dollars, au 31 janvier 2024	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques ¹	7 794	\$ 585	\$ 1 239	\$ 822	\$ 10 440	\$ -	\$ -	10 440
Certificats de dépôt et papier commercial	17 836	14 142	22 249	13 105	67 332	67	-	67 399
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	177	609	786	365	1 937	-	-	1 937
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ²	106	6 000	6 115	6 251	18 472	17 897	26 054	62 423
Billets structurés non garantis de premier rang	-	-	34	61	95	-	67	162
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières								
Titrisation de créances hypothécaires	-	363	1 059	844	2 266	2 104	9 805	14 175
Obligations sécurisées	-	-	-	-	-	5 905	25 864	31 769
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	1 015	-	926	1 941	2 029	-	3 970
Passifs subordonnés	-	-	35	-	35	-	7 808	7 843
Divers ³	-	-	-	-	-	-	8	8
	25 913	\$ 22 714	\$ 31 517	\$ 22 374	\$ 102 518	\$ 28 002	\$ 69 606	\$ 200 126
Dont :								
Garanti	-	\$ 1 378	\$ 1 059	\$ 1 770	\$ 4 207	\$ 10 038	\$ 35 669	\$ 49 914
Non garanti	25 913	21 336	30 458	20 604	98 311	17 964	33 937	150 212
	25 913	\$ 22 714	\$ 31 517	\$ 22 374	\$ 102 518	\$ 28 002	\$ 69 606	\$ 200 126
31 octobre 2023	12 518	\$ 25 094	\$ 30 427	\$ 36 338	\$ 104 377	\$ 26 650	\$ 71 028	\$ 202 055

1) Comprennent des dépôts à terme non négociables provenant d'autres banques.

2) Comprennent des passifs liés au financement de gros qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

3) Comprend les dépôts de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

Le tableau ci-après présente la diversification du financement de gros de la CIBC par devise :

En milliards de dollars, aux	31 janv. 2024		31 oct. 2023	
\$ CA	46,9	23 %	45,8	23 %
\$ US	111,2	56	113,2	56
Divers	42,0	21	43,1	21
	200,1	100 %	202,1	100 %

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à des crises de liquidité graves. Le financement de gros peut présenter un risque de raréfaction plus élevé dans des situations de crise et, pour l'atténuer, nous maintenons des portefeuilles importants d'actifs liquides non grevés. Se reporter à la section Actifs liquides pour plus de précisions.

Le 31 octobre 2023, le BSIF a annoncé sa décision découlant de la consultation publique de mai 2023 au sujet du réexamen de la ligne directrice Normes de liquidité au regard des sources de financement de gros assorties de caractéristiques semblables à celles du financement de détail, et plus particulièrement les fonds négociés en bourse de comptes d'épargne à intérêt élevé. Nous avons mis en œuvre ces changements, qui ont une incidence sur le LCR et le NSFR, au premier trimestre de 2024.

Notes de crédit

Notre accès à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle, le contexte macroéconomique et la situation de liquidité.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au 31 janvier 2024	DBRS	Fitch	Moody's	S&P
Dépôt/contrepartie ¹	AA	AA	Aa2	A+
Créances de premier rang ²	AA	AA	Aa2	A+
Créances de premier rang requalifiables ³	AA (faible)	AA-	A2	A-
Titres secondaires	A (élevé)	A	Baa1	A-
Titres secondaires – instruments de FPUNV ⁴	A (faible)	A	Baa1	BBB+
Billets avec remboursement de capital à recours limité – instruments de FPUNV ⁴	BBB (élevé)	s. o.	Baa3	BBB-
Actions privilégiées – instruments de FPUNV ⁴	Pfd-2	s. o.	Baa3	P-2 (faible)
Créances à court terme	R-1 (élevé)	F1+	P-1	A-1
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

1) Note d'émetteur à long terme attribuée par DBRS, note de contrepartie à des dérivés et de dépôt de l'émetteur à long terme attribuée par Fitch Ratings Inc. (Fitch), note d'évaluation du risque de contrepartie et des dépôts à long terme attribuée par Moody's Investors Service Inc. (Moody's), et note de crédit de l'émetteur attribuée par Standard & Poor's (S&P).

2) Comprennent les créances de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui ne sont pas assujetties aux règlements relatifs à la recapitalisation interne.

3) Comprennent des passifs qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

4) Comprennent les instruments traités comme des instruments de FPUNV conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF.

s. o. Sans objet.

Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, aux	31 janv. 2024	31 oct. 2023
Baisse de un cran	- \$	- \$
Baisse de deux crans	0,1	0,2
Baisse de trois crans	0,2	0,4

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidités et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements de crédit et de liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan selon leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de notre exposition au risque de liquidité, mais cette information sert à informer notre direction du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan tenant compte des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 31 janvier 2024	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques ¹	8 910 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	8 910 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	37 610	-	-	-	-	-	-	-	-	37 610
Valeurs mobilières	5 928	5 866	6 076	5 713	6 382	38 024	61 792	43 930	54 526	228 237
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	19 763	-	-	-	-	-	-	-	-	19 763
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	40 340	15 159	10 662	4 014	1 068	1 452	-	-	-	72 695
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	3 565	6 507	13 447	9 468	20 909	76 129	135 626	8 827	-	274 478
Prêts personnels	933	680	690	852	682	925	4 291	5 247	31 160	45 460
Cartes de crédit	391	782	1 173	1 173	1 173	4 692	9 233	-	-	18 617
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	13 984	8 074	14 087	11 041	11 135	35 684	68 220	17 818	14 861	194 904
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 020)	(4 020)
Dérivés	894	2 514	2 181	1 278	1 804	3 140	5 752	7 000	71	24 634
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 333	519	4	-	-	-	-	-	-	9 856
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	40 523	40 523
31 octobre 2023²	141 651 \$	40 101 \$	48 320 \$	33 539 \$	43 153 \$	160 046 \$	284 914 \$	82 822 \$	137 121 \$	971 667 \$
Passif										
Dépôts ³	46 694 \$	40 123 \$	60 318 \$	47 365 \$	45 103 \$	46 093 \$	71 844 \$	19 505 \$	347 500 \$	724 545 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	20 138	-	-	-	-	-	-	-	-	20 138
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	7 591	-	-	-	-	-	-	-	-	7 591
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	72 822	15 651	31	-	-	500	606	-	-	89 610
Dérivés	1 185	2 875	1 996	1 974	2 367	3 313	7 633	11 336	8	32 687
Acceptations	9 387	519	4	-	-	-	-	-	-	9 910
Autres passifs	23	48	72	71	71	271	609	907	22 945	25 017
Titres secondaires	-	-	35	-	-	-	-	7 808	-	7 843
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	54 326	54 326
31 octobre 2023²	143 144 \$	58 442 \$	57 764 \$	58 203 \$	50 934 \$	49 917 \$	87 009 \$	39 861 \$	430 416 \$	975 690 \$

1) La trésorerie comprend les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada.

2) Certaines informations ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 17. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

3) Comprennent des dépôts des particuliers totalisant 243,3 G\$ (239,0 G\$ au 31 octobre 2023); des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 458,1 G\$ (462,1 G\$ au 31 octobre 2023); et des dépôts bancaires totalisant 23,1 G\$ (22,3 G\$ au 31 octobre 2023).

Les variations du profil des échéances contractuelles découlent de la migration naturelle des échéances et reflètent également l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des engagements de crédit (montants notionnels). Comme une partie importante des engagements devrait arriver à échéance sans que des prélèvements soient effectués, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises.

En millions de dollars, au 31 janvier 2024	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans	Total
									échéance précise ¹	
Engagements de crédit inutilisés	1 707 \$	8 329 \$	7 184 \$	5 733 \$	6 270 \$	24 505 \$	67 626 \$	2 323 \$	235 904 \$	359 581 \$
Prêts de valeurs ²	42 269	7 754	6 660	-	-	-	-	-	-	56 683
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	4 461	2 054	3 705	3 124	5 757	603	782	206	-	20 692
Facilités de garantie de liquidité	-	42	174	33	18 784	717	403	138	-	20 291
Lettres de crédit documentaires et commerciales	35	28	24	5	3	32	31	-	-	158
Divers	6 987	-	-	-	-	-	-	-	-	6 987
	55 459 \$	18 207 \$	17 747 \$	8 895 \$	30 814 \$	25 857 \$	68 842 \$	2 667 \$	235 904 \$	464 392 \$
31 octobre 2023	50 748 \$	31 234 \$	14 032 \$	11 853 \$	8 917 \$	29 890 \$	72 394 \$	3 516 \$	232 656 \$	455 240 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 183,5 G\$ (179,2 G\$ au 31 octobre 2023).

2) Excluent les prêts de valeurs de 7,6 G\$ (8,1 G\$ au 31 octobre 2023) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

Autres obligations contractuelles hors bilan

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles hors bilan ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 31 janvier 2024	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Engagements au titre de contrats de location futurs ²	-	-	-	-	-	17	92	460	569
Engagements d'investissement	-	9	-	1	1	3	13	519	546
Engagements de prise ferme	297	-	-	-	-	-	-	-	297
Cotisations de retraite ³	11	22	33	32	-	-	-	-	98
	381 \$	155 \$	271 \$	241 \$	160 \$	506 \$	651 \$	1 058 \$	3 423 \$
31 octobre 2023 ²	145 \$	172 \$	237 \$	251 \$	201 \$	527 \$	705 \$	1 106 \$	3 344 \$

1) Les obligations d'achat s'entendent des ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) Excluent les obligations locatives qui sont comptabilisées selon l'IFRS 16 et qui sont habituellement comptabilisées dans le bilan consolidé, et les charges d'exploitation et les charges d'impôt inhérentes aux engagements au titre de contrats de location simple. Le tableau comprend les obligations locatives qui ne sont pas comptabilisées selon l'IFRS 16, y compris celles liées aux engagements au titre de contrats de location futurs pour lesquels nous n'avons pas comptabilisé une obligation locative et un actif au titre du droit d'utilisation.

3) Comprendent les cotisations minimales estimées dans nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours de la dernière période de l'exercice qui se terminera le 31 octobre 2024, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et qu'elles sont donc assujetties à une grande variabilité.

Autres risques

Nous disposons de politiques et de processus en vue d'évaluer, de surveiller et de contrôler les autres risques auxquels nous sommes exposés, dont le risque stratégique, le risque de réputation, le risque environnemental et social et le risque opérationnel, dont le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité et le risque de réglementation. Ces risques, de même que les politiques et les processus s'y rattachant, sont sensiblement les mêmes que ceux décrits aux pages 83 à 87 de notre Rapport annuel 2023.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2023. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2023 et pour l'exercice clos à cette date, sauf en ce qui concerne l'adoption de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, de façon rétrospective à compter du 1^{er} novembre 2023, avec retraitement des informations de la période comparative, et l'adoption de certaines modifications de l'IAS 12, *Impôt sur le résultat* (IAS 12), liées au document intitulé Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2, de façon prospective à compter du 1^{er} novembre 2023.

L'adoption de l'IFRS 17 a donné lieu à une diminution après impôt de 56 M\$ dans les résultats non distribués au 1^{er} novembre 2022, soit le début de l'exercice comparatif, et à une hausse de 6 M\$ du résultat net après impôt pour l'exercice clos le 31 octobre 2023. L'incidence financière de l'IFRS 17 est décrite à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

L'adoption des modifications de l'IAS 12 nous oblige à présenter des informations supplémentaires pour les périodes au cours desquelles les règles du Pilier 2 ont été adoptées, ou quasi adoptées même sans être encore en vigueur, comme il est présenté à la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains ont trait à des questions incertaines. Le contexte macroéconomique actuel, y compris l'incidence de la hausse des taux d'intérêt, de l'atténuation des pressions inflationnistes, des événements survenus dans le secteur bancaire aux États-Unis et des événements géopolitiques, continue d'accroître le degré d'incertitude à l'égard des estimations et hypothèses comptables et d'augmenter la nécessité de faire appel au jugement. En particulier, tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant de la provision pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes de crédit d'une période à l'autre. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2023 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues.

Autres faits nouveaux en matière de réglementation

Réforme des taux d'intérêt de référence

Divers indices de taux d'intérêt et autres indices qui sont présumés être des « indices de référence » demeurent assujettis à des lignes directrices réglementaires internationales et à des propositions de réforme. Conformément aux annonces faites par divers organismes de réglementation, nous avons déjà effectué la transition de nos expositions aux taux en livres sterling, en yens japonais, en francs suisses et en euros vers les nouveaux taux de référence alternatifs. Nous avons aussi déjà en grande partie terminé la transition de nos contrats indexés au taux LIBOR en dollars américains vers les taux alternatifs en date du 30 juin 2023. La Financial Conduct Authority ayant annoncé que l'administrateur du taux LIBOR poursuivrait la publication du taux LIBOR en dollars américains pour certaines échéances sur une base synthétique non représentative pour une période limitée après le 30 juin 2023 afin de permettre aux intervenants du marché d'utiliser ces taux dans des contrats de longue date, nous continuons de détenir des passifs d'un montant de 48 M\$ US au titre d'une débenture subordonnée indexée au taux LIBOR.

En décembre 2021, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM) a recommandé à l'administrateur du taux CDOR, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (RBSL), de cesser de calculer et de publier le taux CDOR après le 30 juin 2024 et a proposé une approche en deux étapes pour effectuer la transition entre le taux CDOR et le taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA). Après les consultations publiques, RBSL a annoncé, le 16 mai 2022, qu'elle cessera définitivement de publier et de calculer le taux CDOR pour toutes les échéances restantes à compter du 28 juin 2024. Après cette annonce, le BSIF a publié ses attentes relatives à la transition, lesquelles correspondent à l'approche en deux étapes proposée par le Groupe de travail sur le TARCOM pour la transition du taux CDOR. Le BSIF s'attendait à ce que tous les nouveaux dérivés et toutes les nouvelles valeurs mobilières passent à des taux alternatifs d'ici le 30 juin 2023, et il s'attend à ce qu'aucune nouvelle exposition indexée sur le taux CDOR ne soit créée après cette date, seules quelques exceptions étant autorisées. Le BSIF s'attend également à ce que la transition soit effectuée d'ici le 28 juin 2024 pour tous les contrats de prêts faisant référence au taux CDOR et que les institutions financières fédérales se consacrent en priorité à la mise à jour des systèmes et des modèles facilitant le recours au taux CORRA avant le 28 juin 2024. Dans la feuille de route qui étaye son plan de transition, le Groupe de travail sur le TARCOM a élaboré un certain nombre d'initiatives visant à privilégier l'adoption du taux CORRA pour accroître la liquidité basée sur ce taux. Dans le cadre de ces initiatives, le passage du taux CDOR au taux CORRA pour les produits dérivés négociés sur le marché a été achevé. En 2023, le Groupe de travail sur le TARCOM a annoncé la création de taux CORRA pour des échéances de un mois et de trois mois, lesquels ont été lancés officiellement le 5 septembre 2023. En juillet 2023, le Groupe de travail sur le TARCOM a annoncé qu'aucun nouveau prêt fondé sur le taux CDOR ou sur des acceptations bancaires ne pourra être monté après le 1^{er} novembre 2023. De plus, en janvier 2023, le Forum canadien des titres à revenu fixe a publié un livre blanc sur les conséquences de l'abandon du taux CDOR pour le marché des acceptations bancaires et sur les possibilités de recourir à des instruments de rechange. En octobre 2023, la Banque du Canada a également annoncé que les grandes banques canadiennes n'émettront plus d'acceptations bancaires après l'abandon de la publication du taux CDOR en juin 2024 et rappelé les recommandations formulées par le Forum canadien des titres à revenu fixe préconisant une réduction progressive ordonnée des acceptations bancaires d'ici juin 2024.

La transition des taux d'intérêt de référence actuels, comme le taux CDOR, vers les taux alternatifs, comme le taux CORRA, pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur, le rendement ou le marché de la négociation des contrats faisant référence aux taux d'intérêt de référence actuels. Un nombre important des contrats de dérivés, de valeurs mobilières, de prêts et de dépôts de la CIBC sont indexés au taux CDOR, y compris des contrats dont les échéances vont au-delà des dates de cessation annoncées par les organismes de réglementation.

En réponse à la réforme des taux d'intérêt de référence, la CIBC a mis en place un programme de transition à l'égard des taux interbancaires offerts à l'échelle de l'entreprise (le programme) pour gérer et coordonner tous les aspects liés à la transition. Le programme s'appuie sur une structure de gouvernance officielle et des groupes de travail spécialisés formés de parties intéressées provenant des principaux secteurs d'activité ainsi que des groupes fonctionnels comme Trésorerie, Technologie et opérations, Gestion du risque, Affaires juridiques et Finance afin de faciliter la transition.

La transition vers des taux alternatifs des taux LIBOR en livres sterling, en yens japonais, en francs suisses, en euros et en dollars américains ayant été effectuée, la mise en œuvre du plan de transition du taux CDOR se poursuit dans le cadre de notre programme afin d'assurer une transition ordonnée et en phase avec les attentes des autorités de réglementation. Ainsi, il n'y a eu aucun montage de nouvelles valeurs mobilières ou de nouveaux dérivés fondés sur le taux LIBOR après le 30 juin 2023, seules quelques exceptions ayant été autorisées. Nous nous employons, pour nos contrats fondés sur le taux CDOR et les taux des acceptations bancaires, à effectuer la transition de ces taux vers les taux alternatifs en y ajoutant les clauses de remplacement appropriées ou en modifiant les contrats pour tenir compte des taux de référence alternatifs, et nous avons élaboré des processus opérationnels connexes en appui à la transition. Nous collaborons également avec des chambres de compensation pour effectuer la transition de nos dérivés indexés au taux CDOR vers des taux alternatifs avant la date d'abandon prévu du taux CDOR. Dans le cadre du programme, nous continuons également d'échanger avec des associations sectorielles au sujet des développements en cours et d'en tenir compte dans notre plan de mise en œuvre tout en rendant l'information accessible à nos clients et en offrant à ces derniers des conseils concernant les faits nouveaux. La haute direction, y compris le comité de direction, et le conseil sont informés régulièrement des progrès réalisés dans le cadre du programme.

Cotisation spéciale à la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC)

Le 16 novembre 2023, le conseil d'administration de la FDIC a approuvé la version définitive de la réglementation visant l'établissement d'une cotisation spéciale pour certaines institutions de dépôts assurés des États-Unis dans le but de récupérer le coût des mesures prises pour protéger les déposants non assurés à la suite de la fermeture de la Silicon Valley Bank et de la Signature Bank. La FDIC imposera aux institutions de dépôts assurés une cotisation spéciale établie à un taux annuel d'environ 13,4 points de base de la valeur estimée de leurs dépôts non assurés en date du 31 décembre 2022, ajustée pour exclure la première tranche de 5 G\$ US applicable aux institutions de dépôts assurés, pour un montant total qui serait payable sur une période de huit trimestres. La cotisation spéciale commencera à s'appliquer au cours de la première période de cotisation trimestrielle de 2024 (c.-à-d. du 1^{er} janvier au 31 mars 2024, la date d'échéance pour le paiement de cette cotisation étant fixée au 28 juin 2024). Notre institution de dépôt aux États-Unis, CIBC Bank USA, qui était assujettie à cette cotisation spéciale, a comptabilisé une charge avant impôt de 91 M\$ (67 M\$ US) au premier trimestre de 2024. La cotisation spéciale fait l'objet d'un ajustement par la FDIC fondé sur les pertes subies dans le cadre de la procédure de mise sous séquestre. Nous anticipons désormais que la cotisation spéciale sera plus élevée que prévu, mais que le montant supplémentaire ne sera pas important.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 janvier 2024 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2024, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

Transactions entre parties liées

Les procédures et les politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis le 31 octobre 2023. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 94 et 187 de notre Rapport annuel 2023.

Glossaire

Actif productif d'intérêts moyen

L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada, les valeurs mobilières, les garanties au comptant au titre de valeurs empruntées ou de valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres, les prêts, nets de la provision pour pertes sur créances, et certains actifs associés à des contrats de sous-location. Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

Actif productif d'intérêts moyen détenu à des fins de négociation

L'actif productif d'intérêts moyen détenu à des fins de négociation correspond à l'actif productif d'intérêts moyen se rapportant aux activités de négociation qui répondent à la définition du risque qui régit la négociation aux fins de gestion des fonds propres réglementaires et du risque de marché lié aux activités de négociation, conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du BSIF. À compter du premier trimestre de 2024, la mise en œuvre d'une définition révisée du risque qui régit la négociation a entraîné un changement dans le classement de certaines activités de financement à revenu fixe qui étaient auparavant considérées comme des activités à des fins autres que de négociation et qui sont maintenant classées comme des activités à des fins de négociation, lesquelles comprennent les activités de financement à revenu fixe qui étaient déjà prises en compte dans les activités à des fins de négociation depuis le premier trimestre de 2023. La définition révisée a été adoptée dans le cadre de la mise en œuvre des règles du Fundamental Review of the Trading Book (FRTB) aux termes des réformes de Bâle III pour tenir compte du risque de marché, règles qui ont pris effet le 1^{er} novembre 2023.

Base d'imposition équivalente (BIE)

Mesure qui consiste à majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs pour les ramener au montant de la BIE. Il s'agit d'un ajustement compensatoire de la charge d'impôt sur le résultat.

Biens administrés

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis par la CIBC sont de nature administrative et comprennent les services de garde des valeurs, la présentation de rapports aux clients et la tenue des dossiers, le recouvrement du produit du placement et le règlement des transactions d'achat et de vente. De plus, les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Biens sous gestion

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Le service fourni relativement à ces biens consiste en la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Le BSIF supervise et réglemente toutes les banques, de même que l'ensemble des sociétés de fiducie et de prêt, des sociétés d'assurance, des associations coopératives de crédit, des sociétés de secours mutuel et des régimes de pension fédéraux au Canada qui sont constitués ou enregistrés sous le régime des lois fédérales.

Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, le surplus d'apport, les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global.

Cautionnements et lettres de crédit de soutien

Représentent essentiellement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces derniers ne peuvent pas effectuer les paiements ou ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations contractuelles précisées.

Coefficient d'efficacité

Charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts).

Coefficient de pertes sur créances

Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, nets de la provision pour pertes sur créances.

Contrat à terme de gré à gré

Contrat non normalisé visant l'achat ou la vente d'un actif précis à un prix stipulé et à une date ultérieure donnée.

Contrat à terme normalisé

Contrat normalisé visant l'achat ou la vente d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier donné, dont la quantité et la qualité sont normalisées, à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Ces contrats sont négociés en Bourse.

Contrat de dérivés négocié en Bourse

Contrat de dérivés normalisé (p. ex. des contrats à terme normalisés et des options) qui est négocié par l'intermédiaire de Bourses organisées et réglé par l'entremise d'une chambre de compensation centrale, et est généralement assujéti à des montants de garantie standards.

Contrat de garantie de taux d'intérêt

Contrat à terme de gré à gré fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée pour une période préétablie.

Coût amorti

Montant qui permet de calculer la valeur d'un actif ou d'un passif financier, à sa comptabilisation initiale, moins les remboursements, plus ou moins toute prime ou tout rabais non amorti accordé à la date d'octroi, plus ou moins tout ajustement de base découlant d'une couverture de la juste valeur et moins toute réduction pour dépréciation (appliquée directement ou au moyen d'un compte de provision). La valeur d'un actif ou d'un passif financier, évaluée à sa comptabilisation initiale, correspond au coût de l'actif ou du passif financier, y compris les coûts de transaction incorporés et les honoraires différés.

Coût de remplacement courant

Coût estimé du remplacement d'un actif au moment présent selon sa valeur actuelle.

Couverture

Transaction visant à contrebalancer les pertes et profits potentiels qui peuvent survenir dans le cadre d'une transaction ou dans un portefeuille.

Dérivés

Contrat financier dont la valeur est dérivée du rendement d'un instrument sous-jacent, d'un indice ou d'un taux d'intérêt.

Dérivés de crédit

Catégorie d'instruments financiers qui permet à une partie (le bénéficiaire) de séparer et de transférer le risque de crédit d'un non-paiement ou d'un paiement partiel d'un instrument financier sous-jacent à une autre partie (le garant).

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats permettant de rajuster la provision pour pertes sur créances au niveau approprié pour les actifs financiers productifs et dépréciés. La dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts et des acceptations et des engagements de prêts connexes hors bilan est comptabilisée au poste Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances du compte de résultat consolidé. La dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance évalués à la JVAERG ou au coût amorti est comptabilisée au poste Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net.

Entités structurées

Entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Équivalents temps plein

Mesure qui normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel, le nombre d'employés qui touchent un salaire de base et des commissions et le nombre d'employés entièrement rémunérés à la commission dans les unités d'équivalents temps plein selon le nombre réel d'heures de travail rémunéré au cours d'une période donnée, pour ce qui est des personnes dont la rémunération est incluse au poste Salaires et avantages du personnel du compte de résultat consolidé.

Évaluation à la valeur de marché

Juste valeur (comme il est défini ci-dessous) à laquelle un actif peut être vendu et un passif peut être transféré.

Garanties

Actifs donnés à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation, qui sont confisqués si l'obligation n'est pas remboursée.

Instrument financier hors bilan

Contrat financier qui est fondé principalement sur un montant notionnel et qui représente un actif ou un passif éventuel d'une institution. Ces instruments comprennent les ententes relatives au crédit.

Juste valeur

Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

Levier d'exploitation

Écart entre les variations en pourcentage des produits et celles des charges autres que d'intérêts d'un exercice à l'autre.

Marge d'intérêts nette

Produits nets d'intérêts exprimés en pourcentage de l'actif moyen.

Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen

Produits nets d'intérêts exprimés en pourcentage de l'actif productif d'intérêts moyen.

Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen (non détenu à des fins de négociation)

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen (non détenu à des fins de négociation) correspond au total des produits nets d'intérêts, moins les produits d'intérêts nets issus de la négociation compte non tenu de l'ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) qui y est inclus, divisé par le total de l'actif productif d'intérêts moyen compte non tenu de l'actif productif d'intérêts moyen détenu à des fins de négociation.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Méthode servant à calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir les produits d'intérêts et les charges d'intérêts entre les périodes pertinentes. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

Montant notionnel

Valeur nominale d'un contrat financier servant à calculer les paiements effectués à l'égard de ce contrat.

Option

Contrat financier en vertu duquel le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'un actif ou d'un instrument sous-jacent, à un prix stipulé d'avance et au plus tard à une date donnée.

Point de base

Équivaut à un centième de point de pourcentage (0,01 %).

Produits nets d'intérêts

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

Produits nets d'intérêts issus de la négociation

Les produits nets d'intérêts issus de la négociation représentent les produits nets d'intérêts issus des activités de négociation répondant à la définition du risque qui régit la négociation aux fins de gestion des fonds propres réglementaires et du risque de marché lié aux activités de négociation et tiennent compte de l'ajustement selon la BIE. À compter du premier trimestre de 2024, la mise en œuvre d'une définition révisée du risque qui régit la négociation a entraîné un changement dans le classement de certaines activités de financement à revenu fixe qui étaient auparavant considérées comme des activités à des fins autres que de négociation et qui sont maintenant classées comme des activités à des fins de négociation, lesquelles comprennent les activités de financement à revenu fixe qui étaient déjà prises en compte dans les activités à des fins de négociation depuis le premier trimestre de 2023. La définition révisée a été adoptée dans le cadre de la mise en œuvre des règles du Fundamental Review of the Trading Book (FRTB) aux termes des réformes de Bâle III pour tenir compte du risque de marché, règles qui ont pris effet le 1^{er} novembre 2023.

Provision pour pertes sur créances

Selon la Norme internationale d'information financière (IFRS) 9, la provision pour pertes sur créances se rapporte aux pertes de crédit attendues sur 12 mois en ce qui concerne les instruments qui n'ont pas subi une hausse importante du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale, alors qu'elle se rapporte aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie en ce qui concerne les instruments qui ont subi une hausse importante du risque de crédit, notamment pour ce qui est des instruments dépréciés. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des prêts et des acceptations est incluse dans la provision pour pertes sur créances du bilan consolidé. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) est inscrite à titre de composante de la valeur comptable des titres, évalués à leur juste valeur. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des autres actifs financiers est comprise dans la valeur comptable de l'instrument. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des garanties et des engagements de prêts est inscrite dans les autres passifs.

La provision pour pertes sur créances est ajustée en fonction de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances et diminue en fonction des radiations, déduction faite des recouvrements.

Rajustement de l'évaluation du crédit (REC)

Rajustement de l'évaluation qui doit être pris en considération dans l'évaluation de la juste valeur des dérivés de gré à gré pour tenir compte du risque qu'une contrepartie donnée ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements. En évaluant notre exposition nette au risque de crédit de contrepartie (RCC), nous prenons également en compte les facteurs d'atténuation du risque, comme les accords de garantie, les accords généraux de compensation et les règlements par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

Ratio de versement de dividendes

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du résultat net déduction faite des dividendes versés sur actions privilégiées, des primes versées aux rachats d'actions privilégiées et des distributions associées aux autres titres de participation.

Rendement de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyens

Résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture des actions ordinaires.

Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires

Résultat net applicable aux actionnaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires.

Rendement total pour les actionnaires (RTA)

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, compte tenu des dividendes versés qui sont réinvestis dans des actions supplémentaires.

Swap

Contrat financier entre des contreparties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant notionnel donné pendant une période déterminée.

Titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés)

Titrisation d'une combinaison de titres de créance de sociétés, de titres adossés à des créances mobilières (TACM), de titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) ou de tranches d'autres TAC flux groupés pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)

Titrisation de portefeuilles diversifiés comprenant des titres de créance de sociétés et/ou des TACM décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres

Valeurs achetées avec l'engagement par l'acheteur de les revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Valeurs empruntées

Valeurs généralement empruntées pour couvrir les positions à découvert. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie au prêteur par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

Valeurs prêtées

Valeurs généralement prêtées pour couvrir les positions à découvert de l'emprunteur. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie au prêteur par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

Valeurs vendues à découvert

Engagement du vendeur à vendre des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. En règle générale, le vendeur emprunte d'abord les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les valeurs empruntées.

Valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres

Valeurs vendues avec l'engagement par le vendeur de les racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Glossaire en matière de risque et de fonds propres

Accord général de compensation

Accord standard conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations multiples avec une contrepartie par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaut de cette dernière et par l'établissement d'une provision pour le règlement net de tous les contrats au moyen d'un seul paiement.

Actif pondéré en fonction du risque (APR)

L'APR est constitué de trois éléments : i) l'APR reflétant le risque de crédit, qui est calculé au moyen de l'approche NI et de l'approche standard, ii) l'APR reflétant le risque de marché, et iii) l'APR reflétant le risque opérationnel. Selon l'approche NI, l'APR est calculé au moyen des probabilités de défaut, des pertes en cas de défaut et des expositions en cas de défaut et, dans certains cas, des ajustements d'échéance. Selon l'approche standard, l'APR est calculé à l'aide de facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les expositions au bilan et hors bilan. Depuis le premier trimestre de 2024, l'APR reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est fondé sur les exigences de fonds propres selon l'approche standard définies par le BSIF. Avant le premier trimestre de 2024, l'APR reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation était estimé d'après les modèles internes approuvés par le BSIF, à l'exception de l'APR pour les actifs de titrisation négociés pour lequel nous utilisons la méthode définie par le BSIF. L'APR reflétant le risque opérationnel lié au risque de pertes découlant de l'erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou d'événements externes est calculé au moyen de l'approche standard.

Depuis l'adoption du dispositif de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence relative au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche NI visant le risque de crédit. On détermine le plancher de fonds propres en appliquant un facteur d'ajustement déterminé par le BSIF aux fonds propres selon les exigences de l'approche standard. Toute insuffisance relativement aux exigences de fonds propres selon l'approche NI est ajoutée à l'APR.

Approche complète visant les opérations de financement par titres

Cadre d'évaluation du RCC visant les opérations de financement par titres qui utilise la valeur du bien donné en garantie ajustée en fonction de la volatilité afin de réduire l'exposition.

Approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) visant le risque de crédit

Version de l'approche fondée sur les notations internes (NI) visant le risque de crédit selon laquelle les institutions fournissent leurs propres estimations de la probabilité de défaut (PD), de la perte en cas de défaut (PCD) et de l'exposition en cas de défaut (ECD) ainsi que leur propre calcul de l'échéance effective, sous réserve du respect des exigences minimales. À compter du deuxième trimestre de 2023, il n'est plus permis d'appliquer l'approche NI avancée à certaines catégories d'expositions.

Approche fondée sur les notations internes fondation (NI fondation) visant le risque de crédit

Version de l'approche fondée sur les NI visant le risque de crédit selon laquelle les institutions fournissent leurs propres estimations de la PD, ainsi que leur propre calcul de l'échéance effective, et appliquent aux autres composantes, telles que la PCD et l'ECD, celles de l'autorité de contrôle. Depuis le deuxième trimestre de 2023, l'approche NI fondation doit être appliquée à certaines catégories d'expositions.

Approche fondée sur les notations internes (NI) visant le risque de crédit

Approche visant à déterminer les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit en fonction des composantes du risque, soit la PD, la PCD, l'ECD et l'échéance effective.

Approche fondée sur les notations internes (NI) visant les expositions de titrisation

Cette approche comprend deux méthodes de calcul des fonds propres pour les expositions de titrisation qui doivent être approuvées par le BSIF : l'approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA) qui peut être utilisée par les banques ayant l'autorisation d'utiliser l'approche NI pour les

expositions sous-jacentes titrisées et l'approche fondée sur les évaluations internes (SEC-IAA) qui peut être utilisée pour certaines expositions liées à la titrisation relevant de programmes de papier commercial adossé à des créances (PCAC).

Approche standard visant le risque de crédit

Appliquée lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'informations pour permettre l'application de l'approche NI avancée visant le risque de crédit. Les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées en fonction d'un ensemble normalisé de pondérations du risque, tel qu'il est recommandé dans la ligne directrice NFP. Les pondérations normalisées du risque sont fondées sur des évaluations de crédit effectuées par des organismes externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs de risque, notamment les agences de crédit à l'exportation, l'exposition au titre des catégories d'actif, les garanties, etc.

Approche standard visant le risque opérationnel

Depuis le deuxième trimestre de 2023, cette approche se fonde sur une formule visée par le règlement et composée de trois éléments : i) l'indicateur d'activité, qui est une mesure du risque opérationnel reposant sur les états financiers; ii) la composante indicateur d'activité (CIA), qui est calculée en multipliant l'indicateur d'activité par un ensemble de coefficients marginaux réglementaires; iii) le multiplicateur des pertes internes (MPI), qui est un facteur scalaire fondé sur les pertes moyennes historiques et la CIA.

Approche standard visant les expositions de titrisation

Cette approche comprend des méthodes de calcul pour les expositions de titrisation qui n'ont pas à être approuvées par le BSIF, soit l'approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA) et l'approche standard (SEC-SA).

Autres expositions hors bilan

Montant lié au risque de crédit découlant de l'émission de cautionnements et de lettres de crédit.

Autres prêts de détail

Catégorie de prêts comprenant tous les prêts autres que les prêts de détail renouvelables admissibles et les prêts personnels garantis par des biens immobiliers accordés à des particuliers conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires.

Capacité totale d'absorption des pertes (CTAP)

Somme du total des fonds propres et des passifs admissibles à la recapitalisation interne (comme ils sont définis ci-dessous) qui comportent une échéance résiduelle supérieure à un an.

Capital économique

Le capital économique fournit le cadre permettant d'évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Le capital économique est une mesure de risque non conforme aux PCGR fondée sur une estimation interne des capitaux propres requis par les secteurs d'activité pour absorber les pertes non prévues, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Le capital économique se compose principalement du capital de risque de crédit et de marché, ainsi que de risque opérationnel et stratégique.

Contrepartie centrale (CC)

Chambre de compensation qui s'interpose entre les contreparties qui ont négocié des contrats sur un ou plusieurs marchés financiers et qui devient l'acheteur auprès de chaque vendeur et le vendeur auprès de chaque acheteur, et qui garantit la performance des contrats ouverts.

Contrepartie centrale admissible (CC admissible)

Entité agréée pour agir en qualité de CC et autorisée par l'autorité de réglementation/surveillance compétente à exercer sa fonction pour les produits offerts par cette CC.

Engagements non utilisés

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts non versés à un client donné, mais qu'il pourrait utiliser plus tard.

Engagements utilisés

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts déjà consentis à des clients et d'autres créances.

Expositions à des transactions assimilées à des mises en pension

Montant lié au risque de crédit découlant de nos valeurs acquises ou vendues en vertu de prises en pension de titres, de même que nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Expositions aux banques

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié à des institutions acceptant des dépôts et à des sociétés réglementées en courtage de valeurs, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

Expositions aux dérivés de gré à gré

Montant lié au risque de crédit découlant de produits dérivés se négociant directement entre deux parties plutôt que sur les marchés boursiers.

Expositions aux entités souveraines

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié aux gouvernements, aux banques centrales et à certaines entités du secteur public, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

Expositions aux entreprises

Expositions au risque de crédit direct lié à des sociétés, à des sociétés en nom collectif et à des entreprises individuelles, ainsi qu'aux prêts garantis par ces entités.

Exposition aux fins du ratio de levier

L'exposition aux fins du ratio de levier est définie selon les règles du BSIF, comme la somme des actifs au bilan (non pondérés), diminuée des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de première catégorie, et majorée des expositions sur dérivés, des expositions sur opérations de financement par titres avec la possibilité d'une forme restreinte de compensation sous réserve de certaines conditions, et d'autres expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, soldes inutilisés des expositions sur cartes de crédit, expositions de titrisation et opérations non réglées).

Exposition en cas de défaut (ECD)

Estimation du montant à risque associé à un client en cas de défaut, au moment du défaut.

Exigences supplémentaires liées aux risques

Exigences de fonds propres appliquées en plus des fonds propres à l'égard du risque de marché afin de couvrir spécifiquement le risque de défaut et le risque de migration des actifs de crédit non titrisés de liquidité diverse détenus dans le portefeuille de négociation.

Flux de trésorerie nets cumulatifs

Les flux de trésorerie nets cumulatifs constituent un indicateur avec horizon de liquidité défini, dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, comme un outil de surveillance et de suivi du risque de liquidité qui mesure de façon détaillée les flux de trésorerie d'une institution afin de saisir le risque que posent les asymétries de financement entre les actifs et les passifs.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)

Avec prise en effet le 1^{er} janvier 2013, afin d'être admissibles à titre de fonds propres réglementaires, tous les instruments de fonds propres réglementaires de première catégorie et de deuxième catégorie autres que sous forme d'actions ordinaires doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière. Les investisseurs dans de tels instruments seront en mesure d'assumer les pertes avant les contribuables si le gouvernement décide qu'il est dans l'intérêt public de renflouer une banque non viable.

Fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires, conformément à leur définition dans la ligne directrice NFP du BSIF, sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des autres éléments des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global (à l'exception du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et des variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre), ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale bancaire consolidée à des tiers, diminués des ajustements réglementaires apportés à des éléments comme le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, certains actifs d'impôt différé, les actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies et certains placements. Les autres éléments des fonds propres de première catégorie comprennent principalement les actions privilégiées admissibles comme FPUNV, les billets avec remboursement de capital à recours limité et les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Les fonds propres de première catégorie se composent des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires et des autres éléments de fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires admissibles comme FPUNV, les provisions générales admissibles, ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première catégorie et les fonds propres de deuxième catégorie. Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

Gestion de l'actif et du passif (GAP)

Gestion des risques qui découlent d'écart entre l'actif et le passif, surtout dans les secteurs non liés à la négociation de la banque. Des techniques servent à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de réduire l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt.

Méthode des modèles internes (MMI) visant le risque de crédit de contrepartie (RCC)

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer le RCC lié aux dérivés de gré à gré.

Méthode des modèles internes (MMI) visant le risque de marché

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer les risques et les fonds propres réglementaires dans le portefeuille de négociation pour le risque général de marché, le risque spécifique de la dette et le risque spécifique de crédit.

Passifs admissibles à la recapitalisation interne

Les passifs admissibles à la recapitalisation interne englobent des créances à long terme (soit une échéance initiale de plus de 400 jours) non garanties de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui sont échangeables et cessibles, ainsi que toutes les actions privilégiées et tous les titres secondaires qui ne sont pas des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Les dépôts des clients, les passifs garantis (y compris les obligations sécurisées), certains contrats financiers (y compris les dérivés) et certains billets structurés ne sont pas admissibles à la recapitalisation interne.

Perte en cas de défaut (PCD)

Estimation du montant d'un prêt à un client donné qui ne sera pas remboursé en cas de défaut par ce client, exprimée en pourcentage de l'ECD. La PCD est habituellement fondée sur les hypothèses pour tout le cycle en matière de fonds propres réglementaires et généralement fondée sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

Portefeuilles de détail

Catégorie de prêts comprenant principalement les prêts consentis à des particuliers et à des PME par lesquels l'acceptation s'appuie surtout sur les modèles d'évaluation du crédit.

Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements

Catégorie de risque comprenant les prêts consentis à des entreprises et à des gouvernements où l'acceptation du prêt s'appuie principalement sur l'établissement et l'attribution de notations du risque, qui reflètent le risque de crédit lié aux prêts.

Prêts de détail aux petites et moyennes entreprises (PME)

Catégorie de prêts comprenant tous les prêts accordés aux PME notées conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires.

Prêts de détail renouvelables admissibles

Catégorie de prêts comprenant les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties et les autorisations de découvert conclus avec des particuliers. En vertu de l'approche standard, ces prêts seraient inclus dans Autres prêts de détail.

Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Catégorie de prêts comprenant les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts et marges de crédit garanties par un bien immobilier conclus avec des particuliers.

Prêts spécialisés

Sous-ensemble des expositions aux entreprises faisant partie de l'une des sous-catégories suivantes : financement de projets (FP), financement d'objets (FO), financement de produits de base (FPB), immobilier de rapport (IDR) et immobilier commercial à forte volatilité (ICFV). La principale source de remboursement de ces créances est le revenu généré par l'actif ou les actifs et non la capacité propre que pourrait avoir une entreprise commerciale dans un sens plus large.

Probabilité de défaut (PD)

Estimation de la probabilité de défaut d'un client donné, qui se produit lorsque ce client n'est pas en mesure de satisfaire à ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles en vertu du contrat. La PD est fondée sur les hypothèses pour tout le cycle en matière de fonds propres réglementaires et sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

Processus d'évaluation interne de la suffisance des fonds propres (PEISFP)

Cadre et processus conçus pour fournir une vision d'ensemble de l'adéquation des fonds propres, telle qu'elle a été définie dans le cadre du deuxième pilier de l'Accord de Bâle, en vertu desquels nous recensons et mesurons nos risques de façon continue afin de nous assurer que les fonds propres disponibles suffisent à couvrir tous les risques à l'échelle de la CIBC.

Profit économique

Mesure de performance non conforme aux PCGR, ajustée en fonction du risque, qui est utilisée pour calculer la valeur ajoutée économique. Cette mesure correspond au résultat de chaque secteur d'activité, déduction faite d'un montant au titre du coût du capital.

Ratio de capacité totale d'absorption des pertes

Mesure de la CTAP divisée par les APR déterminée par les lignes directrices du BSIF.

Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, ratio des fonds propres de première catégorie et ratio du total des fonds propres

Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, fonds propres de première catégorie et total des fonds propres réglementaires divisés par l'APR, conformément à leur définition dans la ligne directrice NFP du BSIF, laquelle découle du cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Ratio de levier

Fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF, lesquelles se fondent sur le cadre normatif du CBCB.

Ratio de levier de capacité totale d'absorption des pertes

Mesure de la CTAP divisée par l'exposition aux fins du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF.

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Dérivé du dispositif de Bâle III du CBCB et intégré dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, le LCR est une norme de liquidité visant à s'assurer qu'une institution dispose de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés, sous forme de trésorerie ou d'actifs pouvant être convertis en liquidités sur des marchés privés sans perdre (ou en perdant très peu) de leur valeur, pour répondre à ses besoins de liquidités dans un scénario de crise qui durerait 30 jours.

Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan.

Retitrisation

Exposition de titrisation en vertu de laquelle le risque lié à une réserve sous-jacente d'expositions est divisé en tranches et au moins une exposition sous-jacente est une exposition de titrisation.

Risque de change structurel

Risque principalement inhérent à l'investissement net dans des établissements à l'étranger découlant des variations des taux de change ainsi qu'à l'actif pondéré en fonction du risque libellé en devise et aux déductions des fonds propres libellés en devise.

Risque de crédit

Risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Risque de liquidité

Risque de ne pas disposer de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Risque de marché

Risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail.

Risque de réputation

Risque qu'une publicité négative, qu'elle soit fondée ou non, portant sur la conduite des affaires et des pratiques de la CIBC, puisse nuire grandement à la réputation de la CIBC à titre d'institution financière de premier rang, ou alors puisse avoir des effets importants et néfastes sur les entreprises, les activités ou la situation financière de la CIBC.

Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écarts entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant d'une erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou encore d'événements externes.

Risque stratégique

Risque de la mise en œuvre inefficace ou inadéquate des stratégies d'affaires, y compris les fusions et acquisitions. Il comprend les pertes financières potentielles et les effets sur la résilience engendrés par l'échec des initiatives de croissance interne ou par l'incapacité à réagir de façon appropriée aux changements dans les environnements de l'entreprise ou du secteur.

Titrisation

Opération consistant à vendre des actifs (habituellement des actifs financiers comme des prêts, des contrats de location, des comptes clients, des créances sur cartes de crédit ou des prêts hypothécaires) à des fiduciaires ou à des entités structurées. Les entités structurées émettent habituellement des valeurs ou d'autres formes de droit aux investisseurs ou au cédant, et utilisent le produit tiré de l'émission des valeurs ou d'autres formes de droit pour acheter les actifs cédés. Les entités structurées utilisent généralement les flux de trésorerie tirés des actifs pour satisfaire aux obligations liées aux valeurs ou aux autres droits émis par les entités structurées, ce qui peut comporter un certain nombre de profils de risque différents.

Titrisations simples, transparentes et comparables (STC)

Expositions de titrisation qui répondent aux critères STC aux fins des fonds propres réglementaires. Ces expositions sont admissibles à un traitement de fonds propres différent en vertu du cadre de titrisation.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille en particulier selon un degré de confiance et une période déterminés.

Valeur à risque en situation de crise

Calcul de la VAR à risque qui utilise une période d'observation d'une durée d'un an pour laquelle des pertes importantes ont été subies par un portefeuille en particulier, selon un degré de confiance et une période déterminés.

États financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Table des matières

57	Bilan consolidé
58	Compte de résultat consolidé
59	État du résultat global consolidé
60	État des variations des capitaux propres consolidé
61	Tableau des flux de trésorerie consolidé
62	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

62	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	75	Note 9	–	Capital-actions
63	Note 2	–	Estimations et hypothèses importantes	75	Note 10	–	Avantages postérieurs à l'emploi
64	Note 3	–	Évaluation de la juste valeur	76	Note 11	–	Impôt sur le résultat
67	Note 4	–	Transactions importantes	77	Note 12	–	Résultat par action
67	Note 5	–	Valeurs mobilières	77	Note 13	–	Passifs éventuels et provisions
69	Note 6	–	Prêts	78	Note 14	–	Produits d'intérêts et charges d'intérêts
74	Note 7	–	Dépôts	78	Note 15	–	Informations sectorielles
74	Note 8	–	Titres secondaires				

Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, aux	31 janv. 2024	31 oct. 2023 ¹
ACTIF		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	8 910 \$	20 816 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	37 610	34 902
Valeurs mobilières (note 5)	228 237	211 348
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	19 763	14 651
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	72 695	80 184
Prêts (note 6)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	274 478	274 244
Prêts personnels	45 460	45 587
Cartes de crédit	18 617	18 538
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	194 904	194 870
Provision pour pertes sur créances	(4 020)	(3 902)
	529 439	529 337
Divers		
Dérivés	24 634	33 243
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 856	10 816
Immobilisations corporelles	3 274	3 251
Goodwill	5 292	5 425
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	2 742	2 742
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	670	669
Actif d'impôt différé	590	647
Autres actifs	27 955	27 659
	75 013	84 452
	971 667 \$	975 690 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 7)		
Particuliers	243 322 \$	239 035 \$
Entreprises et gouvernements	408 211	412 561
Banques	23 098	22 296
Emprunts garantis	49 914	49 484
	724 545	723 376
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	20 138	18 666
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	7 591	8 081
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	89 610	87 118
Divers		
Dérivés	32 687	41 290
Acceptations	9 910	10 820
Passif d'impôt différé	38	40
Autres passifs	24 979	26 653
	67 614	78 803
Titres secondaires (note 8)	7 843	6 483
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	4 925	4 925
Actions ordinaires (note 9)	16 447	16 082
Surplus d'apport	108	109
Résultats non distribués	31 162	30 352
Cumul des autres éléments du résultat global	1 449	1 463
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	54 091	52 931
Participations ne donnant pas le contrôle	235	232
Total des capitaux propres	54 326	53 163
	971 667 \$	975 690 \$

1) Certaines informations ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 17. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Compte de résultat consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire, pour les trois mois clos les	31 janv. 2024	31 oct. 2023 ¹	31 janv. 2023 ¹
Produits d'intérêts (note 14) ²			
Prêts	8 281 \$	8 215 \$	6 927 \$
Valeurs mobilières	2 306	2 165	1 571
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	1 390	1 357	995
Dépôts auprès d'autres banques et autres dépôts	757	720	767
	12 734	12 457	10 260
Charges d'intérêts (note 14)			
Dépôts	7 711	7 569	5 887
Valeurs vendues à découvert	156	109	92
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	1 354	1 299	890
Titres secondaires	120	120	103
Divers	144	163	83
	9 485	9 260	7 055
Produits nets d'intérêts	3 249	3 197	3 205
Produits autres que d'intérêts			
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	169	137	103
Frais sur les dépôts et les paiements	231	229	220
Commissions sur crédit	366	369	337
Honoraires d'administration de cartes	100	100	106
Honoraires de gestion de placements et de garde	458	454	428
Produits tirés des fonds communs de placement	445	421	472
Produits des activités d'assurance, montant net ¹	97	85	92
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	87	81	88
Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), montant net	845	611	678
Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, montant net	15	15	10
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	92	74	127
Produits (pertes) découlant des résultats des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	16	(5)	(4)
Divers	51	79	67
	2 972	2 650	2 724
Total des produits	6 221	5 847	5 929
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 6)	585	541	295
Charges autres que d'intérêts			
Salaires et avantages du personnel	1 950	1 890	1 909
Frais d'occupation	217	216	208
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	621	658	588
Communications	86	91	89
Publicité et expansion des affaires	77	87	73
Honoraires	52	77	58
Taxes d'affaires et taxes sur le capital	35	26	39
Divers (note 13)	427	395	1 498
	3 465	3 440	4 462
Résultat avant impôt sur le résultat	2 171	1 866	1 172
Impôt sur le résultat	443	381	739
Résultat net	1 728 \$	1 485 \$	433 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	12 \$	8 \$	9 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	67 \$	62 \$	72 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 649	1 415	352
Résultat net applicable aux actionnaires	1 716 \$	1 477 \$	424 \$
Résultat par action (en dollars) (note 12)			
De base	1,77 \$	1,53 \$	0,39 \$
Dilué	1,77	1,53	0,39
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,900	0,870	0,850

1) Certaines informations ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 17. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

2) Comprend des produits d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de 11,9 G\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 (11,7 G\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2023 et 9,6 G\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos les	31 janv. 2024	31 oct. 2023 ¹	31 janv. 2023 ¹
Résultat net	1 728 \$	1 485 \$	433 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Écart de change, montant net			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(1 603)	2 594	(1 010)
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	962	(1 600)	543
	(641)	994	(467)
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG			
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG	160	(72)	129
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(10)	(13)	(7)
	150	(85)	122
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	871	(217)	576
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(116)	173	(373)
	755	(44)	203
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(78)	(95)	(94)
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	(199)	80	(148)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	-	-	6
	(277)	(15)	(236)
Total des autres éléments du résultat global²	(13)	850	(378)
Résultat global	1 715 \$	2 335 \$	55 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	12 \$	8 \$	9 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	67 \$	62 \$	72 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 636	2 265	(26)
Résultat global applicable aux actionnaires	1 703 \$	2 327 \$	46 \$

1) Certaines informations ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 17. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

2) Comprend des profits de 53 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 (profits de 11 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2023 et profits de 21 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos les	31 janv. 2024	31 oct. 2023	31 janv. 2023
(Charge) économie d'impôt sur le résultat attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat global			
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Écart de change, montant net			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	45 \$	(72) \$	35 \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	(96)	93	(43)
	(51)	21	(8)
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG			
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG	(32)	32	(34)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	4	5	3
	(28)	37	(31)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(335)	84	(221)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	45	(67)	143
	(290)	17	(78)
Éléments qui ne peuvent faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	31	36	36
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	77	(30)	57
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	-	-	(1)
	108	6	92
	(261) \$	81 \$	(25) \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État des variations des capitaux propres consolidé

	31 janv. 2024	31 janv. 2023 ¹
Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos les		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres		
Solde au début de la période	4 925 \$	4 923 \$
Actions autodétenues	-	2
Solde à la fin de la période	4 925 \$	4 925 \$
Actions ordinaires (note 9)		
Solde au début de la période	16 082 \$	14 726 \$
Émission d'actions ordinaires	367	322
Actions autodétenues	(2)	(2)
Solde à la fin de la période	16 447 \$	15 046 \$
Surplus d'apport		
Solde au début de la période	109 \$	115 \$
Charge de rémunération découlant des attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	2	2
Exercice d'options sur actions et règlement d'autres attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	(2)	(2)
Divers	(1)	-
Solde à la fin de la période	108 \$	115 \$
Résultats non distribués		
Solde au début de la période compte non tenu des modifications aux normes comptables	s. o.	28 823 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 17 au 1 ^{er} novembre 2022	s. o.	(56)
Solde au début de la période selon l'IFRS 17	30 352 \$	28 767 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	1 716	424
Dividendes et distributions		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(67)	(72)
Actions ordinaires	(839)	(771)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés du cumul des autres éléments du résultat global	1	-
Divers	(1)	-
Solde à la fin de la période	31 162 \$	28 348 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat		
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net		
Écart de change, montant net		
Solde au début de la période	2 162 \$	1 811 \$
Variation nette de l'écart de change	(641)	(467)
Solde à la fin de la période	1 521 \$	1 344 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG		
Solde au début de la période	(407) \$	(616) \$
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG	150	122
Solde à la fin de la période	(257) \$	(494) \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie		
Solde au début de la période	(1 026) \$	(662) \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	755	203
Solde à la fin de la période	(271) \$	(459) \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net		
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies		
Solde au début de la période	592 \$	832 \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(78)	(94)
Solde à la fin de la période	514 \$	738 \$
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit		
Solde au début de la période	128 \$	234 \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	(199)	(148)
Solde à la fin de la période	(71) \$	86 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG		
Solde au début de la période	14 \$	(5) \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	-	6
(Profits réalisés) pertes réalisées sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassé(e)s en résultats non distribués	(1)	-
Solde à la fin de la période	13 \$	1 \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat	1 449 \$	1 216 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		
Solde au début de la période	232 \$	201 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	12	9
Dividendes	(2)	(2)
Divers	(7)	(5)
Solde à la fin de la période	235 \$	203 \$
Capitaux propres à la fin de la période	54 326 \$	49 853 \$

1) Certaines informations ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 17. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.
s. o. Sans objet

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos les	31 janv. 2024	31 janv. 2023 ¹
Flux de trésorerie d'exploitation		
Résultat net	1 728 \$	433 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation :		
Dotation à la provision pour pertes sur créances	585	295
Amortissement et perte de valeur ²	276	277
Charge au titre des options sur actions et des actions subalternes	2	2
Impôt différé	39	(270)
Pertes (profits) sur titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	(15)	(10)
Autres éléments hors caisse, montant net	(690)	60
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation		
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(2 708)	3 733
Prêts, nets des remboursements	35	(2 207)
Dépôts, nets des retraits	(4 051)	(8 240)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	1 472	2 355
Intérêts courus à recevoir	(63)	(288)
Intérêts courus à payer	197	736
Actifs dérivés	8 590	12 616
Passifs dérivés	(8 601)	(12 864)
Valeurs mobilières évaluées à la JVRN	(8 277)	(2 411)
Autres actifs et passifs évalués/désignés à la JVRN	2 865	3 892
Impôt exigible	(69)	604
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	(490)	(757)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	2 492	(5 914)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	(5 112)	2 880
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	7 489	4 031
Divers, montant net	505	1 188
	(3 801)	141
Flux de trésorerie de financement		
Émission de titres secondaires	1 250	1 000
Émission d'actions ordinaires au comptant	57	48
Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net	(2)	-
Dividendes et distributions versés	(598)	(571)
Remboursement des obligations locatives	(50)	(82)
	657	395
Flux de trésorerie d'investissement		
Achat de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	(20 511)	(22 089)
Produit de la vente de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	5 688	4 493
Produit à l'échéance de titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	6 351	8 687
Vente (achat) d'immobilisations corporelles et de logiciels, montant net	(209)	(246)
	(8 681)	(9 155)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(81)	(40)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	(11 906)	(8 659)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	20 816	31 535
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période³	8 910 \$	22 876 \$
Intérêts versés au comptant	9 288 \$	6 320 \$
Intérêts reçus au comptant	12 276	9 722
Dividendes reçus au comptant	395	251
Impôt sur le résultat payé au comptant	473	404

1) Certaines informations ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 17. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

2) Comprend l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, ainsi que des logiciels et autres immobilisations incorporelles.

3) Comprennent des liquidités soumises à restrictions de 498 M\$ (485 M\$ au 31 janvier 2023) et des comptes de dépôt à vue productifs d'intérêts avec la Banque du Canada.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. À l'exception de ce qui est indiqué ci-après, les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2023 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en millions de dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 28 février 2024.

Note 1. Changements de méthodes comptables

a) Application rétrospective des nouvelles normes

IFRS 17, Contrats d'assurance (IFRS 17)

Le 1^{er} novembre 2023, la CIBC a adopté l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* en remplacement de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). L'IFRS 17 fournit des lignes directrices complètes en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir à l'égard des contrats d'assurance que nous émettons et des contrats de réassurance que nous détenons. Nous avons appliqué l'IFRS 17 de façon rétrospective à compter du 1^{er} novembre 2023, avec retraitement des informations de la période comparative. Nous avons comptabilisé une diminution après impôt de 56 M\$ dans le solde d'ouverture des résultats non distribués de l'exercice comparatif, soit au 1^{er} novembre 2022, en raison de l'adoption de l'IFRS 17.

L'IFRS 17 exige que des groupes de contrats d'assurance soient établis et évalués sur la base des flux de trésorerie d'exécution à l'aide des modèles d'évaluation énoncés dans la norme. Les contrats d'assurance comptabilisés selon la méthode générale d'évaluation (MGE) sont évalués en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution, d'un ajustement au titre du risque non financier et d'une marge sur services contractuels qui représente le profit non acquis au niveau du portefeuille, lequel est ensuite ventilé en groupes constitués en fonction de leur niveau de rentabilité. Nous avons évalué nos contrats d'assurance selon la MGE lorsque le périmètre du contrat excède un an. Les contrats d'assurance comptabilisés selon la méthode de la répartition des primes (MRP) sont évalués sur la base des primes reçues et des flux de trésorerie connexes, et cette méthode a été appliquée à nos contrats d'assurance dont le périmètre du contrat est inférieur à un an. Selon les deux modèles d'évaluation, nous avons évalué le passif au titre des sinistres survenus sur la base des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus.

Au moment de la transition, nous avons appliqué l'approche rétrospective intégrale aux contrats d'assurance dont le périmètre du contrat est inférieur à un an, ce qui constitue la majorité de nos activités d'assurance. Conformément à l'approche rétrospective intégrale, nous avons évalué les contrats d'assurance comme si l'IFRS 17 avait toujours été appliquée. Nous avons appliqué l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats d'assurance lorsque le périmètre du contrat excède un an et que nous n'avons pas été en mesure d'appliquer l'approche rétrospective intégrale à ces contrats. Conformément à l'approche fondée sur la juste valeur, nous avons établi la marge sur services contractuels du passif au titre de la couverture restante à la date de transition comme étant la différence entre la juste valeur du groupe de contrats d'assurance et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. Au moment de l'adoption, il n'y a eu aucun reclassement de nos actifs financiers selon l'IFRS 9.

Les postes du bilan consolidé d'ouverture au 1^{er} novembre 2022 touchés par l'application rétrospective de l'IFRS 17 étaient les suivants :

en millions de dollars	Présentés au 31 octobre 2022	Ajustements transitoires liés à l'IFRS 17	Retraités dans le bilan d'ouverture au 1 ^{er} novembre 2022
Actif			
Actif d'impôt différé	480 \$	20 \$	500 \$
Autres actifs	35 197	(44)	35 153
Passif et capitaux propres			
Autres passifs	28 072 \$	32 \$	28 104 \$
Résultats non distribués	28 823	(56)	28 767

Par suite de l'adoption de l'IFRS 17, nous présentons les résultats de nos activités d'assurance au poste Produits des activités d'assurance, montant net (auparavant au poste Produits tirés des assurances, nets des réclamations). L'adoption de l'IFRS 17 a entraîné une augmentation de 9 M\$ du résultat net avant impôt et de 3 M\$ de l'impôt sur le résultat pour l'exercice clos le 31 octobre 2023. L'adoption de l'IFRS 17 a également entraîné une augmentation du résultat net avant impôt de respectivement 2 M\$ et 3 M\$ pour les trimestres clos le 31 janvier 2023 et le 31 octobre 2023, ainsi qu'une augmentation de 1 M\$ de l'impôt sur le résultat pour les deux périodes.

b) Application prospective de nouvelles normes

Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 (modification de l'IAS 12, Impôt sur le résultat [IAS 12])

Le 23 mai 2023, l'IASB a publié un document intitulé Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2, qui modifie l'IAS 12, qui prévoit une exception temporaire à la comptabilisation et à la présentation de l'impôt différé instaurée dans le cadre de la mise en œuvre du modèle de règles du Pilier 2. La CIBC a appliqué l'exception à la comptabilisation et à la présentation de l'impôt différé rattaché à l'impôt sur le résultat découlant des règles du Pilier 2. D'autres modifications de l'IAS 12 exigent de la CIBC qu'elle présente des informations supplémentaires depuis le début de son exercice ouvert le 1^{er} novembre 2023, à l'égard des périodes au cours desquelles les règles du Pilier 2 ont été adoptées ou quasi adoptées, même sans être encore en vigueur, tel qu'il est décrit à la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires.

Note 2. Estimations et hypothèses importantes

Ainsi qu'il est mentionné dans notre Rapport annuel 2023, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants comptabilisés et évalués d'actifs et de passifs, du résultat net, du résultat global et des informations fournies connexes pour préparer les états financiers consolidés selon les IFRS. Des estimations importantes sont faites et des hypothèses significatives sont formulées afin d'évaluer les instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, les contrats de location, la dépréciation des actifs, l'impôt sur le résultat, les provisions et les passifs éventuels, les programmes de fidélisation autogérés et les hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, ainsi que pour évaluer si les entités structurées doivent être consolidées. Nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain, ce qui engendre une incertitude grandissante à l'égard des estimations et hypothèses comptables et augmente la nécessité de faire appel au jugement dans l'évaluation de la conjoncture de l'économie et du marché et de ses incidences sur les estimations importantes.

Il est particulièrement nécessaire de faire appel au jugement pour formuler les estimations et les hypothèses qui concernent la provision pour pertes sur créances, pour lesquelles une part importante de jugement était toujours inhérente à l'établissement des prévisions des informations prospectives. Tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant des provisions pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes sur créances d'une période à l'autre. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2023 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues.

Note 3. Évaluation de la juste valeur

Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, aux	Valeur comptable				Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligatoire-ment évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
31 janv. 2024	Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	46 520 \$	- \$	- \$	- \$	46 520 \$	46 520 \$	- \$
Valeurs mobilières	68 166	91 000	-	69 071	228 237	227 132	(1 105)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	19 763	-	-	-	19 763	19 763	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	61 684	11 011	-	-	72 695	72 695	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	273 973	2	-	-	273 975	270 557	(3 418)
Prêts personnels	44 406	-	-	-	44 406	44 354	(52)
Cartes de crédit	17 894	-	-	-	17 894	17 944	50
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	192 825	208	131	-	193 164	192 934	(230)
Dérivés	-	24 634	-	-	24 634	24 634	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 856	-	-	-	9 856	9 856	-
Autres actifs	19 102	-	-	-	19 102	19 102	-
	Passifs financiers						
Dépôts							
Particuliers	227 559 \$	- \$	15 763 \$	- \$	243 322 \$	243 373 \$	51 \$
Entreprises et gouvernements	386 253	-	21 958	-	408 211	409 013	802
Banques	23 098	-	-	-	23 098	23 098	-
Emprunts garantis	48 654	-	1 260	-	49 914	49 928	14
Dérivés	-	32 687	-	-	32 687	32 687	-
Acceptations	9 910	-	-	-	9 910	9 910	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	20 138	-	-	20 138	20 138	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	7 591	-	-	-	7 591	7 591	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	87 593	-	2 017	-	89 610	89 610	-
Autres passifs	17 281	117	13	-	17 411	17 411	-
Titres secondaires	7 843	-	-	-	7 843	8 055	212
31 oct. 2023	Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	55 718 \$	- \$	- \$	- \$	55 718 \$	55 718 \$	- \$
Valeurs mobilières	67 294	82 723	-	61 331	211 348	209 326	(2 022)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	14 651	-	-	-	14 651	14 651	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	66 797	13 387	-	-	80 184	80 184	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	273 785	3	-	-	273 788	268 403	(5 385)
Prêts personnels	44 570	-	-	-	44 570	44 454	(116)
Cartes de crédit	17 853	-	-	-	17 853	17 909	56
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	192 856	126	144	-	193 126	192 727	(399)
Dérivés	-	33 243	-	-	33 243	33 243	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 816	-	-	-	10 816	10 816	-
Autres actifs	18 651	-	-	-	18 651	18 651	-
	Passifs financiers						
Dépôts							
Particuliers	225 183 \$	- \$	13 852 \$	- \$	239 035 \$	238 725 \$	(310) \$
Entreprises et gouvernements	392 021	-	20 540	-	412 561	412 983	422
Banques	22 296	-	-	-	22 296	22 296	-
Emprunts garantis	48 098	-	1 386	-	49 484	49 353	(131)
Dérivés	-	41 290	-	-	41 290	41 290	-
Acceptations	10 820	-	-	-	10 820	10 820	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	18 666	-	-	18 666	18 666	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	8 081	-	-	-	8 081	8 081	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	82 403	-	4 715	-	87 118	87 118	-
Autres passifs	18 459	119	16	-	18 594	18 594	-
Titres secondaires	6 483	-	-	-	6 483	6 561	78

Le tableau ci-après présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels sont classées les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire :

En millions de dollars, aux	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total 31 janv. 2024	Total 31 oct. 2023
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données non observables sur le marché			
	31 janv. 2024	31 oct. 2023	31 janv. 2024	31 oct. 2023	31 janv. 2024	31 oct. 2023		
Actifs financiers								
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	3 937 \$	4 194 \$	25 283 \$	25 128 \$	- \$	-	29 220 \$	29 322 \$
Titres de créance de sociétés	-	-	3 529	4 455	-	-	3 529	4 455
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	4 173	3 056	147	151	4 320	3 207
	3 937	4 194	32 985	32 639	147	151	37 069	36 984
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN								
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	-	-	208	126	131 ¹	144 ¹	339	270
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	2	3	-	-	2	3
	-	-	210	129	131	144	341	273
Titres de créance évalués à la JVAERG								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	3 792	3 468	54 664	48 717	-	-	58 456	52 185
Titres de créance de sociétés	-	-	6 698	6 658	-	-	6 698	6 658
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	3 322	1 916	-	-	3 322	1 916
	3 792	3 468	64 684	57 291	-	-	68 476	60 759
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG	53 024	44 852	916	872	586	587	54 526	46 311
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres et évaluées à la JVRN	-	-	11 011	13 387 ²	-	-	11 011	13 387
Dérivés								
De taux d'intérêt	3	1	6 471	9 385	117	21	6 591	9 407
De change	-	-	9 381	15 509	-	-	9 381	15 509
De crédit	-	-	3	18	45	46	48	64
Sur actions	3 250	2 331	2 967	2 900	5	4	6 222	5 235
Sur métaux précieux et sur autres marchandises	26	15	2 366	3 013	-	-	2 392	3 028
	3 279	2 347	21 188	30 825	167	71	24 634	33 243
Total des actifs financiers	64 032 \$	54 861 \$	130 994 \$	135 143 \$	1 031 \$	953 \$	196 057 \$	190 957 \$
Passifs financiers								
Dépôts et autres passifs ³	- \$	- \$	(38 712) \$	(35 671) \$	(399) \$	(242) \$	(39 111) \$	(35 913) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(8 474)	(6 265)	(11 664)	(12 401)	-	-	(20 138)	(18 666)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	-	-	(2 017)	(4 715)	-	-	(2 017)	(4 715)
Dérivés								
De taux d'intérêt	(3)	(1)	(9 819)	(13 781)	(908)	(1 817)	(10 730)	(15 599)
De change	-	-	(11 822)	(17 677)	(9)	-	(11 831)	(17 677)
De crédit	-	-	(7)	(11)	(50)	(52)	(57)	(63)
Sur actions	(2 724)	(2 406)	(4 228)	(3 498)	(6)	(5)	(6 958)	(5 909)
Sur métaux précieux et sur autres marchandises	(48)	(68)	(3 063)	(1 974)	-	-	(3 111)	(2 042)
	(2 775)	(2 475)	(28 939)	(36 941)	(973)	(1 874)	(32 687)	(41 290)
Total des passifs financiers	(11 249) \$	(8 740) \$	(81 332) \$	(89 728) \$	(1 372) \$	(2 116) \$	(93 953) \$	(100 584) \$

1) Comprend un montant de 131 M\$ lié à des prêts désignés à la JVRN (144 M\$ au 31 octobre 2023).

2) Retraité par rapport aux montants présentés précédemment.

3) Comprendent les dépôts désignés à la JVRN de 38 770 M\$ (35 639 M\$ au 31 octobre 2023), les passifs dérivés incorporés séparés nets de 211 M\$ (139 M\$ au 31 octobre 2023), les autres passifs désignés à la JVRN de 13 M\$ (16 M\$ au 31 octobre 2023) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 117 M\$ (119 M\$ au 31 octobre 2023).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ils ont eu lieu. Les transferts entre les niveaux peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et de changements concernant l'observabilité. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2024, nous avons transféré un montant de 394 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2 et un montant de néant du niveau 2 au niveau 1, ainsi qu'un montant de 1 002 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 551 M\$ du niveau 2 au niveau 1, en raison de changements quant à l'observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 31 octobre 2023, nous avons transféré un montant de 2 529 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 1 561 M\$ du niveau 2 au niveau 1, ainsi qu'un montant de 2 354 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 2 194 M\$ du niveau 2 au niveau 1; pour le trimestre clos le 31 janvier 2023, nous avons transféré un montant de 838 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 336 M\$ du niveau 2 au niveau 1, ainsi qu'un montant de 648 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 et un montant de néant du niveau 2 au niveau 1). De plus, des transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués au cours des trimestres clos le 31 janvier 2024, le 31 octobre 2023 et le 31 janvier 2023, essentiellement en raison d'un changement concernant l'évaluation de l'observabilité de certaines données liées à la corrélation, à la volatilité du marché et à la probabilité utilisées pour évaluer la juste valeur des passifs et des dérivés désignés à leur juste valeur.

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données non observables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s ²	Latent(e)s ^{2, 3}	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net ¹	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/Émissions	Ventes/Règlements	Solde de clôture	
				Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net ⁴						
31 janv. 2024										
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN										
Titres de créance de sociétés	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	151	-	(3)	-	-	-	49	(50)	147	
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN										
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	144	-	3	(4)	-	-	-	(12)	131	
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG										
	587	2	(6)	(2)	-	-	30	(25)	586	
Dérivés										
De taux d'intérêt	21	-	97	-	-	(1)	-	-	117	
De crédit	46	(1)	-	-	-	-	-	-	45	
Sur actions	4	-	-	-	2	(2)	2	(1)	5	
Total de l'actif	953 \$	1 \$	91 \$	(6) \$	2 \$	(3) \$	81 \$	(88) \$	1 031 \$	
Dépôts et autres passifs ⁵										
	(242) \$	9 \$	(114) \$	- \$	- \$	7 \$	(77) \$	18 \$	(399) \$	
Dérivés										
De taux d'intérêt	(1 817)	-	569	-	-	311	-	29	(908)	
De change	-	-	(9)	-	-	-	-	-	(9)	
De crédit	(52)	1	1	-	-	-	-	-	(50)	
Sur actions	(5)	-	(1)	-	(1)	1	-	-	(6)	
Total du passif	(2 116) \$	10 \$	446 \$	- \$	(1) \$	319 \$	(77) \$	47 \$	(1 372) \$	
31 oct. 2023										
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN										
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(2) \$	- \$	
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	208	-	-	-	-	-	20	(77)	151	
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN										
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	149	-	1	7	-	-	-	(13)	144	
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG										
	554	1	12	1	-	-	27	(8)	587	
Dérivés										
De taux d'intérêt	20	-	-	-	-	-	1	-	21	
De crédit	44	(1)	4	-	-	-	-	(1)	46	
Sur actions	2	-	-	-	2	-	-	-	4	
Total de l'actif	979 \$	- \$	17 \$	8 \$	2 \$	- \$	48 \$	(101) \$	953 \$	
Dépôts et autres passifs ⁵										
	(352) \$	1 \$	88 \$	- \$	- \$	4 \$	(50) \$	67 \$	(242) \$	
Dérivés										
De taux d'intérêt	(1 068)	-	(789)	-	-	18	-	22	(1 817)	
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
De crédit	(49)	1	(4)	-	-	-	-	-	(52)	
Sur actions	(5)	-	-	-	(2)	1	-	1	(5)	
Total du passif	(1 474) \$	2 \$	(705) \$	- \$	(2) \$	23 \$	(50) \$	90 \$	(2 116) \$	
31 janv. 2023										
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN										
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$	
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	207	-	-	-	-	-	102	(4)	305	
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN										
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	687	-	4	(8)	-	-	(37)	(272)	374	
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG										
	459	1	9	-	-	-	26	(17)	478	
Dérivés										
De taux d'intérêt	18	-	23	-	-	-	2	-	43	
De crédit	45	-	(1)	-	-	-	-	-	44	
Sur actions	4	-	-	-	-	(2)	4	-	6	
Total de l'actif	1 422 \$	1 \$	35 \$	(8) \$	- \$	(2) \$	97 \$	(293) \$	1 252 \$	
Dépôts et autres passifs ⁵										
	(409) \$	7 \$	(63) \$	- \$	- \$	2 \$	(9) \$	44 \$	(428) \$	
Dérivés										
De taux d'intérêt	(1 533)	-	387	-	-	378	(3)	18	(753)	
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
De crédit	(50)	-	1	-	-	-	-	-	(49)	
Sur actions	(3)	-	(1)	-	-	-	(1)	-	(5)	
Total du passif	(1 995) \$	7 \$	324 \$	- \$	- \$	380 \$	(13) \$	62 \$	(1 235) \$	

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprendent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprendent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Comprendent les dépôts désignés à la JVRN de 212 M\$ (115 M\$ au 31 octobre 2023 et 75 M\$ au 31 janvier 2023), des passifs dérivés incorporés séparés nets de 174 M\$ (111 M\$ au 31 octobre 2023 et 344 M\$ au 31 janvier 2023) et d'autres passifs désignés à la JVRN de 13 M\$ (16 M\$ au 31 octobre 2023 et 9 M\$ au 31 janvier 2023).

Instruments financiers désignés à la JVRN (désignation à la juste valeur)

Une perte nette de 7 M\$, nette des couvertures, pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 (un profit net de 8 M\$ et une perte nette de 8 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2023 et le 31 janvier 2023) qui figure dans le compte de résultat consolidé intermédiaire au poste Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, montant net, a été comptabilisée au titre des actifs et des passifs désignés à la juste valeur.

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Note 4. Transactions importantes

Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Le 31 octobre 2023, FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) a annoncé avoir conclu une entente pour vendre ses actifs bancaires situés à Curaçao et à Saint Martin. Les transactions sont assujetties à l'obtention des approbations réglementaires et au respect des autres conditions de clôture, ce qui devrait être finalisé au premier trimestre de 2025. Les répercussions de la clôture des transactions ne devraient pas être importantes.

Note 5. Valeurs mobilières

Valeurs mobilières

En millions de dollars, aux	31 janv. 2024	31 oct. 2023
	Valeur comptable	
Valeurs mobilières évaluées et désignées à la JVAERG	69 071 \$	61 331 \$
Valeurs mobilières évaluées au coût amorti ¹	68 166	67 294
Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN	91 000	82 723
	228 237 \$	211 348 \$

1) Aucune vente de valeurs évaluées au coût amorti n'a eu lieu au cours du trimestre (profit réalisé de néant au 31 octobre 2023).

Juste valeur des titres de créance évalués à la JVAERG et des titres de participation désignés à la JVAERG

En millions de dollars, aux	31 janv. 2024				31 oct. 2023			
	Coût/Coût amorti ¹	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût/Coût amorti ¹	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	12 212 \$	13 \$	(5) \$	12 220 \$	10 890 \$	16 \$	(9) \$	10 897 \$
Autres gouvernements canadiens	15 295	40	(39)	15 296	13 526	33	(74)	13 485
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	25 986	11	(192)	25 805	22 383	4	(223)	22 164
Gouvernements d'autres pays	5 122	21	(8)	5 135	5 632	21	(14)	5 639
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 329	-	(25)	2 304	1 021	-	(43)	978
Titres adossés à des créances mobilières	1 017	2	(1)	1 018	944	-	(6)	938
Titres de créance de sociétés	6 717	2	(21)	6 698	6 691	1	(34)	6 658
	68 678	89	(291)	68 476	61 087	75	(403)	60 759
Titres de participation de sociétés ²	581	46	(32)	595	556	48	(32)	572
	69 259 \$	135 \$	(323) \$	69 071 \$	61 643 \$	123 \$	(435) \$	61 331 \$

1) Net de la provision pour pertes sur créances pour les titres de créance évalués à la JVAERG de 21 M\$ (22 M\$ au 31 octobre 2023).

2) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

La juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours du trimestre clos le 31 janvier 2024 était de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2023 et le 31 janvier 2023) au moment de la cession.

Des profits réalisés cumulatifs après impôt, montant net, de 1 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 (une perte de 4 M\$ et un profit de néant, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2023 et le 31 janvier 2023) résultant de cessions de titres de participation désignés à la JVAERG et du remboursement de capital provenant des sociétés en commandite désignées à la JVAERG ont été reclassés du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui étaient encore détenus au 31 janvier 2024 était de 1 M\$ (néant et 1 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2023 et le 31 janvier 2023). Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui avaient été cédés au 31 janvier 2024 était de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2023 et le 31 janvier 2023).

Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues relativement aux titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti :

		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés ¹	
En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les					
31 janv. 2024	Titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti				
	Solde au début de la période	8 \$	20 \$	14 \$	42 \$
	Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ²	-	-	(1)	(1)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	(1)	-	-	(1)
	Solde à la fin de la période	7 \$	20 \$	13 \$	40 \$
	Se compose de ce qui suit :				
	Titres de créance évalués à la JVAERG	1	20	-	21
	Titres de créance évalués au coût amorti	6	-	13	19
31 oct. 2023	Titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti				
	Solde au début de la période	8 \$	19 \$	14 \$	41 \$
	Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ²	-	-	(1)	(1)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	1	1	2
	Solde à la fin de la période	8 \$	20 \$	14 \$	42 \$
	Se compose de ce qui suit :				
	Titres de créance évalués à la JVAERG	2	20	-	22
	Titres de créance évalués au coût amorti	6	-	14	20
31 janv. 2023	Titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti³				
	Solde au début de la période	7 \$	20 \$	12 \$	39 \$
	Dotation à la provision pour pertes sur créances ²	-	-	-	-
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	(1)	(1)	-	(2)
	Solde à la fin de la période	6 \$	19 \$	12 \$	37 \$
	Se compose de ce qui suit :				
	Titres de créance évalués à la JVAERG	4	19	-	23
	Titres de créance évalués au coût amorti	2	-	12	14

1) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues de troisième stade sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti.

2) Comprise dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

3) Certaines informations ont été retraitées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Note 6. Prêts

Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues :

En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le

31 janv. 2024

	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
Prêts hypothécaires à l'habitation				
Solde au début de la période	90 \$	142 \$	224 \$	456 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	4	(2)	(9)	(7)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(20)	38	43	61
Transferts ¹				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	17	(16)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(2)	3	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(1)	1	-
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ²	(1)	22	33	54
Radiations	-	-	(3)	(3)
Recouvrements	-	-	4	4
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(6)	(6)
Change et autres	(1)	1	(2)	(2)
Solde à la fin de la période	88 \$	165 \$	250 \$	503 \$
Prêts personnels				
Solde au début de la période	174 \$	709 \$	181 \$	1 064 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	8	(14)	(11)	(17)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(128)	183	108	163
Transferts ¹				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	140	(140)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(18)	19	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(23)	23	-
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ²	2	25	119	146
Radiations	-	-	(126)	(126)
Recouvrements	-	-	17	17
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(1)	(1)
Change et autres	-	1	(3)	(2)
Solde à la fin de la période	176 \$	735 \$	187 \$	1 098 \$
Cartes de crédit				
Solde au début de la période	181 \$	591 \$	- \$	772 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	6	(19)	-	(13)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(94)	165	77	148
Transferts ¹				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	119	(119)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(18)	18	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(56)	56	-
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ²	13	(11)	133	135
Radiations	-	-	(160)	(160)
Recouvrements	-	-	27	27
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	194 \$	580 \$	- \$	774 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements				
Solde au début de la période	294 \$	864 \$	667 \$	1 825 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	3	(20)	(11)	(28)
Changements apportés au modèle	12	29	-	41
Réévaluation nette ¹	(85)	211	111	237
Transferts ¹				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	51	(49)	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(9)	11	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(111)	111	-
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ²	(28)	71	207	250
Radiations	-	-	(222)	(222)
Recouvrements	-	-	18	18
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(23)	(23)
Change et autres	(8)	(23)	(10)	(41)
Solde à la fin de la période	258 \$	912 \$	637 \$	1 807 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendues³	716 \$	2 392 \$	1 074 \$	4 182 \$
Se compose de ce qui suit :				
Prêts	631 \$	2 316 \$	1 073 \$	4 020 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁴	85	76	1	162

- 1) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de la période.
- 2) La dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.
- 3) Se reporter à la note 5 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti. Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 31 janvier 2024, au 31 octobre 2023 et au 31 janvier 2023 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.
- 4) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.
- 5) Tient compte de l'incidence du changement apporté à la méthode de notation du risque interne appliqué par CIBC Bank USA au cours du premier trimestre de 2023.

	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde au début de la période	92 \$	163 \$	200 \$	455 \$	57 \$	69 \$	167 \$	293 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	4	(6)	(11)	(13)	3	-	(4)	(1)
Changements apportés au modèle	3	5	11	19	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(42)	12	28	(2)	(16)	29	12	25
Transferts ¹								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	36	(36)	-	-	16	(16)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(4)	6	(2)	-	(2)	2	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(1)	1	-	-	(3)	3	-
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ²	(3)	(20)	27	4	1	12	11	24
Radiations	-	-	(2)	(2)	-	-	(4)	(4)
Recouvrements	-	-	-	-	-	-	2	2
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(5)	(5)	-	-	(5)	(5)
Change et autres	1	(1)	4	4	-	(1)	(1)	(2)
Solde à la fin de la période	90 \$	142 \$	224 \$	456 \$	58 \$	80 \$	170 \$	308 \$
Prêts personnels								
Solde au début de la période	156 \$	661 \$	173 \$	990 \$	137 \$	656 \$	146 \$	939 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	10	(19)	(10)	(19)	12	(15)	(4)	(7)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(144)	228	113	197	(67)	81	66	80
Transferts ¹								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	159	(157)	(2)	-	74	(74)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(10)	15	(5)	-	(9)	9	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(20)	20	-	-	(17)	17	-
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ²	15	47	116	178	10	(16)	79	73
Radiations	-	-	(124)	(124)	-	-	(86)	(86)
Recouvrements	-	-	13	13	-	-	21	21
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(1)
Change et autres	3	1	4	8	-	(1)	(2)	(3)
Solde à la fin de la période	174 \$	709 \$	181 \$	1 064 \$	147 \$	639 \$	157 \$	943 \$
Cartes de crédit								
Solde au début de la période	172 \$	617 \$	- \$	789 \$	159 \$	709 \$	- \$	868 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	5	(17)	-	(12)	1	(27)	-	(26)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(105)	150	67	112	(175)	224	41	90
Transferts ¹								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	121	(121)	-	-	173	(173)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(12)	12	-	-	(16)	16	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(50)	50	-	-	(64)	64	-
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ²	9	(26)	117	100	(17)	(24)	105	64
Radiations	-	-	(146)	(146)	-	-	(132)	(132)
Recouvrements	-	-	29	29	-	-	27	27
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	181 \$	591 \$	- \$	772 \$	142 \$	685 \$	- \$	827 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
Solde au début de la période	310 \$	764 \$	628 \$	1 702 \$	335 \$	490 \$	351 \$	1 176 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	(3)	(5)	(7)	(15)	7	(3)	(4)	-
Changements apportés au modèle	-	6	-	6	-	6	-	6
Réévaluation nette ^{1,5}	(65)	119	214	268	(54)	110	72	128
Transferts ¹								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	49	(46)	(3)	-	35	(35)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(7)	9	(2)	-	(13)	26	(13)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(16)	16	-	-	(9)	9	-
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ²	(26)	67	218	259	(25)	95	64	134
Radiations	-	-	(188)	(188)	-	-	(11)	(11)
Recouvrements	-	-	4	4	-	-	8	8
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(20)	(20)	-	-	(4)	(4)
Change et autres	10	33	25	68	(7)	(6)	3	(10)
Solde à la fin de la période	294 \$	864 \$	667 \$	1 825 \$	303 \$	579 \$	411 \$	1 293 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendues³	739 \$	2 306 \$	1 072 \$	4 117 \$	650 \$	1 983 \$	738 \$	3 371 \$
Se compose de ce qui suit :								
Prêts	650 \$	2 180 \$	1 072 \$	3 902 \$	563 \$	1 859 \$	737 \$	3 159 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁴	89	126	-	215	87	124	1	212

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

Données, hypothèses et techniques fondées sur des modèles

Nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain. Il existe une incertitude inhérente à l'estimation de l'incidence sur le contexte macroéconomique de la hausse des taux d'intérêt, de l'assouplissement des pressions inflationnistes, des événements dans le secteur bancaire aux États-Unis et des événements géopolitiques. Par conséquent, nous avons continué d'appliquer un niveau élevé de jugement dans l'estimation des pertes de crédit attendues à l'égard de ces éléments, comme il est décrit ci-après. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2023 et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur l'importance des estimations et du jugement en matière de crédit inhérents à l'estimation des pertes de crédit attendues.

Les tableaux suivants présentent les prévisions pour le scénario de référence et pour les scénarios optimiste et pessimiste à l'égard des variables d'informations prospectives sélectionnées utilisées dans notre estimation des pertes de crédit attendues.

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹
Au 31 janvier 2024						
Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel d'une année à l'autre						
Canada ²	0,6 %	2,0 %	1,7 %	2,7 %	(0,6) %	1,0 %
États-Unis	2,1 %	1,9 %	3,1 %	3,0 %	0,0 %	0,6 %
Taux de chômage						
Canada ²	6,2 %	5,9 %	5,3 %	5,3 %	7,2 %	6,9 %
États-Unis	4,1 %	3,9 %	3,3 %	3,3 %	5,6 %	5,0 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre ²	0,2 %	3,5 %	2,3 %	5,0 %	(4,8) %	1,9 %
Taux de croissance de l'indice Standard & Poor (S&P) 500 d'une année à l'autre	5,9 %	5,9 %	10,8 %	10,2 %	(8,4) %	(4,6) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	15,4 %	14,6 %	14,9 %	14,3 %	15,9 %	15,0 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	73 \$	76 \$	97 \$	129 \$	71 \$	57 \$

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹
Au 31 octobre 2023						
Croissance du PIB réel d'une année à l'autre						
Canada ²	0,6 %	1,9 %	2,0 %	2,7 %	(0,7) %	1,3 %
États-Unis	0,9 %	1,7 %	3,0 %	3,1 %	(0,8) %	0,9 %
Taux de chômage						
Canada ²	6,1 %	5,8 %	5,3 %	5,4 %	7,1 %	6,9 %
États-Unis	4,1 %	4,0 %	3,2 %	3,2 %	5,4 %	4,9 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre ²	0,8 %	3,0 %	4,4 %	5,4 %	(7,8) %	0,4 %
Taux de croissance de l'indice S&P 500 d'une année à l'autre	5,5 %	5,9 %	12,5 %	11,1 %	(2,5) %	(0,5) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	15,5 %	14,8 %	14,9 %	14,5 %	16,1 %	15,0 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	84 \$	76 \$	97 \$	110 \$	70 \$	58 \$

1) La période de prévision restante est généralement de quatre ans.

2) Les tableaux ci-dessus présentent les prévisions des informations prospectives au niveau national, soit le regroupement des prévisions provinciales utilisées pour estimer nos pertes de crédit attendues. Dans certains cas, les taux de croissance de l'indice des prix de l'immobilier font également l'objet de prévisions au niveau municipal. Par conséquent, les prévisions pour chacune des provinces ou des municipalités reflétées dans nos pertes de crédit attendues seront différentes des prévisions nationales présentées ci-dessus.

Conformément aux exigences, les informations prospectives servant à estimer les pertes de crédit attendues reflètent nos attentes au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023 respectivement, et ne reflètent pas les changements à l'égard des attentes découlant des prévisions économiques subséquentes. Les montants pour les scénarios de référence, optimiste et pessimiste présentés représentent la valeur moyenne des prévisions sur la période de projection respective.

Notre projection sous-jacente au scénario de référence au 31 janvier 2024 se caractérise par une croissance relativement faible du PIB réel au Canada au cours du premier semestre de 2024, en raison des taux d'intérêt élevés et de la baisse des dépenses de consommation, alors que davantage de ménages refinanceront leurs prêts hypothécaires à des taux d'intérêt plus élevés et réduiront leurs achats discrétionnaires. Notre scénario de référence suppose maintenant une croissance modérée aux États-Unis où la résilience à la hausse des taux d'intérêt a été beaucoup plus grande. Notre scénario de référence présume toujours que les taux d'intérêt baisseront au cours du deuxième semestre de l'année civile 2024, mais demeureront à un niveau plus élevé que celui d'avant la pandémie.

Les prévisions du scénario pessimiste continuent de supposer une récession et un taux de chômage plus élevé au Canada, en raison de la correction à la baisse du marché du logement et de la baisse des dépenses de consommation découlant des hausses des taux d'intérêt passées. En ce qui concerne les États-Unis, les prévisions du scénario pessimiste supposent un ralentissement de la croissance au cours du premier semestre de l'année civile 2024, suivi d'une légère récession. Par la suite, le scénario pessimiste reflète également une reprise plus lente menant à un niveau d'activité économique soutenue plus faible et un taux de chômage demeurant plus élevé que le niveau d'avant la pandémie. Le scénario optimiste continue de refléter une conjoncture économique plus favorable par rapport à celle du scénario de référence.

Comme il est mentionné précédemment, le fait d'établir les prévisions des informations prospectives applicables pour de multiples scénarios et de déterminer la pondération probabiliste pour chaque scénario fait intervenir une grande part de jugement de la direction. Les hypothèses sur les mesures que les gouvernements pourraient mettre en place pour contrer l'inflation, l'incidence économique de la hausse des taux d'intérêt, des événements dans le secteur bancaire aux États-Unis et des événements géopolitiques sont cruciales pour ces prévisions. Pour faire face aux incertitudes inhérentes au contexte actuel, nous continuons d'appliquer les superpositions aux fins de gestion à l'égard de l'incidence de certaines informations prospectives et de certaines mesures du crédit qui ne devraient pas être aussi représentatives de la condition de crédit des portefeuilles que ce que les données historiques de nos modèles auraient pu autrement laisser supposer. L'utilisation de superpositions aux fins de gestion nécessite l'exercice d'un jugement important qui a une incidence sur le montant comptabilisé au titre des provisions pour pertes de crédit attendues.

Si nous avons seulement utilisé notre scénario de référence pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 257 M\$ moins élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 31 janvier 2024 (284 M\$ au 31 octobre 2023). Si nous avons seulement utilisé notre scénario pessimiste pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 752 M\$ plus élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 31 janvier 2024 (926 M\$ au 31 octobre 2023). Cette mesure de la sensibilité ne vise que l'évaluation des pertes de crédit attendues et, par conséquent, n'a pas pris en compte les modifications dans la migration des expositions entre le premier et le deuxième stade qui auraient découlé de la détermination d'une augmentation importante du risque de crédit et se seraient produites dans un scénario de référence intégral ou un scénario entièrement pessimiste. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs pourrait dépasser le montant qui découlerait d'un scénario entièrement pessimiste en raison de la migration d'expositions supplémentaires du premier au deuxième stade. Les pertes de crédit réelles pourraient être sensiblement différentes de celles prises en compte dans nos estimations.

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute des prêts et les montants contractuels des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan selon nos tranches de probabilités de défaut (PD) utilisées aux fins de gestion du risque relativement aux expositions liées au portefeuille de détail et en fonction de la notation interne du risque des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements. Se reporter à la section Risque de crédit de notre Rapport annuel 2023 pour plus de précisions sur les catégories de risque de la CIBC.

Prêts¹

En millions de dollars, aux	31 janv. 2024				31 oct. 2023			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ²	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ²	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
– Exceptionnellement faible	148 496 \$	13 273 \$	- \$	161 769 \$	150 022 \$	14 999 \$	- \$	165 021 \$
– Très faible	78 033	9 406	-	87 439	74 149	9 107	-	83 256
– Faible	9 543	4 274	-	13 817	10 817	5 112	-	15 929
– Moyen	609	5 906	-	6 515	322	4 980	-	5 302
– Élevé	-	1 236	-	1 236	-	1 100	-	1 100
– Défaut	-	-	690	690	-	-	585	585
– Non noté	2 570	239	203	3 012	2 630	219	202	3 051
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant brut ^{3,4}	239 251	34 334	893	274 478	237 940	35 517	787	274 244
Provision pour pertes de crédit attendues	88	165	250	503	90	142	224	456
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant net	239 163	34 169	643	273 975	237 850	35 375	563	273 788
Prêts personnels								
– Exceptionnellement faible	18 654	8	-	18 662	18 785	3	-	18 788
– Très faible	4 370	15	-	4 385	4 389	12	-	4 401
– Faible	10 815	4 373	-	15 188	11 031	4 311	-	15 342
– Moyen	1 219	3 105	-	4 324	1 165	3 062	-	4 227
– Élevé	225	1 702	-	1 927	211	1 624	-	1 835
– Défaut	-	-	234	234	-	-	214	214
– Non noté	687	22	31	740	723	24	33	780
Prêts personnels, montant brut ⁴	35 970	9 225	265	45 460	36 304	9 036	247	45 587
Provision pour pertes de crédit attendues	144	723	187	1 054	141	695	181	1 017
Prêts personnels, montant net	35 826	8 502	78	44 406	36 163	8 341	66	44 570
Cartes de crédit								
– Exceptionnellement faible	4 128	-	-	4 128	4 279	-	-	4 279
– Très faible	1 090	-	-	1 090	1 061	-	-	1 061
– Faible	6 623	31	-	6 654	6 642	35	-	6 677
– Moyen	3 090	2 657	-	5 747	2 626	2 953	-	5 579
– Élevé	6	836	-	842	6	777	-	783
– Défaut	-	-	-	-	-	-	-	-
– Non noté	149	7	-	156	153	6	-	159
Cartes de crédit, montant brut	15 086	3 531	-	18 617	14 767	3 771	-	18 538
Provision pour pertes de crédit attendues	177	546	-	723	166	519	-	685
Cartes de crédit, montant net	14 909	2 985	-	17 894	14 601	3 252	-	17 853
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
– De première qualité	100 434	548	-	100 982	99 322	512	-	99 834
– De qualité inférieure	89 980	8 253	-	98 233	91 920	7 190	-	99 110
– Liste de surveillance	67	3 384	-	3 451	101	4 478	-	4 579
– Défaut	-	-	1 839	1 839	-	-	1 956	1 956
– Non noté	242	13	-	255	192	15	-	207
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut ^{3,5}	190 723	12 198	1 839	204 760	191 535	12 195	1 956	205 686
Provision pour pertes de crédit attendues	222	882	636	1 740	253	824	667	1 744
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	190 501	11 316	1 203	203 020	191 282	11 371	1 289	203 942
Total des prêts, montant net	480 399 \$	56 972 \$	1 924 \$	539 295 \$	479 896 \$	58 339 \$	1 918 \$	540 153 \$

1) Le tableau ne présente pas les titres de créance évalués à la JVAERG, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 21 M\$ (22 M\$ au 31 octobre 2023) ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global. De plus, le tableau ne tient pas compte des titres de créance classés au coût amorti, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 19 M\$ avaient été comptabilisées au 31 janvier 2024 (20 M\$ au 31 octobre 2023). Les autres actifs financiers classés au coût amorti ne sont pas non plus présentés dans le tableau ci-dessus, car leurs provisions pour pertes de crédit attendues étaient négligeables au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

2) Ne comprennent pas les biens saisis de 15 M\$ (13 M\$ au 31 octobre 2023) qui étaient inclus dans les autres actifs du bilan consolidé intermédiaire.

3) Comprennent 2 M\$ (3 M\$ au 31 octobre 2023) au titre de prêts hypothécaires à l'habitation et 339 M\$ (270 M\$ au 31 octobre 2023) au titre de prêts aux entreprises et aux gouvernements évalués et désignés à la JVRN.

4) Les catégories de risque internes présentées pour les prêts hypothécaires à l'habitation et certains prêts personnels ne tiennent pas compte des garanties d'emprunt ou d'assurances émises par le gouvernement du Canada (fédéral ou provincial), les organismes du gouvernement canadien ou des assureurs du secteur privé, étant donné que la question de savoir si l'augmentation importante du risque de crédit s'est produite pour ces prêts est liée aux variations relatives de la PD sur la durée de vie du prêt, compte non tenu des sûretés ou d'autres rehaussements de crédit.

5) Comprennent les engagements de clients en vertu d'acceptations de 9 856 M\$ (10 816 M\$ au 31 octobre 2023).

Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan

En millions de dollars, aux	31 janv. 2024				31 oct. 2023			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
Détail								
– Exceptionnellement faible	162 040 \$	27 \$	- \$	162 067 \$	159 254 \$	7 \$	- \$	159 261 \$
– Très faible	15 897	91	-	15 988	15 367	26	-	15 393
– Faible	10 975	1 413	-	12 388	10 723	1 405	-	12 128
– Moyen	1 369	799	-	2 168	1 256	986	-	2 242
– Élevé	155	707	-	862	118	763	-	881
– Défaut	-	-	44	44	-	-	37	37
– Non noté	482	7	-	489	506	6	-	512
Expositions de détail, montant brut	190 918	3 044	44	194 006	187 224	3 193	37	190 454
Provision pour pertes de crédit attendues	49	46	-	95	48	86	-	134
Expositions de détail, montant net	190 869	2 998	44	193 911	187 176	3 107	37	190 320
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
– De première qualité	141 298	370	-	141 668	147 206	361	-	147 567
– De qualité inférieure	60 776	2 429	-	63 205	56 707	2 097	-	58 804
– Liste de surveillance	23	841	-	864	7	1 000	-	1 007
– Défaut	-	-	182	182	-	-	161	161
– Non noté	762	35	-	797	614	30	-	644
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	202 859	3 675	182	206 716	204 534	3 488	161	208 183
Provision pour pertes de crédit attendues	36	30	1	67	41	40	-	81
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	202 823	3 645	181	206 649	204 493	3 448	161	208 102
Total des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan, montant net	393 692 \$	6 643 \$	225 \$	400 560 \$	391 669 \$	6 555 \$	198 \$	398 422 \$

Note 7. Dépôts^{1, 2}

En millions de dollars, aux	31 janv. 2024			31 oct. 2023	
	Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ^{5, 6}	Total	Total
Particuliers	13 612 \$	124 922 \$	104 788 \$	243 322 \$	239 035 \$
Entreprises et gouvernements ⁷	97 213	98 812	212 186	408 211	412 561
Banques	12 774	167	10 157	23 098	22 296
Emprunts garantis ⁸	-	-	49 914	49 914	49 484
	123 599 \$	223 901 \$	377 045 \$	724 545 \$	723 376 \$
Se compose de ce qui suit :					
– Détenus au coût amorti				685 775 \$	687 737 \$
– Désignés à leur juste valeur				38 770	35 639
				724 545 \$	723 376 \$
Composition du total des dépôts ⁹ :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
– Canada				81 205 \$	84 165 \$
– États-Unis				12 382	12 816
– Établissements à l'étranger				5 595	5 821
Dépôts productifs d'intérêts					
– Canada				497 374	488 490
– États-Unis				91 970	95 109
– Établissements à l'étranger				36 019	36 975
				724 545 \$	723 376 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 262,5 G\$ (258,4 G\$ au 31 octobre 2023) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 51,8 G\$ (53,6 G\$ au 31 octobre 2023).

2) Nets de billets acquis de 1,5 G\$ (1,6 G\$ au 31 octobre 2023).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 56,9 G\$ (60,8 G\$ au 31 octobre 2023) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le ministère des Finances du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC dans le cas où elle deviendrait non viable.

7) Comprennent un montant de 15,6 G\$ (14,6 G\$ au 31 octobre 2023) au titre des passifs liés aux billets structurés qui ont été vendus à l'émission à des intermédiaires financiers tiers, qui peuvent revendre les billets à des investisseurs de détail à l'étranger.

8) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

9) Le classement est fondé sur la répartition géographique de l'établissement de la CIBC.

Note 8. Titres secondaires

Le 16 janvier 2024, nous avons émis des débentures à 5,30 % d'un montant en capital de 1,25 G\$ échéant le 16 janvier 2034. Les débentures portent intérêt à un taux fixe de 5,30 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 16 janvier 2029 et par la suite, à un taux annuel égal au taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) composé quotidiennement et majoré de 2,02 % (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 16 janvier 2034.

Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2024	31 oct. 2023	31 janv. 2023
Régimes de retraite à cotisations définies	22 \$	16 \$	19 \$
Régimes de retraite d'État ¹	43	45	48
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	65 \$	61 \$	67 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2024	31 oct. 2023	31 janv. 2023	31 janv. 2024	31 oct. 2023	31 janv. 2023
				Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
Écarts actuariels nets liés aux obligations au titre des prestations définies	(699) \$	447 \$	(448) \$	(35) \$	26 \$	(23) \$
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	626	(606)	342	-	-	-
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	(1)	2	(1)	-	-	-
Profits nets (pertes nettes) de réévaluation comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global	(74) \$	(157) \$	(107) \$	(35) \$	26 \$	(23) \$

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année.

Note 11. Impôt sur le résultat

L'Agence du revenu du Canada (ARC) a réclamé à la CIBC, dans le cadre de nouvelles cotisations, un montant d'impôt total d'environ 1 772 M\$ pour les années d'imposition de 2011 à 2018 à l'égard des années d'imposition précitées en lien avec le refus des déductions de certains dividendes. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations similaires visant des années d'imposition ultérieures. La CIBC a déposé un avis d'appel en 2021 et l'affaire est désormais judiciaire. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

En novembre 2021, la Cour canadienne de l'impôt a rendu une décision contre la CIBC, refusant la déduction d'une perte en capital de change, et la CIBC a interjeté appel de cette décision devant la Cour d'appel fédérale. En mai 2023, la CIBC a perdu son appel devant la Cour d'appel fédérale. L'incidence de la décision de la Cour d'appel fédérale a été comptabilisée dans les résultats du deuxième trimestre de 2023, tout comme des montants compensatoires découlant d'autres ajustements. En août 2023, la CIBC a déposé une demande d'autorisation d'en appeler à la Cour suprême du Canada. En février 2024, la Cour suprême du Canada a rejeté notre demande d'autorisation, ce qui n'a eu aucune incidence supplémentaire sur nos résultats comme présentés. L'exposition totale potentielle au titre d'autres questions similaires est d'environ 74 M\$ et aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

Au cours d'exercices précédents, l'ARC a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les frais liés à Enron). Ultérieurement, l'ARC a conclu avec la CIBC une entente de règlement relative à la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. La CIBC travaille conjointement avec l'Internal Revenue Service en vue du règlement de la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles aux États-Unis. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

Le 28 novembre 2023, le gouvernement fédéral a déposé au Parlement le projet de loi C-59, qui comprend des propositions législatives visant la mise en œuvre de certaines mesures fiscales tirées de l'Énoncé économique de l'automne 2023 et du budget fédéral de 2023. Le projet de loi C-59 comprend une proposition prévoyant le refus de la déduction pour dividendes reçus à l'égard des dividendes reçus par les banques et les sociétés d'assurance canadiennes sur des actions canadiennes qui constituent des biens évalués à la valeur du marché, ainsi qu'un impôt de 2 % sur certains rachats d'actions, et il a fait l'objet de discussions continues entre les intervenants du secteur et le gouvernement fédéral au cours du trimestre considéré. La date proposée pour l'application de ces mesures a été fixée au 1^{er} janvier 2024. Les propositions contenues dans le projet de loi C-59 n'avaient pas encore été quasi adoptées au 31 janvier 2024 et, par conséquent, ne sont pas prises en compte dans la charge d'impôt sur le résultat présentée au trimestre considéré.

Le 4 août 2023, le gouvernement fédéral du Canada a publié une version préliminaire de la *Loi de l'impôt minimum mondial* (LIMM). Les dispositions de la LIMM ne sont pas intégrées au projet de loi C-59 et n'avaient pas été autrement déposées au Parlement au 31 janvier 2024. La LIMM prévoit la mise en œuvre au Canada d'un impôt minimum mondial de 15 % conformément à l'engagement du pays d'adopter le régime du Pilier 2 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Plus de 135 pays membres de l'OCDE ont convenu de l'adopter. Certains pays dans lesquels la CIBC mène ses activités ont adopté des dispositions législatives pour la mise en œuvre du Pilier 2, lesquelles ne sont toutefois pas encore en vigueur. Pour respecter le calendrier de mise en œuvre recommandé par l'OCDE, le Canada devrait adopter la LIMM en 2024, et les règles prévues par celle-ci s'appliqueraient à compter de l'exercice 2025 de la CIBC. La CIBC continue d'évaluer l'incidence des changements précités sur ses activités à l'échelle mondiale.

Note 12. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, pour les trois mois clos les	31 janv. 2024	31 oct. 2023 ¹	31 janv. 2023 ¹
Résultat de base par action			
Résultat net applicable aux actionnaires	1 716 \$	1 477 \$	424 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	67	62	72
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 649 \$	1 415 \$	352 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	931 775	924 798	906 770
Résultat de base par action	1,77 \$	1,53 \$	0,39 \$
Résultat dilué par action			
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 649 \$	1 415 \$	352 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	931 775	924 798	906 770
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ² (en milliers)	555	162	711
Ajouter : contrepartie réglée en instruments de capitaux propres (en milliers)	-	-	244
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	932 330	924 960	907 725
Résultat dilué par action	1,77 \$	1,53 \$	0,39 \$

1) Certaines informations ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 17. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

2) Ne tiennent pas compte d'un nombre moyen de 7 202 031 options en cours (12 722 562 options pour le trimestre clos le 31 octobre 2023 et 3 576 586 options pour le trimestre clos le 31 janvier 2023) à un prix d'exercice moyen pondéré de 63,27 \$ (59,62 \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2023 et 66,74 \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023) pour le trimestre clos le 31 janvier 2024, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

Note 13. Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés intermédiaires. Par contre, elle pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous vérifions régulièrement si les provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC sont adéquates et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 22 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2023 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date de ces derniers, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC subisse une perte supérieure au montant comptabilisé lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 0,6 G\$ au 31 janvier 2024. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes auxquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC repose sur une grande part de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels. La fourchette estimative au 31 janvier 2024 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 22 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2023 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2023 :

- *Recours collectifs relatifs aux courtiers exécutants* : En janvier 2024, le tribunal a certifié le recours collectif dans *Pozgaj*. En janvier 2024, la Cour divisionnaire de l'Ontario a rejeté l'appel interjeté par le demandeur contre la décision rejetant la certification dans *Frayce*. En février 2024, le demandeur a déposé une demande d'autorisation d'interjeter appel de la décision dans *Frayce*. Il y a eu désistement dans les affaires *Ciardullo et Ciardullo and Aggarwal*. Le sursis temporaire dans *Woodard* a été levé.
- *Salko c. Services investisseurs CIBC inc., et al.* : L'appel interjeté par le demandeur contre la décision d'autorisation a été entendu en décembre 2023. Le tribunal a pris l'affaire en délibéré.
- *Campbell v. CIBC* : L'audition de la motion en certification, prévue pour février 2024, a été reportée.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 22 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2023, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'a été intentée depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2023.

Note 14. Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Le tableau ci-après présente les produits d'intérêts et charges d'intérêts consolidés par catégorie comptable.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2024		31 oct. 2023		31 janv. 2023	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évaluation au coût amorti ^{1,2}	11 056 \$	8 938 \$	10 895 \$	8 822 \$	9 048 \$	6 736 \$
Titres de créance évalués à la JVAERG ¹	867	s. o.	853	s. o.	599	s. o.
Divers ³	811	547	709	438	613	319
Total	12 734 \$	9 485 \$	12 457 \$	9 260 \$	10 260 \$	7 055 \$

1) Les produits d'intérêts relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût amorti et aux titres de créances qui sont évalués à la JVAERG sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2) Comprend les produits d'intérêts sur les actifs associés à des contrats de sous-location et les charges d'intérêts sur les obligations locatives selon l'IFRS 16.

3) Comprend les produits d'intérêts et les charges d'intérêts ainsi que le revenu de dividendes relatifs aux instruments financiers qui sont obligatoirement évalués et désignés à la JVRN, et aux titres de participation désignés à la JVAERG.

s. o. Sans objet.

Note 15. Informations sectorielles

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégiques sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires, de même qu'au moyen de canaux numériques et mobiles pour les aider à faire de leurs idées une réalité.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, offre des solutions de services bancaires et de gestion des avoirs personnalisées et axées sur les relations partout aux États-Unis, principalement aux sociétés du marché intermédiaire et aux sociétés de taille moyenne, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans six marchés américains.

Marchés des capitaux et Services financiers directs offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services de Banque d'investissement et des Services financiers aux entreprises, ainsi que des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale, et tire parti des capacités numériques de la CIBC afin d'offrir un ensemble cohérent de services bancaires et de placements directs ainsi que des solutions de paiement multidevises novatrices aux clients de la CIBC.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres placements de portefeuille, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux et Services financiers directs	Siège social et autres	Total CIBC
31 janv. 2024	Produits d'intérêts nets ¹	1 927 \$	449 \$	465 \$	358 \$	50 \$	3 249 \$
	Produits autres que d'intérêts ²	570	925	216	1 203	58	2 972
	Total des produits ¹	2 497	1 374	681	1 561	108	6 221
	Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	329	20	244	8	(16)	585
	Amortissement et perte de valeur ³	58	-	23	2	193	276
	Autres charges autres que d'intérêts	1 222	669	455	710	133	3 189
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	888	685	(41)	841	(202)	2 171
	Impôt sur le résultat ¹	238	187	(32)	229	(179)	443
	Résultat net (perte nette)	650 \$	498 \$	(9) \$	612 \$	(23) \$	1 728 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	12 \$	12 \$
	Actionnaires	650	498	(9)	612	(35)	1 716
	Actif moyen ^{4,5}	323 080 \$	92 335 \$	59 152 \$	312 583 \$	195 171 \$	982 321 \$
31 oct. 2023 ⁶	Produits (pertes) d'intérêts net(te)s ¹	1 908 \$	452 \$	476 \$	384 \$	(23) \$	3 197 \$
	Produits autres que d'intérêts ²	550	914	196	906	84	2 650
	Total des produits ¹	2 458	1 366	672	1 290	61	5 847
	Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	282	11	249	4	(5)	541
	Amortissement et perte de valeur ³	59	1	28	2	220	310
	Autres charges autres que d'intérêts	1 248	678	359	732	113	3 130
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	869	676	36	552	(267)	1 866
	Impôt sur le résultat ¹	232	186	(14)	169	(192)	381
	Résultat net (perte nette)	637 \$	490 \$	50 \$	383 \$	(75) \$	1 485 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	8 \$	8 \$
	Actionnaires	637	490	50	383	(83)	1 477
	Actif moyen ^{4,5}	322 771 \$	92 912 \$	61 077 \$	296 898 \$	188 747 \$	962 405 \$
31 janv. 2023 ⁶	Produits nets d'intérêts ¹	1 709 \$	464 \$	476 \$	535 \$	21 \$	3 205 \$
	Produits autres que d'intérêts ²	553	887	230	946	108	2 724
	Total des produits ¹	2 262	1 351	706	1 481	129	5 929
	Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	158	46	98	(10)	3	295
	Amortissement et perte de valeur ³	59	1	30	2	185	277
	Autres charges autres que d'intérêts	1 231	664	350	648	1 292	4 185
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	814	640	228	841	(1 351)	1 172
	Impôt sur le résultat ¹	224	171	27	229	88	739
	Résultat net (perte nette)	590 \$	469 \$	201 \$	612 \$	(1 439) \$	433 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	9 \$	9 \$
	Actionnaires	590	469	201	612	(1 448)	424
	Actif moyen ^{4,5}	317 940 \$	89 908 \$	59 421 \$	296 565 \$	189 330 \$	953 164 \$

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 68 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 (62 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2023 et 62 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, ainsi que des logiciels et autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

6) Certaines informations ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 17. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

POUR NOUS JOINDRE

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse corporate.secretary@cibc.com.

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 813-3743, ou par courriel, à l'adresse relationsinvestisseurs@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse corpcommmailbox@cibc.com.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Présentation aux investisseurs en direct : De l'information financière supplémentaire, le Rapport au titre du troisième pilier, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultés à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Conférence téléphonique sur les états financiers : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la CIBC pour le premier trimestre aura lieu le jeudi 29 février 2024, à 7 h 30 (HE). Pour la conférence en français, composez le 514 392-1587 ou le numéro sans frais 1 800 898-3989, code d'accès 5601311#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 800 806-5484, code d'accès 1073773#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'au 14 mars 2024, à 23 h 59 HE. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 6432963#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 8797228#.

Webdiffusion audio : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du premier trimestre de la CIBC aura lieu le jeudi 29 février 2024, à 7 h 30 (HE) en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion audio, rendez-vous à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC. Une version archivée de la webdiffusion audio sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Assemblée annuelle : La prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 4 avril 2024.

Fonds propres réglementaires : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

Créances requalifiables : De l'information concernant les créances requalifiables et les instruments de capacité totale d'absorption des pertes de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Renseignements sur la dette : Créances requalifiables.

Les informations contenues dans le site Web de la CIBC, à l'adresse www.cibc.com/francais ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de Paiements Canada. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à Compagnie Trust TSX (Canada), C. P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse shareholderinquiries@tmx.com.

RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec Compagnie Trust TSX (Canada) par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 258-0499, ou par courriel à l'adresse shareholderinquiries@tmx.com.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'options d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions
1 ^{er} nov. 2023	48,40 \$	
1 ^{er} déc. 2023	54,07 \$	
2 janv. 2024	63,66 \$	
29 janv. 2024		60,15 \$



Banque Canadienne Impériale de Commerce
Siège social : CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7, Canada
www.cibc.com/francais